JEUDI 18 AVRIL 2019
75E ANNÉE – N° 23100
2,80 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE
WWW.LEMONDE.FR —
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY
DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Le Monde

JULES VERNE – N°6
AUTOUR DE LA LUNE
EN VENTE UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

LA RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME

- Le chef de l'Etat s'est adressé aux Français, mardi soir, et a souhaité que la cathédrale soit rebâtie d'« ici cinq années »
- Grandes fortunes, entreprises, particuliers : les dons affluent pour financer la reconstruction
- Les catholiques s'interrogent sur le sens de l'émotion collective suscitée par le drame de Notre-Dame
- Richard Marlet, ancien patron de la police scientifique parisienne, explique le travail des enquêteurs sur un incendie
- Certains acteurs du patrimoine dénoncent les faibles moyens alloués par les politiques publiques et le manque de respect des consignes incendie

PAGES 2 À 7

La nef de Notre-Dame, mardi 16 avril. AFP

« LES FLAMMES DE LA CATHÉDRALE, C'EST NOTRE MONDE QUI BRÛLE »

Pour **l'historienne** Fanny Madeline, l'image de Notre-Dame qui s'embrase est la manifestation d'un effondrement qui nous menace, bien dans l'air du temps

L'archevêque de Reims, Eric de Moulins-Beaufort, partage la tristesse des Parisiens

L'organiste de la cathédrale, Olivier Latry, juge que c'est un miracle que l'instrument ait été sauvé

Les **historiens de l'art** Dany Sandron et Ségolène Le Men se félicitent de la ferveur populaire et reviennent sur les chimères de l'édifice, devenues des icônes

Notre-Dame est d'abord un **mythe**, célébré par Michelet, Paul Claudel, Nerval, Huysmans, Hugo, bien sûr...

IDÉES – PAGES 28 À 31

Grand débat
Impôts, institutions, école : ce que Macron devait annoncer

PAGE 13

Démographie
Depuis 1970, 23 millions de femmes manquent à l'appel

PAGE 12

Crime
CeCe Moore, la détective américaine qui fait parler les ADN

PAGE 21

LE REGARD DE PLANTU

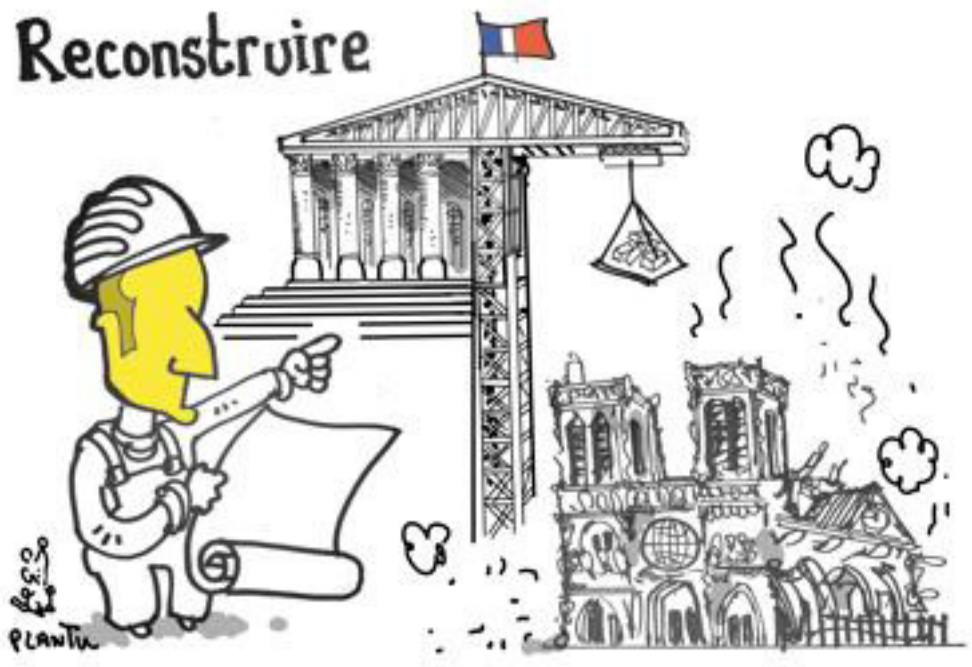

ÉCONOMIE & ENTREPRISE

Bilan des ruptures conventionnelles collectives

Le dispositif, instauré par les « ordonnances Macron » de 2017, est de plus en plus utilisé, mais les syndicats restent réservés et relèvent qu'il impose moins de contraintes qu'un plan de départ classique

PAGES 16-17

Toulouse-Blagnac
La procédure de vente de l'aéroport annulée

PAGE 18

ÉDITORIAL
TIANANMEN, TRENTE ANS APRÈS

PAGE 32

Algérie 220 DA, **Allemagne** 3,50 €, **Andorre** 3,20 €, **Autriche** 3,50 €, **Belgique** 3,00 €, **Cameroun** 2 300 F CFA, **Canada** 5,50 $ Can, **Chypre** 3,20 €, **Côte d'Ivoire** 2 300 F CFA, **Danemark** 35 KRD, **Espagne** 3,30 €, **Gabon** 2 300 F CFA, **Grande-Bretagne** 2,90 £, **Grèce** 3,40 €, **Guadeloupe-Martinique** 3,20 €, **Guyane** 3,40 €, **Hongrie** 1 190 HUF, **Irlande** 3,30 €, **Italie** 3,30 €, **Liban** 6 500 LBP, **Luxembourg** 3,00 €, **Malte** 3,20 €, **Maroc** 20 DH, **Pays-Bas** 3,50 €, **Portugal cont.** 3,30 €, **La Réunion** 3,20 €, **Sénégal** 2 300 F CFA, **Suisse** 4,20 CHF, **TOM Avion** 500 XPF, **Tunisie** 3,80 DT, **Afrique CFA autres** 2 300 F CFA

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Lors de l'allocution télévisée, mardi 16 avril, à l'Elysée.
YOAN VALAT/AP

Macron appelle à la communion nationale

Après l'incendie de Notre-Dame, le chef de l'Etat a exhorté, mardi, les Français à « surmonter les épreuves »

Reprendre la main sur un agenda devenu insaisissable. Et tenter de transformer un drame en opportunité. Alors que son calendrier politique se trouve bouleversé par l'incendie de la cathédrale Notre-Dame, Emmanuel Macron s'est efforcé de se hisser à la hauteur de l'événement au cours d'une allocution télévisée, mardi 16 avril au soir, en replaçant ce traumatisme national dans une perspective historique. *« L'incendie de Notre-Dame nous rappelle que notre histoire ne s'arrête jamais et que nous aurons toujours des épreuves à surmonter »*, a déclaré le président de la République.

Le chef de l'Etat a cherché à accompagner l'émotion générale qui a saisi le pays dans la foulée de l'incendie, et à profiter du moment pour en appeler à une forme d'unité nationale. Saluant le travail *« héroïque »* des pompiers et de tous ceux qui ont permis de sauver l'édifice, il retient avant tout *« cette capacité de nous mobiliser et de nous unir pour vaincre »*. A ses yeux, la reconstruction de Notre-Dame, joyau architectural du patrimoine national, constitue une occasion pour la France de renouer avec un projet commun. *« Il nous revient de changer cette catastrophe en occasion de devenir meilleurs que nous ne le sommes* (...) *Il nous revient de retrouver le fil de notre projet national »*, a-t-il souligné.

C'est aussi pour ce président élu à moins de 40 ans l'opportunité de se poser en père de la nation, alors que le pays est traversé par une des crises sociales les plus fortes de ces dernières années. *« C'est à nous, les Françaises et les Français d'aujourd'hui, qu'il revient d'assurer cette grande continuité »*, a expliqué Emmanuel Macron, s'inscrivant dans *« l'histoire millénaire »* de *« la France matérielle et spirituelle »*.

« PEUPLE DE BÂTISSEURS »

Dans ce discours au ton résolument volontariste, le chef de l'Etat a souhaité que la cathédrale soit rebâtie *« plus belle encore »* dans un délai de cinq ans. *« Je veux que cela soit achevé d'ici cinq années. Nous le pouvons »*, a-t-il insisté. Un objectif jugé hautement ambitieux par plusieurs experts, dont une partie évoque plutôt des travaux qui s'étendraient sur dix ans, voire plusieurs décennies. Pas de quoi impressionner le chef de l'Etat, qui en a appelé au génie français. *« Au cours de notre histoire, nous avons bâti des villes, des ports, des églises. Beaucoup ont brûlé ou ont été détruites. A chaque fois, nous les avons reconstruites. »*

Un quinquennat pour Notre-Dame en somme, comme si Emmanuel Macron se projetait de lui-même par-delà la présidentielle de 2022 et demandait déjà aux Français de lui accorder leur confiance pour un mandat supplémentaire, le temps, selon lui, de finir les travaux de redressement de l'église parisienne comme du reste du pays.

« Nous sommes ce peuple de bâtisseurs, nous avons tant à reconstruire », a-t-il encore déclaré dans une parabole sur la France d'aujourd'hui, confrontée au mouvement des « gilets jaunes » et aux réponses à apporter après le grand débat national. Mais pour ces annonces, il faudra, en revanche, encore patienter. Mardi soir, M. Macron a affirmé qu'il reviendrait vers les Français *« dans les prochains jours »* pour s'exprimer sur les mesures prises. *« Mais ce n'est pas le temps aujourd'hui »*, a-t-il tempéré, alors qu'une partie des pistes qu'il envisage a déjà été dévoilée dans plusieurs médias, dont *Le Monde*. Le chef de l'Etat juge urgent d'observer une pause, le temps que l'émotion retombe. Avant, dit-il, que *« la politique et ses tumultes »* reprennent *« leurs droits »*.

L'incendie de Notre-Dame l'a brutalement contraint à revoir le plan de communication qu'il avait prévu. Après avoir reporté à la dernière minute l'allocution télévisée qu'il devait tenir lundi soir pour présenter ses annonces post-grand débat, celui qui se voulait « le maître des horloges » entend désormais reprendre la main sur l'agenda politique. Sans se laisser dicter le tempo, ni succomber aux *« pressions »*. *« Après le temps de l'épreuve viendra celui de la réflexion, puis celui de l'action. Mais ne les mélangeons pas. Ne nous laissons pas prendre au piège de la hâte »*, a-t-il mis en garde, en regrettant *« les fausses impatiences qui voudraient qu'il faille pouvoir dire les annonces qui étaient prévues à telle date »*.

Dans cette logique contrainte de laisser du temps au temps, l'Elysée a annoncé mardi que la conférence de presse qui était prévue mercredi était annulée. *« Il faut respecter un temps de recueillement et avoir la responsabilité qui s'impose dans ce moment de grande émotion nationale »*, a indiqué la présidence, soulignant que l'exécutif avait décidé de *« placer en priorité »*, pour l'heure, *« la fin de l'opération de sauvetage »* de l'édifice millénaire. Ainsi, le conseil des ministres de mercredi devait être *« entièrement consacré »* à ce sujet, pour évoquer notamment le lancement d'une souscription nationale.

Selon des responsables macronistes, le chef de l'Etat pourrait donc dévoiler ses annonces post-grand débat seulement la semaine prochaine. Cette option, non confirmée par l'entourage de M. Macron, a notamment été préconisée par le patron de La République en marche (LRM), Stanislas Guerini, mardi matin, lors d'une réunion de la majorité. *« Je ne vois pas comment on peut parler de la taxe d'habitation dans les jours à venir, alors que le sauvetage de Notre-Dame n'est pas encore totalement acquis »*, observe un dirigeant du parti présidentiel.

MEETING ANNULÉ

A l'unisson de M. Macron, la quasi-totalité des responsables de partis ont à leur tour modifié leur calendrier. Depuis lundi soir, les uns après les autres ont annoncé une suspension ou une trêve, au moins pour vingt-quatre heures, de leur campagne pour les élections européennes. Mardi, LRM a ainsi décrété la suspension de sa campagne *« au moins pour la semaine »*. *« Cela n'aurait pas de sens de continuer la campagne dans les jours qui viennent, alors que tout le monde a l'esprit tourné vers Notre-Dame »*, juge M. Guerini.

Le parti présidentiel a décidé d'annuler la tenue du meeting prévu jeudi 18 avril à Marseille, auquel devait notamment participer le premier ministre, Edouard Philippe. *« On ne veut pas que l'on nous accuse de vouloir tirer profit de l'émotion, en continuant la campagne. Il faut respecter le moment de concorde national »*, explique le directeur de campagne de LRM, Stéphane Séjourné.

> **« IL NOUS REVIENT DE CHANGER CETTE CATASTROPHE EN OCCASION DE DEVENIR MEILLEURS QUE NOUS NE LE SOMMES »**
> EMMANUEL MACRON

Un souci partagé par la liste Parti socialiste-Place publique, qui a annoncé mardi la suspension de sa campagne pour vingt-quatre heures. *« Il est des moments tragiques, une émotion collective, qui soudent une société, il faut les préserver »*, souligne la tête de liste, Raphaël Glucksmann. La veille, La France insoumise, par la voix de Jean-Luc Mélenchon, a été la première formation à appeler à *« vingt-quatre heures de pause politique »*. *« On n'a pas la tête à faire de la politique »*, indique le directeur de campagne, Bastien Lachaud, même si LFI ne prévoyait pas d'annuler ses réunions publiques prévues mardi soir.

Du côté du parti Les Républicains, si son président Laurent Wauquiez, et la tête de liste François-Xavier Bellamy, ont annulé le meeting de lancement de campagne qu'ils devaient tenir, mercredi, à Nîmes, il n'est pas tout à fait question de *« suspension »*. Pas de trêve en tant que telle, non plus, du côté du candidat UDI Jean-Christophe Lagarde, ou encore d'Europe Ecologie-Les Verts, où l'on a décidé de ne pas *« faire de mousse autour de ça »*.

A l'extrême droite, la tête de liste du Rassemblement national (RN), Jordan Bardella, et les lieutenants de Marine Le Pen ont annoncé mardi matin la suspension de leur campagne. Sans s'accorder sur la durée : pour *« vingt-quatre heures »*, selon les uns ; *« jusqu'à la prochaine prise de parole »* de M. Macron, selon les autres. Mais la réaction d'un élu de leur formation a marqué les esprits, lundi soir. *« Notre-Dame brûle : ça ne symbolise hélas que trop bien l'état de la France sous Macron »*, a écrit le député européen RN, Gilles Lebreton, avant de supprimer son message devant l'indignation générale.

De son côté, le président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan, a été, lui, le seul candidat pour les européennes à évoquer l'éventualité d'une attaque terroriste, sans fournir aucune preuve de ses affirmations. *« Il faut savoir si c'est un accident ou si c'est un attentat »*, a-t-il lancé mardi, alors que le procureur de la République de Paris a déclaré que *« rien ne va dans le sens d'un acte volontaire »*. De l'art de suspendre une campagne, tout en faisant campagne. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ
(AVEC SARAH BELOUEZZANE, ABEL MESTRE, LUCIE SOULLIER, ET SYLVIA ZAPPI)

Une vague de solidarité nationale et internationale

L'incendie suscite un afflux de dons inédit venus de grandes fortunes, d'entreprises ou de particuliers

Notre-Dame, c'est le visage de la *« beauté et de l'histoire de Paris »*, a écrit le quotidien américain *The New York Times*. Une réaction parmi tant d'autres, dans la déferlante d'émotion qui a suivi l'incendie, lundi 15 avril.

Les images des flammes ravageant la voûte, la charpente et la toiture de l'édifice datant du XIIe siècle ont bouleversé le monde. Les chefs d'Etat ont exprimé leur émotion ; les cloches des églises de France ont résonné ; celles des cathédrales devaient sonner à l'unisson ce mercredi 17 avril, comme celles des églises d'Angleterre ; acteurs publics et privés, Français et étrangers, se sont engagés à faire don de centaines de millions d'euros afin de financer sa reconstruction. Un élan sans précédent.

Cagnottes en ligne

Un demi-milliard d'euros, c'est le montant promis par les trois familles les plus fortunées de France. François-Henri Pinault, à la tête du groupe Kering, a été le premier à communiquer, dans la nuit de lundi à mardi, en indiquant que la société d'investissement familiale, Artemis, allait débloquer 100 millions d'euros. La famille Arnault (LVMH) a suivi quelques heures plus tard en doublant la mise avec un *« don »* de 200 millions d'euros, tout comme les Bettencourt (L'Oréal).

Cent millions d'euros pour le groupe Total, 20 millions d'euros pour le géant français de l'affichage publicitaire JCDecaux et BNP Paribas, 10 millions d'euros pour Martin et Olivier Bouygues ainsi que Marc Ladreit de Lacharrière (Fimalac), les banques BPCE et Société générale et l'assureur Axa, 1 million d'euros pour le géant informatique français Capgemini… Plus de 800 millions d'euros de promesses de dons – assortis d'importantes réductions d'impôts – émanant du secteur privé ont été enregistrées en à peine vingt-quatre heures. Le PSG, le club de foot de la capitale, va de son côté lancer plusieurs actions de mobilisation auprès de ses principaux partenaires et de ses fans afin de collecter des fonds.

En parallèle, les cagnottes en ligne destinées à recevoir les dons des particuliers se sont multipliées. Sur Leetchi, « Financement des réparations Notre-Dame de Paris » avait récolté près de 40 000 euros, mercredi matin. Sur le site Dartagnans, « Notre-Dame de Paris, je t'aime ! » a rassemblé près de 70 000 euros, soit 1 448 contributions issues de cinquante et un pays.

Bornes de dons dans le métro

Au terme de la première journée de mobilisation, la Fondation du patrimoine a dressé un premier bilan : 136,3 millions d'euros récoltés, dont 6,3 millions d'euros auprès de 68 000 donateurs individuels, parmi lesquels la milliardaire brésilienne Lily Safra

QUELQUES HEURES SEULEMENT APRÈS LE DÉBUT DE LA TRAGÉDIE, L'OUVRAGE DE VICTOR HUGO FIGURAIT DÉJÀ EN TÊTE DES VENTES SUR AMAZON FRANCE

(la somme n'est pas révélée). *« Facebook France a mobilisé 51 000 euros de dons de 3 000 internautes »*, précise dans un communiqué l'organisme privé indépendant, dont la mission est de sauvegarder et de valoriser le patrimoine français.

Google France a, par ailleurs, offert de donner à l'appel aux dons de la visibilité sur son moteur de recherche. Dès jeudi 18 avril, dix bornes de dons sans contact seront installées dans la station de métro Concorde, à Paris, et 10 000 écrans numériques destinés à relayer l'appel aux dons seront répartis dans le métro parisien. Parmi les engagements en nature, celui de Groupama, qui a annoncé son intention d'offrir 1 300 chênes en provenance des forêts normandes, destinés à la reconstruction de la charpente de la cathédrale.

Avec le Centre des monuments nationaux, la Fondation Avenir du Patrimoine-Notre-Dame, à Paris (qui dépend du diocèse), et la Fondation de France, la Fondation du Patrimoine est l'un des quatre établissements habilités par le gouvernement à collecter des dons dans le cadre de la souscription nationale et internationale annoncée par Emmanuel Macron lundi soir. Mardi, le gouvernement a mis en place un portail commun baptisé Rebâtir Notre-Dame. Ce mercredi, le conseil des ministres devait être entièrement consacré au plan de reconstruction.

Portée symbolique

C'est toute la République qui se presse au chevet de la cathédrale défigurée. La Ville de Paris va contribuer à hauteur de 50 millions d'euros et la région Ile-de-France, à hauteur de 10 millions d'euros. D'autres communes (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse…) et collectivités se sont, elles aussi, engagées. Ainsi de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui versera 2 millions d'euros et de la région Occitanie, qui propose une aide de 1,5 million d'euros.

La portée symbolique de cet événement dépasse nos frontières. Au Parlement européen de Strasbourg, une urne a été placée à l'entrée de l'hémicycle pour recueillir des dons des eurodéputés. Le président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, a également appelé les Etats membres à *« prendre part »* au projet de reconstruction et la Banque centrale européenne a promis *« une contribution financière »*.

Plus singulier, la ville hongroise de Szeged, qui a annoncé faire un don de 10 000 euros, s'estimant redevable à la capitale française. En 1879, Paris avait aidé à sa reconstruction après une inondation.

En Côte d'Ivoire, c'est le roi de Krindjabo, capitale du royaume de Sanwi dans le sud-est du pays, qui a promis de participer. Un prince de son royaume avait été baptisé dans la cathédrale dans les années 1700.

PLUS DE 800 MILLIONS D'EUROS DE PROMESSES DE DONS ÉMANANT DU SECTEUR PRIVÉ ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN À PEINE VINGT-QUATRE HEURES

Aux Etats-Unis, la French Heritage Society, organisation qui se consacre à la préservation des trésors architecturaux et culturels français, a ouvert un site Web pour collecter des fonds. Le patron d'Apple, Tim Cook, a pour sa part assuré que sa firme allait contribuer à l'effort de reconstruction, mais sans dévoiler la somme. Henry Kravis, cofondateur du fonds d'investissement américain KKR, et son épouse Marie-Josée, se sont montrés plus précis en annonçant un don de 10 millions de dollars (8,85 millions d'euros).

La vague d'émotion se voit dans la multiplication des dons, mais pas seulement. La cathédrale de Notre-Dame de Paris, c'est aussi la mémoire d'un auteur, Victor Hugo. Avec son roman, publié en 1831, il a fait de la cathédrale vieillissante une héroïne mondiale, romantique et « laïcisée », un lieu de communion qui appartient à tous, chrétiens ou pas, croyants ou non, Français et citoyens du monde. Quelques heures seulement après le début de la tragédie, l'ouvrage figurait déjà en tête des ventes sur la plate-forme Internet Amazon, en France. ■

LOUISE COUVELAIRE

La cathédrale Notre-Dame n'était pas assurée

L'Etat est son propre assureur pour les établissements religieux dont il est propriétaire

Alors que les flammes ravageaient encore le toit et la charpente de la cathédrale Notre-Dame, la question du coût du chantier de reconstruction et des assureurs qui pourraient être mis à contribution s'est posée. Après quelques recherches, la Fédération française de l'assurance a pu finalement affirmer que l'Etat était *« son propre assureur pour les établissements religieux dont il est propriétaire »*. Or, Notre-Dame de Paris, comme toutes *« les cathédrales construites avant 1905, sont la propriété de l'Etat »* – celui-ci en possède donc 83 sur les 93 existantes.

« Etre son propre assureur signifie, dans la terminologie des assureurs, que l'on n'est pas assuré », décrypte Frédéric Durot, directeur du département dommages du courtier en assurances Siaci Saint Honoré. L'essentiel de la charge de la restauration de Notre-Dame, évaluée à grands traits par certains assureurs à plus de un milliard d'euros, reviendra donc à l'Etat.

Le recours à l'autoassurance, quasi systématique pour protéger le patrimoine de l'Etat, remonte à la fin du XIXe siècle. Selon un rapport de mission interministérielle, consacré en 2001 à l'évaluation des dispositifs de secours lors des grandes tempêtes de 1999, cette règle apparaît pour la première fois dans un document du ministère des finances daté de 1889. A cette date, *« le ministre des finances décida que, pour l'avenir, l'Etat n'assurerait plus ses biens contre l'incendie auprès de compagnies privées et garderait lui-même la charge des conséquences du feu »*, est-il noté dans le document, exhumé par le site *LaVieImmo*.

Le rapport coût bénéfice fut en effet jugé défavorable : *« Le chiffre annuel des primes que le Trésor public aurait à payer, en cas d'assurance de tous ses immeubles, serait disproportionné par rapport à la somme des indemnités qu'il pourrait être appelé à toucher. »* Plus d'un siècle plus tard, en 2001, les auteurs du rapport sur les tempêtes Lothar et Martin avaient estimé *« que la pertinence des arguments mis en avant mériterait d'être réexaminée »*.

Cinq entreprises intervenaient

Cette doctrine n'a pourtant pas été remise en question, même si quelques grands édifices sont aujourd'hui assurés pour des dégâts partiels. La tour Eiffel disposerait ainsi d'une garantie dommages de quelques centaines de millions d'euros, et le Sénat de plusieurs dizaines de millions d'euros, *« des montants bien inférieurs au coût maximum que pourrait occasionner un sinistre »*, selon un courtier en assurances.

L'ESSENTIEL DE LA CHARGE DE LA RESTAURATION, ÉVALUÉE À GRANDS TRAITS PAR CERTAINS ASSUREURS À PLUS DE UN MILLIARD D'EUROS, REVIENDRA À L'ÉTAT

Face au *« drame exceptionnel »* qui a frappé Notre-Dame, le ministre de la culture, Franck Riester, a affirmé, dès mardi matin, que *« l'Etat fera ce qu'il faut »*. Il devrait en avoir les moyens, soutenu par plusieurs centaines de millions d'euros de dons promis par des grandes fortunes, des entreprises, des institutions et par des milliers d'anonymes.

La mise à contribution des assureurs n'est toutefois pas exclue. L'incendie qui a mutilé la cathédrale pourrait en effet être lié aux travaux de rénovation de l'édifice, un chantier sur lequel cinq entreprises intervenaient, a précisé le procureur de Paris, Rémy Heitz. Toutes étaient couvertes par des assureurs. Deux d'entre elles, Le Bras Frères et sa filiale Europe Echafaudage, étant assurées par Axa France, comme l'a indiqué l'AFP. *« Si l'enquête devait démontrer qu'une des entreprises présentes sur le chantier est responsable, son assureur de responsabilité civile pour les travaux devra indemniser,* explique Frédéric Durot. *Mais il existe des plafonds à cette couverture, qui ne devrait pas excéder quelques millions d'euros. Ce ne sera donc qu'une goutte d'eau par rapport à l'enjeu financier. »* ■

VÉRONIQUE CHOCRON

MUST BE MOËT & CHANDON*
*MOËT IMPÉRIAL, À L'ÉVIDENCE MOËT & CHANDON

FONDÉ EN 1743
MOËT & CHANDON
CHAMPAGNE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

MHD SAS, 105 Bvd de la Mission Marchand, 92400 Courbevoie – B 337 080 055 RCS Nanterre

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

L'Eglise et la République côte à côte

Chez les catholiques, l'émotion nationale est une bouffée d'air frais. Mais son interprétation varie

Du fond de leur chagrin, les catholiques interrogent le sentiment de deuil national provoqué par l'incendie qui a partiellement détruit Notre-Dame de Paris, lundi 15 avril. Si l'on excepte la circonstance particulière de l'assassinat du prêtre Jacques Hamel, le 26 juillet 2016, maillon d'une longue chaîne d'attentats djihadistes qui ont touché tous les secteurs de la société, il y avait bien longtemps qu'ils ne s'étaient pas sentis à l'unisson du reste de la nation sur un sujet qui les touche plus spécialement.

Au contraire, en particulier depuis les grandes protestations contre le mariage pour tous en 2012-2013, s'est insidieusement glissée en beaucoup d'eux l'impression d'être progressivement marginalisés en raison de leur foi dans leur propre communauté. Par l'élan national qui l'a suivi, la destruction de la flèche et de la toiture de la cathédrale de Paris semble, au moins pour un temps, réduire cette fracture.

Depuis l'incendie de lundi, la République partage ostensiblement l'affliction de l'Eglise catholique. Dans la nuit de lundi à mardi, devant Notre-Dame, Emmanuel Macron et Michel Aupetit, archevêque de Paris, se sont donné une accolade émue après avoir constaté les dégâts. Mardi matin, Edouard Philippe a réuni les ministres concernés pour préparer *« un plan de reconstruction »* de l'édifice dont l'Etat est devenu propriétaire en 1905.

Dans l'après-midi, le président de la République et le pape François se sont entretenus par téléphone au sujet du désastre, et le pontife lui a fait part de *« sa solidarité avec le peuple français »*. Le soir, le chef de l'Etat a promis que l'édifice serait rebâti dans les cinq ans. La République et l'Eglise se tiennent côte à côte au chevet de la cathédrale endommagée.

Lors d'une veillée d'hommage, place Saint-Michel, à Paris, le 16 avril.
JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

IL Y A CEUX QUI ONT UNE CONCEPTION D'ABORD SPIRITUELLE DE LEUR CATHOLICISME ET CEUX QUI ONT UNE VISION PLUS CULTURELLE, PLUS « PATRIMONIALE »

« L'âme de la France »

Pour l'Eglise catholique, cette syntonie retrouvée est une bouffée d'air frais après des mois de mise en accusation publique sur le thème des violences sexuelles. Mais les circonstances qui l'ont permise – la destruction partielle d'un joyau de l'art gothique – sont propices à la résurgence d'un débat qui traverse le catholicisme depuis plusieurs années et qui s'est manifesté avec acuité, par exemple, sur la question de l'accueil des réfugiés. Il détermine les interprétations variées faites depuis vingt-quatre heures dans les milieux catholiques sur l'émotion nationale autour de l'incendie de Notre-Dame de Paris.

A une extrémité se trouvent ceux qui ont une conception d'abord spirituelle de leur catholicisme. A leurs yeux, celui-ci ne peut se laisser réduire à un édifice, aussi admirable soit-il. A l'autre bout, ceux qui ont une vision plus culturelle, plus « patrimoniale » de la religion, et qui parleront volontiers des « racines chrétiennes » de la France ou de l'Europe. *« D'un côté, on parle du Christ, de l'autre, de la nation »*, résume le sociologue des religions Philippe Portier.

Depuis lundi, Michel Aupetit s'est clairement inscrit parmi les premiers. Représentant de l'institution ecclésiale à Paris, il s'est constamment adressé à l'ensemble de la société. Il a souligné à quel point Notre-Dame de Paris, *« l'âme de la France, avec notre histoire »*, parlait à chacun, comptait pour tous les Français, croyants ou non, chrétiens ou autres, et était un facteur d'union. Il a souhaité que *« ce drame permette à notre pays de retrouver une unité heureuse »* et *« la fraternité »*. *« La maison du Bon Dieu, c'est la maison pour tous »*, a-t-il résumé sur RMC.

Pour manifester cette volonté d'englober tout le monde, il a proposé à *« toutes les personnes de bonne volonté »* de faire un geste commun consistant à placer une lumière à leur fenêtre dans la nuit de Pâques, de samedi à dimanche. Eric de Moulins-Beaufort, l'archevêque de Reims et prochain président de la Conférence des évêques de France (CEF), a adopté le même registre. *« Notre-Dame, c'est quelque chose du meilleur de l'humanité* (...). *On sent une large part d'humanité en communion dans la tristesse »*, a-t-il écrit.

Dans le même temps, l'archevêque de Paris a répété que, au-delà de la valeur historique et affective des édifices, l'important pour un chrétien était d'abord d'ordre spirituel et situé dans le présent. *« Ce matin, un curé m'a dit quelque chose de magnifique : "Tu n'as plus de cathédrale, mais tu as un peuple en marche" »*, a-t-il raconté sur RMC.

Plus que les pierres et les symboles d'hier, ce sont les croyants d'aujourd'hui et leur fidélité à l'Evangile qui font les chrétiens. *« Cet écrin* [de Notre-Dame], *pour quel bijou* [a-t-il été construit] *? Ce n'est pas pour la couronne d'épines* [une relique censée avoir été portée par Jésus]. *C'est pour un morceau de pain* [l'hostie] *dont nous croyons qu'il est le corps du Christ. Et ça, ça demeure. Personne ne pourra jamais le détruire »*, a-t-il commenté.

« Rappel de nos racines »

Comme un miroir, Philippe de Villiers, l'ancien président du Mouvement pour la France, s'est exclamé dans un entretien à *Famille chrétienne*, mardi : *« Notre-Dame de Paris, c'est d'abord la couronne d'épines. C'est la France des hautes nefs immémoriales, la France qui s'exprime au travers d'une foule multiséculaire et chantante. »* De ce côté-ci de l'arc catholique, on voit dans le catholicisme une identité autant politique et culturelle que religieuse, un legs des générations passées dont l'héritage doit être préservé sous peine de dissolution de son identité. L'émotion collective devant les flammes, depuis lundi soir, est, selon eux, le signe que tout n'a pas encore été perdu dans cet héritage.

En voyant flamber Notre-Dame, affirme Philippe de Villiers, la *« foule au regard vide »* auparavant, qui avait *« perdu les clés pour comprendre »* une cathédrale, a soudain *« tout compris »*. *« Cette atmosphère nous a rappelé nos racines. Dans les grandes épreuves, la France retourne toujours à Notre-Dame de Paris et à ses origines »*, a-t-il dit. *« Non, les racines ne sont pas mortes. Cher vieux pays, réveille-toi »*, a tweeté l'essayiste et journaliste Jean Sévillia.

Du côté des sites ultraconservateurs, la référence à la permanence d'une identité chrétienne est omniprésente. Notre-Dame de Paris, *« c'est, inscrite dans la pierre, l'expression flamboyante de notre identité et de notre existence pérenne à travers les siècles »*, écrit ainsi Michel Janva sur « Le Salon beige ». Mais pour le sociologue des religions Yann Raison du Cleuziou, même s'il tente de nombreux catholiques, *« il y a quelque chose de très séculier dans le recours aux racines chrétiennes »* qui, au fil des années, est devenu d'abord un marqueur identitaire.

Au milieu de cette diversité, François-Xavier Bellamy, la tête de liste Les Républicains pour les élections européennes et catholique assumé, a prudemment essayé de répondre aux attentes de ces différents courants. Lundi soir, ses Tweet insistaient plutôt sur ce qui rassemblait. *« Cet héritage relie tous les Français* (...). *Il n'est pas nécessaire d'être croyant pour être touché au cœur : c'est une famille qui se retrouve »*, a-t-il ainsi écrit. Mardi, dans un entretien à *Famille chrétienne*, tout en reprenant la thématique de l'héritage commun, il a évoqué les *« racines »* qu'on *« a voulu renier »* et *« l'histoire chrétienne* [qui] *a forgé notre identité »*. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

Messe de Pâques à Saint-Eustache

L'incendie de Notre-Dame a contraint le diocèse de Paris à modifier à la dernière minute l'organisation des célébrations de la semaine sainte, principale fête chrétienne, et qui devaient avoir lieu dans la cathédrale. Dimanche 21 avril, la messe de Pâques proprement dite, présidée par l'archevêque de Paris, Michel Aupetit, aura lieu dans l'église Saint-Eustache, dans le 1er arrondissement. Les jours précédents, les messes initialement prévues à Notre-Dame auront lieu à Saint-Sulpice (6e arrondissement). Mercredi en fin d'après-midi, la messe chrismale devait y réunir tous les prêtres du diocèse autour de Mgr Aupetit, auquel, comme tous les ans, ils renouvelleront les promesses faites au moment de leur ordination. La messe de la cène, l'office de la croix et la veillée pascale auront aussi lieu, jeudi, vendredi et samedi.

« On peut déterminer où se situait le foyer du feu »

L'ancien patron de l'identité judiciaire, Richard Marlet, explique le déroulement des investigations

ENTRETIEN

Après les sapeurs-pompiers, c'est au tour des enquêteurs de la direction régionale de la police judiciaire de Paris de prendre le relais, pour tenter de résoudre le mystère de l'incendie de Notre-Dame. Des investigations qui vont reposer en grande partie sur le travail des « experts » spécialisés dans la recherche des causes de départ de feu. Richard Marlet, ex-patron de l'identité judiciaire, la police technique et scientifique parisienne, explique au *Monde* comment se déroulent les opérations. Ce commissaire divisionnaire honoraire, chargé de cours à l'Institut de criminologie de paris et auteur d'un chapitre sur les incendies dans son dernier livre, *Les experts entrent en scène* (First, 2017), se veut optimiste sur les chances que l'enquête aboutisse.

Qui sont les femmes et les hommes qui vont mener les investigations ?

Nous avons la chance, à Paris, d'avoir le laboratoire central de la préfecture de police, spécialisé dans ce type d'enquête, qui va s'occuper de l'essentiel du travail. C'est une structure qui existe depuis le XIXe siècle et c'est ce qui se fait de mieux en la matière. Ce sont des ingénieurs qui connaissent parfaitement tous les mécanismes du feu.

Les hommes de l'identité judiciaire vont, eux, s'occuper de documenter la scène, avec des photos, des vidéos, des plans. C'est le traitement des recherches des causes du crime. Quant aux hommes de la police judiciaire, ils doivent interroger tous les témoins, notamment les personnes qui travaillaient sur place, pour déterminer précisément la disposition des lieux, les produits et matériels utilisés sur le chantier, les caractéristiques du système d'alarme. Le témoignage des pompiers présents sur les lieux sera également très précieux.

En quoi les sapeurs-pompiers peuvent-ils être utiles lors de l'enquête ?

On les interroge sur la couleur des flammes et des fumées, notamment. C'est fondamental pour déterminer le combustible qui a alimenté le brasier. Il y a ce qu'on appelle le triangle du feu : l'« énergie d'activation », qui provoque l'étincelle de départ ; le « combustible », qui nourrit les flammes, comme le bois ; et le « comburant », c'est-à-dire l'oxygène qui permet au feu de se propager. Si les trois éléments sont réunis, on a un incendie. En l'occurrence, il y avait la charpente du bâtiment en bois qui a servi de combustible et il y avait énormément d'air. Les enquêteurs vont désormais essayer de savoir ce qui a servi d'énergie d'activation. C'est tout ce qui peut provoquer un point chaud : une allumette, un briquet, un chalumeau même éteint mais encore brûlant…

Avec l'effondrement d'une grande partie du toit, où le feu semble s'être déclaré, les enquêteurs n'ont-ils pas perdu toute chance de déterminer le foyer de départ ?

Je ne suis pas si pessimiste. Les ingénieurs du laboratoire central ont une telle expérience qu'ils sont aptes à déterminer l'endroit où se situait le foyer. Ils vont notamment observer la déformation des matériaux, en cherchant ceux qui ont été le plus touchés. Cela voudra dire que c'est à cet endroit que la température a été la plus élevée. Ils peuvent même chercher parmi les décombres de la toiture effondrée pour retrouver le point de départ.

Ils vont également chercher à savoir si le feu a couvé longtemps ou non. C'est comme dans un feu de cheminée : si vous essayez d'allumer une bûche avec une allumette, ça ne marche pas. Il faut un combustible, comme du papier ou des copeaux de bois, qui permette de faire monter la température pour atteindre le seuil d'inflammabilité de la bûche. En l'occurrence, il faudra déterminer ce qui a fait monter la température pour atteindre le seuil d'inflammabilité du chêne de la charpente.

Même si elle est pour l'instant écartée, qu'est-ce qui pourrait mettre les enquêteurs sur la piste d'un incendie criminel ?

En premier lieu, s'il y a une multiplicité de foyers qui ne s'expliquer pas. On peut avoir une chute d'objets enflammés ou des flammèches qui provoquent un autre départ de feu. Mais s'il y a un autre foyer qui n'a pas d'explication logique, alors on peut envisager un acte criminel volontaire.

> « ON INTERROGE LES POMPIERS SUR LA COULEUR DES FLAMMES ET DES FUMÉES POUR DÉTERMINER LE COMBUSTIBLE QUI A ALIMENTÉ LE BRASIER »

Le deuxième élément qui signerait un acte criminel, c'est la détection de produits accélérant du feu, comme de l'essence, du White-spirit ou du fuel. Il va donc y avoir de nombreux prélèvements à analyser. C'est également pour ça qu'il faut connaître précisément la liste des produits entreposés sur le chantier.

Combien de temps prend ce type d'investigations ?

Ça va être très long. Les enquêtes après incendie sont parmi les plus compliquées, surtout quand les dégâts sont considérables, comme c'est le cas ici. Le travail sur toutes les images que l'identité judiciaire va récupérer sera également chronophage. Ils vont tenter de faire une reconstruction temporelle des événements. Quant aux interrogatoires, ils ne font que commencer. Il peut y avoir une réticence à reconnaître une faute… L'aspect positif, c'est qu'il n'y a pas de victimes à déplorer et, donc, pas de corps à identifier, ce qui prend beaucoup de temps. Les enquêteurs peuvent se concentrer sur les causes de l'incendie. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR NICOLAS CHAPUIS

Des décombres pour l'instant inaccessibles

L'enquête a débuté par des auditions et l'examen des plans et des images

La scène de « crime » a en grande partie disparu et ce qu'il en reste est pour le moment inaccessible. Cette donne de départ illustre à elle seule les immenses difficultés auxquelles vont être confrontés les quarante enquêteurs de la direction régionale de la police judiciaire de la capitale qui tentent depuis lundi 15 avril de comprendre comment le feu a pris à Notre-Dame de Paris

S'ils ne peuvent se rendre sur les lieux, la structure menaçant de s'effondrer, les policiers n'ont cependant pas chômé depuis que l'incendie s'est déclaré. Une trentaine de personnes – ouvriers, agents de sécurité, employés – ont été entendues pour reconstituer les événements. Soit déjà la presque totalité des personnes qui avaient accès au lieu présumé du départ de l'incendie, interdit au public. Les membres de l'identité judiciaire, la police technique et scientifique de la PJ sont déjà à pied d'œuvre pour réunir le maximum d'images, plans et vidéos, pour tenter de retracer les dernières minutes avant le sinistre.

Les ingénieurs du laboratoire central de la préfecture de police, spécialisés dans ce genre d'enquête, auront pour leur part la responsabilité d'examiner les décombres, sitôt la structure stabilisée. En attendant, des drones vont survoler l'édifice pour réaliser des premières images qui permettront aux enquêteurs d'échafauder les premiers scénarios.

Chantier de rénovation du toit

La piste criminelle étant pour le moment écartée, l'enquête se focalise sur deux aspects. Il s'agit d'abord de faire la lumière sur ce qui a déclenché l'incendie. L'attention se porte sur le chantier de rénovation du toit, débuté en juillet 2018. Les enquêteurs vont surtout s'intéresser aux installations électriques, en particulier les ascenseurs, mais aussi aux manipulations – type soudure – réalisées sur place.

Par ailleurs, l'enquête devra déterminer s'il y a eu un dysfonctionnement au niveau du système d'alarme incendie ou un défaut d'analyse de celui-ci. Il s'est en effet déclenché vers 18 h 20, comme l'a confirmé le procureur de Paris, Rémy Heitz, mardi. La *« levée de doute »* effectuée par les agents de sécurité n'a pas permis de détecter de flammes. Ce n'est qu'une demi-heure après qu'une seconde sonnerie les a, à nouveau, alertés, et qu'ils ont découvert un brasier impossible à contenir. Ils ont déclaré avoir été conduits, la première fois, à effectuer des vérifications au mauvais endroit. ■

N. C. ET ÉLISE VINCENT

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

La défiscalisation des dons fait débat

Dans l'opposition comme dans la majorité, des voix s'élèvent pour critiquer la réduction d'impôt de 60 % sur les sociétés, au titre du mécénat culturel

La carcasse de pierre de Notre-Dame était encore fumante, mardi 16 avril, que la polémique enflait déjà. Les dons pour la reconstruction de la cathédrale, émanant de grandes fortunes françaises et de poids lourds du CAC 40, devraient en effet leur ouvrir droit à des réductions d'impôt de 60 %, au titre de la niche fiscale sur le mécénat.

Autrement dit, *« c'est la collectivité publique qui va prendre l'essentiel* [des frais de reconstruction] *en charge !*, déplore Gilles Carrez, député Les Républicains (LR) du Val-de-Marne et rapporteur spécial du programme patrimoine pour la commission des finances de l'Assemblée nationale. *Sur près de 700 millions d'euros* [de dons annoncés mardi], *environ 420 millions seront financés par l'Etat, au titre du budget 2020 »*.

Au lendemain de l'incendie qui a ravagé Notre-Dame, LVMH, numéro un mondial du luxe, et la famille Arnault à sa tête ont annoncé un *« don »* de 200 millions d'euros *« au fonds dédié à la reconstruction de cette œuvre architecturale qui fait partie de l'histoire de France »*. Un peu plus tôt, la famille Pinault avait annoncé débloquer 100 millions d'euros à travers sa société d'investissement Artemis. Mercredi 17 avril, elle a assuré qu'elle renonçait toutefois aux avantages fiscaux liés à ses dons pour Notre-Dame.

Dans la foulée, les annonces se sont succédé, de Total (100 millions) à la famille Bettencourt-Meyers, actionnaire de L'Oréal (200 millions) en passant par les Decaux, à travers JCDecaux Holding (20 millions) ou Martin et Olivier Bouygues (10 millions).

Une surenchère épinglée mardi dans un Tweet par l'économiste Julia Cagé, qui participa à la campagne de Benoît Hamon en 2017 : *« Les milliardaires doivent payer des impôts (dont l'ISF...), pas donner quand bon leur semble, en bénéficiant au passage d'énormes réductions d'impôt. »*

Amoindrir la niche fiscale

En effet, la niche mécénat offre 60 % de réduction sur l'impôt sur les sociétés, plafonnée à 0,5 % du chiffre d'affaires, avec la possibilité de bénéficier d'un échelonnement de l'avantage fiscal sur cinq ans (et 66 % de réduction d'impôt sur le revenu pour les particuliers, dans la limite de 20 % de leur revenu imposable). M. Carrez souligne : *« Là, on n'a pas le choix, on peut s'en réjouir. S'il n'y avait pas ces dons, les sommes pour la reconstruction devraient être prises à 100 % sur le budget de l'Etat. Mais dès lors que cet argent viendra en déduction des impôts* [qu'auraient dû payer les donateurs], *ça peut poser un problème budgétaire. »*

LA NICHE FISCALE SUR LE MÉCÉNAT D'ENTREPRISE COÛTE PLUS DE 900 MILLIONS D'EUROS PAR AN À L'ÉTAT, UN MONTANT MULTIPLIÉ PAR DIX EN QUINZE ANS

De fait, ces dons de privés sont autant de sommes qui ne devront pas être prélevées dans les fonds publics pour la reconstruction de l'édifice.

Stratégique pour les secteurs concernés (musées, expositions, patrimoine), la niche fiscale sur le mécénat d'entreprise coûte plus de 900 millions d'euros par an à l'Etat, un montant multiplié par dix en quinze ans. Dans un rapport publié à l'automne, la Cour des comptes avait appelé à *« mieux l'encadrer »*. En 2015, l'inspection générale des finances avait souligné que la France était la seule à proposer une réduction d'impôt, et pas une déduction de l'assiette imposable. Cet automne, M. Carrez avait également plaidé pour son amoindrissement, lorsque Bercy cherchait – déjà – des marges de manœuvre budgétaire. *« Nous avons eu l'accord du gouvernement pour faire des propositions dans le cadre du budget 2020, afin de la rendre plus efficace »*, rappelle le député.

« Émotion n'est pas raison »

Alors que les niches fiscales sont dans le viseur de l'exécutif, qui aurait dû annoncer ses mesures fiscales de sortie du grand débat, lundi 15 avril au soir, le débat a rebondi à la faveur de l'incendie de Notre-Dame. *« Si on veut plus de justice fiscale, le mécénat n'est pas la meilleure des choses. Je comprends l'émotion, mais émotion n'est pas raison »*, indique au *Monde* Joël Giraud, le rapporteur (LRM) du budget.

De son côté, l'ancien ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, actuellement directeur général de la collection Pinault, a réclamé un coup de pouce fiscal encore plus avantageux. Il a appelé sur Twitter à ce que *« l'Etat décrète vite Notre-Dame Trésor national, de façon à ce que les dons* (...) *bénéficient d'*(une) *réduction d'impôt de 90 % »*. Mais, mercredi 17 avril, l'ancien ministre de la culture en a abandonné l'idée, constatant au micro de France Inter que *« la question des financements semble réglée »*.

« On doit pouvoir le faire aussi pour certaines œuvres immobilières dont l'importance est particulièrement évidente », expliquait au *Monde* M. Aillagon. Or, *« les crédits budgétaires alloués par l'Etat s'effectueront forcément au détriment d'autres chantiers »*, poursuivait-il.

Brigitte Kuster, députée (LR) de Paris, a aussi déposé, mardi, sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à inscrire la cathédrale comme trésor national. *« Nous allons voir avec le gouvernement quel dispositif spécifique nous mettons en œuvre, mais bien évidemment, l'Etat sera là auprès de tous nos compatriotes pour reconstruire »* et il *« assumera ses responsabilités »*, avait assuré en début de journée l'actuel ministre de la culture, Franck Riester, sur France Inter. *« A priori, les Français n'ont pas besoin de déduction fiscale pour donner pour Notre-Dame. Même les plus riches ! »*, s'agaçait une source à Bercy.

Le sujet a pourtant été évoqué mardi lors d'une réunion interministérielle à Matignon, avec notamment Franck Riester et le ministre des comptes publics, Gérald Darmanin. Un mécanisme ad hoc devrait être créé pour ce cas précis. *« Les ministres travaillent à des propositions pour arrêter le régime fiscal qui sera appliqué aux dons. C'est le président qui tranchera »*, indiquait le cabinet de Gérald Darmanin. ■

AUDREY TONNELIER ET NICOLE VULSER

Le « trésor » et une centaine d'œuvres mis à l'abri

Dès le début de l'incendie, des tableaux, sculptures et objets sacrés ont été transportés à la Mairie de Paris puis dans les réserves du Louvre

Une statue emmaillotée telle une momie dans une bâche en plastique fermée par un large ruban adhésif, deux fauteuils habillés de velours rouge, deux prie-Dieu, des croix, des candélabres, chandeliers et bougeoirs en métal doré, des tableaux de grande taille et d'autres plus petits emballés à la va-vite... Déposés sur un morceau de moquette dans un coin de la salle Saint-Jean, espace de la mairie de Paris utilisé d'ordinaire pour des expositions, ces objets ont été sauvés, dans la soirée du lundi 15 avril, de l'incendie qui a ravagé Notre-Dame de Paris.

Un maigre butin, se dit-on, comparé au nombre d'œuvres précieuses – tableaux, notamment les treize mays, toiles de grande taille à sujet religieux, sculptures, objets sacrés – que renferme la cathédrale. *« Un miracle plutôt »*, corrige Christophe Girard, adjoint à la mairie de Paris pour la culture, venu constater en compagnie de quelques journalistes la mise à l'abri des objets qu'il évalue un peu généreusement à *« une centaine de pièces »*. L'examen se fait dans un silence religieux, comme si l'on rendait visite à un grand malade. Il est interdit de s'approcher des pièces, gardées par deux employés de la Mairie de Paris chargés de la sécurité.

« Compte tenu de l'ampleur de l'incendie et de la force de l'eau, on aurait pu ne rien sauver », dit l'adjoint d'Anne Hidalgo, se félicitant que le trésor de Notre-Dame – la sainte Couronne d'épines, la tunique de Saint Louis, le morceau de croix et le clou de la Passion – ait pu être sauvé. L'ensemble se trouve dans un coffre *« dans un endroit tenu secret »* de l'Hôtel de ville. Toutes ces reliques, œuvres et objets ont été transportés dans les réserves du musée du Louvre dans la soirée de mardi, a précisé le régisseur du patrimoine de Notre-Dame, Laurent Prades, sur Europe 1.

Les mays endommagés

C'est dès 19 heures, quelques minutes après que l'incendie se fut déclaré, qu'une cellule de crise s'est mise en place à la Mairie de Paris pour, en relation avec les pompiers et sous la conduite d'agents du ministère de la culture, commencer à évacuer les œuvres les plus sensibles ou les plus accessibles. *« Tout ce qui pouvait être bougé a été bougé »*, déclare Karen Taïeb, adjointe à la Mairie chargée du patrimoine. Trois camions ont été mobilisés pour transférer les pièces de la cathédrale vers la Mairie de Paris, deux lieux distants d'à peine 500 mètres mais dont les accès étaient rendus difficiles compte tenu de la foule venue voir l'incendie et des barrages de sécurité installés par la police. Trois heures après avoir quitté le chœur et la nef de la cathédrale en flammes, les œuvres repérées étaient mises en sécurité.

Quant aux autres qui n'ont pu être déplacées, difficile pour le moment de savoir précisément si elles ont été ou non endommagées. *« Les pompiers sont encore sur place, c'est trop tôt, aucune visite détaillée n'est envisageable actuellement. Il y a forcément des dégradations, avec la chaleur due à l'incendie puis l'eau qui dégouline de partout*, répond Christophe Girard. *L'autel principal semble dans un état encourageant, nous a dit Mgr Patrick Chauvet, le recteur de Notre-Dame. Mais nous n'avons pas de détails sur le chœur. »* La richesse de ce dernier est constituée par les stalles, sièges en bois sculpté dont les dossiers portent des scènes de la vie de la Vierge et des allégories, qui ont été gonflées d'eau, a précisé Laurent Prades. Deux chaires complètent l'ensemble le plus important de sculptures sur bois du XVIIIe siècle encore en place aujourd'hui.

Le ministre de la culture, Franck Riester, a annoncé mardi que les mays, endommagés par les fumées, seraient transportés au Louvre avant la fin de la semaine pour être *« déshumidifiés et restaurés »*. Le grand orgue, qui avait été remis à neuf en 2014, n'aurait pas souffert des quantités d'eau déversées pour éteindre les flammes, a avancé le régisseur du patrimoine, mais il a été recouvert de poussière et de suie. Surprise, le coq qui coiffait la flèche et qu'on croyait perdu a été retrouvé, cabossé, mais sans les reliques qu'il était supposé recéler.

Enfin, si certains vitraux ont été gravement endommagés, explosant sous la chaleur, les rosaces, mesurant jusqu'à treize mètres de diamètre, auraient résisté, selon Mgr Chauvet. Un démontage temporaire sera cependant à envisager en raison du plomb liant le verre qui peut avoir fondu, fragilisant l'ensemble. Faute de retrouver rapidement sa flèche, Notre-Dame devrait sans trop tarder offrir à nouveau aux regards ces chefs-d'œuvre des XIIe et XIIIe siècles. ■

SYLVIE KERVIEL

Les objets sauvés de l'incendie et entreposés dans la salle Saint-Jean de l'Hôtel de ville de Paris, le 16 avril, avant leur départ pour les réserves du Louvre. THOMAS SAMSON/AFP

Le temps des polémiques sur la gestion des chantiers

Des acteurs du patrimoine dénoncent les moyens dérisoires alloués par les politiques publiques et le manque de respect des normes de sécurité

Les dernières braises de l'incendie de Notre-Dame ne sont pas totalement consumées que la polémique prend déjà de l'ampleur. Des professionnels et des historiens de l'art sont montés au créneau pour dénoncer la façon dont sont menés les travaux de restauration des édifices du patrimoine français. Pointés en particulier, les moyens alloués par les politiques publiques et le manque de respect des normes de sécurité sur les chantiers.

Mardi 16 avril au matin, sur Franceinfo, le rédacteur en chef du magazine en ligne *La Tribune de l'art*, Didier Rykner, a dénoncé le manque d'entretien dont souffrent, selon lui, les monuments historiques et notamment les églises parisiennes. *« C'est l'incendie de trop ! (...) Il y a déjà eu une série d'incendies de ce type. Les prescriptions pour les travaux sur monuments historiques étaient insuffisantes. J'avais demandé une loi et on n'a rien fait*, a asséné le journaliste. *Si la piste se précise, il va falloir que les responsables soient désignés. Un architecte du patrimoine m'a dit qu'on aurait pu éviter ça avec certaines mesures. »* Un *« danger considérable »* pèserait par ailleurs sur l'église de la Madeleine, dans le 8e arrondissement de Paris, où de nombreuses prises électriques ne seraient *« absolument pas aux normes »*.

Principal responsable du chantier de restauration de Notre-Dame, le ministère de la culture se défend de toute négligence. Il affirme que *« de très gros investissements sur la sécurité incendie* [y ont été faits] *il y a quelques années »*. Benjamin Mouton, architecte en chef des monuments historiques, chargé de la cathédrale de Paris de 2000 à 2013, a confirmé que la protection contre le feu était à son plus haut niveau, sur le site spécialisé *Batiactu*. De nombreuses portes en bois avaient été remplacées par des portes coupe-feu, et tout appareil électrique avait été interdit dans les combles.

Des détecteurs avaient été installés *« un peu partout »* sur le site en même temps qu'un PC de sécurité *« avec du personnel 24 heures/24 pour éviter tout départ de feu »*, a précisé, de son côté le porte-parole de Notre-Dame, André Finot. L'édifice a bien été évacué en quelques minutes, mais, en dépit de toutes ces dispositions, l'incendie n'a pas pu être maîtrisé à temps.

Des budgets faibles

Sans incriminer précisément la gestion du chantier de restauration qui était en cours sur le monument le plus visité d'Europe, un expert incendie près la cour d'appel de Paris va plus loin dans la dénonciation : *« Les procédures* [de sécurité] *sont très rarement respectées, tout le monde s'en fout, les entreprises comme les assurances*, affirme-t-il à l'AFP sous couvert d'anonymat. *Quand on voit certaines choses, c'est hallucinant. »* Sur les cinq expertises qu'il diligente en moyenne chaque année, *« au moins une*, affirme-t-il, *concerne un problème de point chaud »*, cette source de chaleur qui peut se propager dans le bâtiment.

« LES PROCÉDURES [DE SÉCURITÉ] SONT TRÈS RAREMENT RESPECTÉES, TOUT LE MONDE S'EN FOUT », DÉNONCE UN EXPERT INCENDIE PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

Il est souvent très difficile pour les architectes de faire respecter certaines règles de sécurité, comme celle consistant, par exemple, à ne plus faire de soudure au-delà de 14 heures, de manière à pouvoir être présent en cas de départ de feu. *« Les entreprises subissent souvent des pressions de la part des maîtres d'ouvrage pressés d'avancer dans leur chantier »*, témoigne cet acteur de la construction.

Egalement invité à la matinale de Franceinfo, le président du Centre André-Chastel, Alexandre Gady, à la tête de la plus importante équipe de recherche française en histoire de l'art, pointe lui aussi la faiblesse du budget des monuments français : *« On en fait une variable d'ajustement, mais à un moment, ça crée des problèmes de sécurité graves. »* Pour l'historien, *« l'état du patrimoine n'est pas du tout à la hauteur du niveau d'un grand pays* [comme la France]*»*, l'un des principaux contributeurs à la liste des sites classés au Patrimoine de l'humanité par l'Unesco.

Quant au Loto du patrimoine, mis en œuvre par l'animateur de radio et de télévision Stéphane Bern en septembre 2018, à la demande du président de la République, il n'est à ses yeux qu'*« un pis-aller »*. Quelque 30 millions d'euros avaient été collectés à l'occasion de cette première au profit, en priorité, de dix-huit sites emblématiques.

Un autre expert intervenant sur les questions patrimoniales, qui, lui aussi, requiert l'anonymat, conteste les arguments de Didier Rykner et d'Alexandre Gady. *« On ne peut pas dénoncer les moyens financiers mis en œuvre au Grand Palais, alors que la sécurité n'y était pas totalement assurée*, explique-t-il. *Le Louvre, Versailles ou Notre-Dame bénéficient d'importants moyens. Ce ne sont pas des monuments délaissés. »* Rappelons que l'Etat consacre environ 320 millions d'euros par an pour l'ensemble du patrimoine bâti français.

La cathédrale a en outre suscité un élan de solidarité inédit : mardi au soir, les promesses de dons atteignaient les 800 millions d'euros. Un montant colossal qui cache la condition des petits édifices en péril, publics et privés, dont la notoriété ne suscite guère autant de faveurs. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

Les inquiétudes de Franck Riester

Une épée de Damoclès est toujours en suspens sur Notre-Dame, selon le ministre de la culture, Franck Riester, qui a affirmé, mardi 16 avril sur RTL, que des points de l'édifice semblaient montrer d'inquiétants signes de faiblesse : *« Oui, je suis toujours inquiet sur deux parties de Notre-Dame. Le pignon du transept nord* [partie dans laquelle est venue se nicher l'extrémité de la flèche en flammes] *qui risque de s'effondrer sur la rue du Cloître ; et une deuxième partie sur la tour sud à l'intérieur qui risque, en s'effondrant, d'entraîner le pignon central triangulaire qui est entre les deux tours. »* Le ministre pense que, *« dans les 24 à 48 heures, on aura sécurisé* [ces deux points délicats]*»*.

« Ce traumatisme peut renforcer le lien entre la nation et son patrimoine »

Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux, souligne que l'entretien régulier des bâtiments est trop souvent négligé

ENTRETIEN

Opérateur des visites des tours de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, le Centre des monuments nationaux (CMN) est l'un des acteurs publics chargé de préserver et de valoriser le patrimoine historique français. Entretien avec son président, Philippe Bélaval.

En novembre 2018, dans un rapport remis au ministère de la culture, vous souligniez le manque d'efficacité des politiques publiques de protection du patrimoine. L'incendie de Notre-Dame valide-t-il votre diagnostic ?

Ce que disait le rapport, c'est que nous ne sommes pas allés au bout de la réflexion sur le fait que l'entretien régulier des bâtiments est trop souvent négligé. Et que cela oblige périodiquement à mener de grandes opérations de restauration qui coûtent cher et peuvent fragiliser d'avantage les monuments. Il y a toujours eu ce débat, relancé aujourd'hui par l'incendie de Notre-Dame, sur l'entretien insuffisant de notre patrimoine. Mais la question qui se pose aujourd'hui est celle de la sécurité des chantiers de restauration. Comment faire pour les sécuriser ? Oui, les chantiers sont des moments sensibles mais il faut en passer par là. Sur celui de l'hôtel de la Marine, à Paris, pour lequel le Centre des monuments nationaux est maître d'ouvrage, nous avons connu un départ de feu bénin. Le risque zéro n'existe pas.

Cet événement et l'afflux de dons qui l'accompagne, peuvent-ils faire changer la politique menée en faveur du patrimoine ?

Si le Loto du patrimoine a été lancé, si on essaie de diversifier les modes de financement pour l'entretien et la restauration des monuments, c'est justement pour répondre à une nécessité. C'est frustrant quand cela arrive après coup, mais il est possible que ce drame accélère la mobilisation et qu'il aide à la prise de conscience, pour une partie du public, de la place que les monuments, et le patrimoine en général, occupent dans notre vie. C'est un prix très cher payé, mais ce traumatisme peut paradoxalement conduire à un renforcement du lien entre la nation et son patrimoine.

La question des moyens est évidemment importante quand il s'agit de mener de front des opérations très lourdes de restauration du patrimoine. Ce qui est certain, c'est que désormais les priorités en terme patrimonial vont être regardées de manière différente car personne ne peut rester insensible à ces images terribles et à l'élan de sympathie à l'échelle de la planète que cela suscite. Ce n'est plus une question religieuse ou politique.

Il y avait aussi beaucoup à dire sur l'état de conservation de la cathédrale. Si l'argent arrive en masse, on pourra restaurer des parties qui auraient sans cela attendu longtemps. On pourrait donc retrouver la cathédrale blessée, par certains côtés embellie, mais surtout toujours debout.

Se poseront prochainement les questions sur la reconstruction du toit. Faut-il reconstruire à l'identique ?

Il y a toujours des débats entre les responsables de la conservation pour savoir quel état de restauration l'on choisit pour les monuments. Est-ce que l'on revient à l'état d'origine ou pas ? Pour la cathédrale de Reims, le choix s'est porté sur le béton lors des travaux de reconstruction. Ce débat porte aussi sur le fait de savoir si l'on efface les traces du désastre ou si on en laisse comme un témoignage d'une histoire très sombre. De toutes les façons, le souci des restaurateurs sera que l'ambiance de la cathédrale, une fois les travaux terminés, soit la plus proche possible de celle d'aujourd'hui. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR GUILLAUME FRAISSARD

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Brexit : la panique des éleveurs irlandais

Le report de la sortie de l'UE au 31 octobre n'a pas rassuré les agriculteurs, inquiets du retour d'une frontière

REPORTAGE
EMYVALE (IRLANDE), DROMINTEE (IRLANDE DU NORD) - *envoyée spéciale*

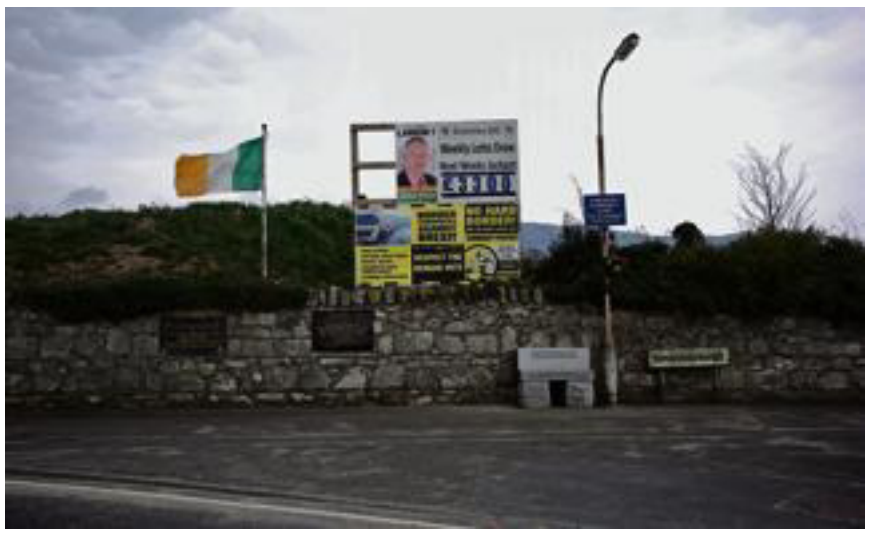

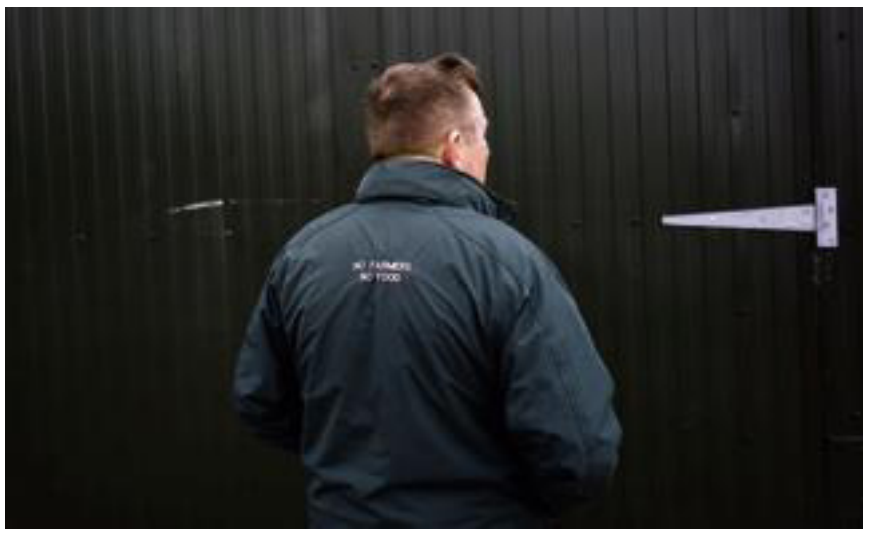

En haut : Darran McKenna, à Emyvale, élève des holsteins pour une coopérative située de part et d'autre de la frontière. En bas, à droite : Frank Brady, président du principal syndicat agricole à Clontibret (Irlande). A gauche : des panneaux contre le retour de la frontière physique, à Jonesborough. CLEMENTINE SCHNEIDERMANN POUR « LE MONDE »

Darran McKenna aurait toutes les raisons d'être un homme tranquille. Cet éleveur irlandais d'Emyvale, dans le Monaghan, a repris la ferme familiale créée il y a cinq générations. Il a construit de nouveaux hangars, modernisé la salle de traite, creusé un tunnel pour que ses vaches puissent traverser la route sans stress. En dix ans, il a presque doublé son cheptel et possède désormais 105 têtes. Dans sa maison, construite à flanc de colline, où il vit avec Denise, sa femme, et leurs quatre enfants, une énorme coupe témoigne de ses efforts : Darran a reçu, en 2018, le prix du meilleur lait d'Irlande. Une récompense acquise grâce au soin apporté à ses vaches et à leur mode de vie. Ses holsteins paissent la quasi-totalité de l'année. *« Je tire de bons revenus, car, contrairement à certaines exploitations comme en France, je n'ai pas besoin d'acheter des céréales ou des compléments alimentaires. Mes vaches mangent toute l'année de l'herbe. »*

Mais l'horizon de l'éleveur s'est bouché le 23 juin 2016, lorsque le Royaume-Uni a voté en faveur du Brexit. Il vit depuis près de trois ans dans la hantise du retour d'une frontière physique entre les deux Irlandes, abolie en 1998. Sa ferme est située à un jet de la frontière avec l'Ulster. Cette barrière invisible et sinueuse s'étire en dents de scie sur 500 kilomètres. Environ 30 000 personnes et 6 000 camions la franchissent chaque jour sans contrainte.

Embouteillages et temps perdu

La coopérative LacPatrick, pour laquelle Darran McKenna travaille, collecte quotidiennement le lait cru de plus de 1 000 fermes de chaque côté de la ligne de démarcation, 600 millions de litres par an. Ses camions-citernes traversent chaque jour plus d'une centaine de fois la frontière du nord au sud, et du sud au nord. Le lait est transformé en poudre en République d'Irlande, en fromage en Ulster.

Le retour d'une séparation physique sonnerait la fin de cette collecte mixte et serait synonyme de taxes, qui pourraient doubler le prix du lait, sans compter les embouteillages et le temps perdu aux contrôles douaniers. Des charges impossibles à supporter pour les petits agriculteurs.

Tandis que l'incertitude du Brexit ronge depuis deux ans les Irlandais, le nouveau délai accordé au gouvernement de Theresa May par les Vingt-Sept, le 10 avril, ressemble à un supplice. *« Tout le monde en a ras le bol de cette situation »,* résume Darran McKenna. Le risque économique pour l'agriculture irlandaise, premier secteur d'activité (hors les multinationales, comme Google et Facebook, installées dans le pays) avec près de 110 000 emplois, est considérable : la moitié de la production de volaille, porc, bœuf et lait est exportée vers le Royaume-Uni, premier partenaire commercial dans le secteur agroalimentaire.

La situation en cas de « no deal » ne serait guère meilleure pour les agriculteurs d'Irlande du Nord. Une sortie brutale de l'Europe s'accompagnerait de taxes douanières, de contrôles sanitaires et surtout de la suppression des subventions européennes, qui financent à hauteur de 80 % l'agriculture de l'Ulster. Pour Damian McGenity, 45 ans, éleveur de limousines à Dromintee, le « no deal » équivaudrait à une *« mise à mort » : « Le Brexit, j'y pense chaque jour. Ce sera tragique pour nous, mais aussi pour l'emploi. A 8 km d'ici, Norbrook, le leader mondial de produits pharmaceutiques vétérinaires, qui fait travailler 2 000 personnes, a prévenu qu'en cas de "no deal", il déménagerait ou fermerait. »*

Damian McGenity est membre de l'association Border Communities Against Brexit. Juste avant le sommet européen du 10 avril, comme ils le font régulièrement depuis deux ans, ses militants – des agriculteurs, entrepreneurs, habitants – ont manifesté le long de la frontière contre le retour d'une séparation physique, avec faux douaniers et simulacre de contrôles. Au centre du village de Jonesborough, à côté de Dromitee, l'association a érigé, au-dessus de deux plaques en mémoire de jeunes tués par l'armée britannique en 1922 et en 1975, un grand panneau : *« No hard border, end the Brexit chaos now »* (« pas de frontière physique, mettez fin au chaos du Brexit maintenant »).

« Bordel sans fin »

« Comment va se résoudre le Brexit ? Je ne sais pas, c'est un bordel sans fin, se désole Damian McGenity. *Nous n'avons aucune confiance dans les politiciens anglais, ils mentent, ils nous manipulent. L'Irlande du Nord a voté contre le Brexit* [56 %], *et nous demandons que ce vote soit respecté. Ce que nous voulons, c'est rester dans l'Europe. La question posée, ce n'est pas celle de l'Irlande, mais celle de savoir si l'on veut être dans le Royaume-Uni ou dans l'Europe. »*

L'éleveur est né, comme ses parents, sur cette terre transfrontalière. Avant les accords de paix de 1998, 3 000 soldats britanniques étaient positionnés sur toutes les collines alentour. *« Ils passaient dans nos champs, coupaient les fils barbelés. Il y avait en permanence trois hélicoptères dans le ciel. Tout le monde était contrôlé. On était véritablement encerclés. Et ça, nous ne voulons jamais le revivre. »*

> **« Pour les Anglais, l'agriculture n'a aucune importance »**
> **FRANK BRADY**
> éleveur irlandais

A 40 km de là, à Clontibret, en République d'Irlande, Nigel Renaghan, éleveur de volailles et de bœufs, et président régional de la Irish Farmers'Association, principal syndicat agricole, en est persuadé : le délai accordé par les Européens à Theresa May jusqu'au 31 octobre ne *« changera rien ». « Les Anglais ne prendront pas de décisions. Ils sont beaucoup trop loin des réalités et n'ont aucune idée de ce que représente la frontière en Irlande. »* Sa vie, comme celle de tous les habitants du comté, est intimement liée à l'Ulster. Son exploitation jouxte la frontière, et ses quatre enfants vont à l'école en Irlande du Nord. Ses bêtes sont tuées dans les abattoirs situés en Irlande du Nord, et la viande est conditionnée en République d'Irlande. *« Les communautés sont maintenant soudées, les problèmes religieux oubliés, nous avons l'habitude de travailler ensemble. »*

Frank Brady, éleveur de volailles et de porcs, n'est pas plus optimiste. *« Pour les Anglais, l'agriculture n'a aucune importance. Ils veulent aller au pub, boire une pinte, fumer une cigarette et manger la nourriture la moins chère possible. Quand ils ne pourront plus acheter de bœuf irlandais, ils mangeront du bœuf argentin, américain, brésilien, nourri aux hormones »,* s'emporte l'Irlandais, qui arbore sur son blouson l'inscription *« No farmers, no food »* (« pas de fermiers, pas de nourriture »). ■

SOPHIE LANDRIN

Au Royaume-Uni, le retour de l'extrême droite pour les européennes

Les formations europhobes attirent, d'après les sondages en vue du scrutin européen, les électeurs frustrés par le blocage du Brexit

LONDRES - *correspondant*

Après « Le divorce voté mais sans cesse repoussé » et « Theresa May, première ministre sans pouvoir, mais indéboulonnable », un nouvel acte de la tragi-comédie du Brexit vient de débuter, qui pourrait s'intituler « Les élections européennes dont personne ne veut ». Il y a moins d'un mois, l'idée que le scrutin européen puisse se tenir au Royaume-Uni était considérée comme loufoque. *« Quel message cela enverrait-il ? »,* remarquait Mme May. La première ministre comptait brandir la menace de ces élections humiliantes pour obtenir des députés qu'ils votent l'accord de divorce qu'elle a négocié avec l'UE. Si le « deal » avec les Vingt-Sept était ratifié avant le 22 mai, le scrutin européen serait annulé au Royaume-Uni, a promis la première ministre. Mais cette perspective s'éloigne.

Destinés à définir un compromis, les pourparlers entamés par le gouvernement avec l'opposition travailliste patinent. Cauchemar virtuel, les élections européennes désormais annoncées pour jeudi 23 mai apparaissent comme une très sérieuse probabilité, au point de fixer un nouvel horizon politique. Elles sont la conséquence de la demande de Londres d'un nouveau report du Brexit (fixé par l'UE au 31 octobre). Tandis que les anti-Brexit rêvent de transformer le scrutin en une sorte de référendum pro-européen, les partisans d'un Brexit dur en attendent une nouvelle débâcle pour Theresa May et une occasion pour la congédier et s'élancer à l'assaut de Downing Street.

Désastre annoncé pour les tories

Tous les sondages annoncent en effet un désastre pour le Parti conservateur, qui ne recueillerait que 16 % des voix (contre 23,1 % lors du scrutin européen de 2014). La formation de Mme May perdrait des points au profit des deux formations d'extrême droite, qui comptent profiter de la campagne pour attirer les électeurs furieux de l'absence de résultat sur le Brexit : le Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP) et le Parti du Brexit que vient de fonder Nigel Farage, ancien dirigeant du UKIP. Les derniers sondages créditent au total leurs deux formations de 25 % à 29 % des voix.

Après le sommet européen du 10 avril, Theresa May a accordé aux députés des vacances jusqu'à Pâques, et elle est elle-même partie en randonnée avec son époux Philip au Pays de Galles. Nigel Farage, qui avait contraint l'ancien premier ministre David Cameron à l'organisation du référendum de 2016, a profité de cette étrange trêve pour opérer son grand retour, contre *« le Brexit trahi »*. M. Farage, qui siège depuis près de vingt ans au Parlement européen, promet de *« foutre la trouille de leur vie »* aux députés de Westminster. Il cherche à se démarquer de son ancienne formation, le UKIP, aujourd'hui ouvertement xénophobe et anti-islam. Même si sa recherche de respectabilité a été entachée par les Tweet antisémites et islamophobes de deux de ses proches, c'est probablement lui, ainsi que Gerard Batten, l'actuel chef du UKIP, qui risquent de bénéficier le plus de ces extravagantes élections involontaires.

De son côté, à 24 %, le Labour piétine, en raison de ses positions ambiguës sur le Brexit, au profit des formations ouvertement proeuropéennes que sont le LibDem, les Verts et Change UK – qui regroupe les députés ayant récemment fait défection chez les tories et au Labour. La campagne risque de mettre à nu le fossé entre des adhérents largement anti-Brexit et favorables à un second référendum, et leur leader Jeremy Corbyn, eurosceptique opposé à un second vote sur le Brexit.

Dans l'idéal, M. Corbyn préférerait que Theresa May mette en œuvre le Brexit et en subisse les conséquences. Mais la base de son parti n'apprécierait pas qu'il lui fasse la courte échelle. D'où son peu d'empressement à faire aboutir les discussions engagées avec le gouvernement. Mardi 16 avril, M. Jeremy Corbyn a évoqué un blocage, stigmatisant *« le projet gouvernemental d'une société déréglementée et défiscalisée apte à passer un accord avec Trump »*. ■

PHILIPPE BERNARD

Pramila Bisoi, une voix pour les Indiennes pauvres

La candidate aux origines paysannes est quasi sûre d'être élue dans un Parlement où les femmes sont rares

REPORTAGE
ASIKA (INDE) - *envoyé spécial*

Debout dans sa Jeep sans toit, à l'ombre d'un parasol vert aux couleurs du parti Biju Janata Dal (BJD), Pramila Bisoi se tient droite comme une statue. Sur la route parsemée de nids-de-poule, son corps est si frêle qu'il ne cesse de balancer de droite à gauche. Elle manque parfois de tomber à force de vouloir garder les mains jointes en guise de salutation aux villageois massés sur le bord de la route. La paysanne de 70 ans, aux mains calleuses et au sari légèrement relevé sur la tête, n'est pas tout à fait rompue à ce genre de *road show* électoral. Elle n'a appris qu'elle était candidate aux élections générales que trois semaines avant le début du scrutin, organisé jeudi 18 avril dans cette circonscription rurale d'Asika, dans l'Odisha, dans l'est de l'Inde. Du 11 avril au 19 mai, 900 millions d'Indiens sont appelés aux urnes pour renouveler leur Parlement, qui élira le prochain premier ministre. Dans cette circonscription d'environ 2 millions d'habitants, rares sont ceux qui la connaissent. Alors son parti lui a conseillé de faire de son mieux pour ressembler au portrait d'elle qui figurera sur la machine électronique le jour du vote : sourire aux lèvres et mains jointes.

Les candidates sont rares dans ces élections : seulement 12 % à 14 % du total des investitures pour les grands partis nationaux. Les femmes sont sous-représentées au Parlement indien, alors que leur taux de participation ne cesse d'augmenter. Il était de 20 % dans les années 1960 et devrait rattraper celui des hommes lors du prochain scrutin. Un poids croissant qui oblige certains partis à s'intéresser à elles. Le BJD est l'un des rares à leur avoir réservé un quota de 33 % sur sa liste de candidatures.

Ce parti régional est si influent dans la circonscription d'Asika que Pramila Bisoi a toutes les chances de devenir députée. Les femmes comme elle, qui n'ont pas étudié et dont la famille n'est pas engagée politiquement, sont encore plus rares. Pramila Bisoi ne parle ni l'hindi ni l'anglais, les deux langues officielles d'Inde. Elle ne sait lire que l'oriya, la langue régionale de l'Odisha, et ne sait plus comment l'écrire depuis qu'elle a quitté l'école, à l'âge de 9 ans. Elle n'a jamais pris l'avion et n'a encore jamais visité la capitale indienne où siège le Parlement. Mais tout cela ne l'impressionne guère.

Pramila Bisoi, le 1er avril, dans l'Etat d'Odisha. ISHAN TANKHA POUR « LE MONDE »

« Besoin de gens authentiques »

Pramila Bisoi faisait déjà de la politique à l'écart des partis. *« Ce n'est pas parce qu'on laissait les partis aux hommes qu'on ne faisait pas pression sur les autorités »*, raconte-t-elle dans un haussement d'épaules. A plusieurs reprises, elle a bloqué la route qui passe à côté de son village pour alerter les autorités sur l'extraction illégale de sable dans la rivière voisine, ou pour obliger la police à arrêter un homme qui coupait des arbres dans la forêt. Elle a reçu de nombreuses décorations du gouvernement pour avoir préservé les paons, dont les plumes sont sacrées, ou pour avoir reboisé des forêts. Elle a aussi aidé des milliers de femmes de la région à créer des groupes d'entraide réservés aux femmes qui bénéficient d'emprunts à des taux attractifs pour démarrer une activité.

Quand les autres candidats parlent *« guerre avec le Pakistan »* ou font la chasse aux *« antinationaux »*, elle parle *« eau »* et *« forêt »*. Dans les zones rurales de l'Odisha, où les rivières sont asséchées par l'exploitation minière, les femmes doivent parcourir des kilomètres pour se ravitailler dans des cours d'eau parfois pollués. *« Protéger la forêt, c'est garder l'air pur, mais aussi protéger les rivières et garder l'eau propre »*, insiste Pramila Bisoi. Elle veut aussi que les femmes soient payées autant que les hommes dans les champs. L'Inde est le pays d'Asie où les écarts de revenus entre hommes et femmes sont les plus élevés.

« Maman, parle un peu de politique ! », l'interrompt sa fille. Pramila Bisoi n'est pas à l'aise avec cet exercice. *« C'est avec les chansons que je mobilise les femmes et que je transmets mon message, moi »*, s'agace-t-elle. On lui demande donc de nous répondre en chantant : *« Ensemble, nous combattrons les démons de la société/Unies, nous leur ferons peur/ Nous abolirons les dots/Ensemble nous ferons avancer le pays et nous mettrons des sourires sur le visage de chacun »*.

Depuis sa nomination surprise, les responsables locaux du BJD doivent bien se faire une raison. *« Les responsables politiques ne sont pas assez honnêtes, on a besoin de gens authentiques comme Pramila »*, confie Arun Patnaik, responsable local du BJD. Son collègue croit savoir que *« les femmes ont une approche plus sensible des élections, car elles sont dans l'émotion »*. Un autre ajoute que *« lorsque la politique s'adresse aux femmes, cela ne bénéficie pas à une, mais à deux familles, celle de ses parents et celle de son époux, chez qui elle part vivre après son mariage »*.

« Je suis pauvre comme vous »

En les entendant, dans la pièce d'à côté, Pramila Bisoi ne bronche pas. Elle est trop occupée, ce matin-là, à signer des documents vierges, assise par terre dans sa chambre. C'est sa déclaration de dépenses de campagne, que le parti remplira pour elle. Un des responsables arrive avec à la main une paire de chaussures roses à semelle compensée. Mais Pramila Bisoi insiste pour continuer à porter ses sandales de paysannes : *« Et si je tombe et que je me casse une côte, qu'est-ce que vous direz ? »* Le réalisateur de son clip de campagne attend son tour. Il veut la filmer dans une école jouant avec des enfants, puis sur la route du village, tenant par la main son mari. *« Je veux faire d'elle un personnage de film : une femme qui part de rien pour arriver au sommet »*, explique-t-il.

Quand les autres candidats parlent « guerre avec le Pakistan » ou font la chasse aux « antinationaux », elle parle « eau » et « forêt »

Puis le cortège électoral se met en route. Au milieu de massifs verdoyants, des femmes tribales, le visage tatoué, l'attendent depuis des heures. Elles ne sont pas venues pour elle, mais pour les saris qu'on leur a promis si elles venaient. Une femme candidate ? *« Pourquoi pas,* répond l'une d'elles. *Les hommes sont arrivés les premiers sur terre, donc les femmes doivent apprendre d'eux si elles veulent progresser. »* Le convoi se rend ensuite dans le village où Pramila Bisoi a grandi. *« J'étais la seule enfant à aller à l'école, et à ne pas m'occuper des tâches ménagères pendant que les mères travaillaient dans les champs »*, explique-t-elle.

La paysanne se maquille et réajuste son écharpe du BJD. Elle prend le micro : *« Tout le monde ici est ma famille, je suis pauvre comme vous, votre terre est ma terre. »* L'assemblée est essentiellement composée d'hommes. Les femmes sont visibles au loin, accroupies dans les champs sous un soleil de plomb. *« On ne peut pas assister au meeting, sinon on ne sera pas payées*, lâche Anu, visage buriné, une serpette à la main. *Mais on sera là pour voter. »* Ce 18 avril, Anu votera pour la première fois de sa vie. ■

JULIEN BOUISSOU

Michelle Obama galvanise son public à Paris

L'ex-First Lady américaine a fait salle comble pour la tournée promotionnelle de son livre

Elle a du chien, Michelle Obama. Et du charisme. Une spontanéité décoiffante. Mais l'ex-première dame américaine a bien plus que cela. Il fallait entendre les réactions passionnées des jeunes femmes venues l'écouter mardi 16 avril, dans la vaste salle de l'AccorHotels Arena à Paris, pour comprendre l'impact de ses propos et l'importance de son rôle de mentor et de modèle. *« On a tous vibré à "Yes we can"*, disait Dzaelea, 32 ans, assistante de gestion, venue avec ses deux sœurs et sa mère originaire du Congo. *Son parcours et ses paroles nous boostent. Elle s'est construite et élevée dans un milieu pauvre et un pays raciste. Elle prêche la force des femmes et leur sororité. Qui, mieux qu'elle, pourrait inculquer de l'espoir à des filles de la banlieue ? »*

C'est d'ailleurs à elles, les filles et puis leurs mères, qu'elle s'est essentiellement adressée. Comme c'est pour elles qu'elle a écrit le livre *Devenir* (Fayard, 2018) dans lequel elle raconte l'itinéraire d'une *« personne ordinaire qui s'est trouvée dans une aventure extraordinaire »* ; la vie d'une fille d'un quartier pauvre de Chicago, dont le grand-père né en 1912 et petit-fils d'esclave avait vu tous ses rêves se fracasser, mais dont les parents étaient décidés à ce que leurs enfants aient accès à tous les possibles. Car rien n'est interdit, pense cette avocate, à qui travaille, rêve, relève des défis et dispose de confiance.

Show à l'américaine

L'événement avait des allures de show à l'américaine, l'arrivée de l'ex-First Lady étant précédée d'un montage de photos et vidéos à sa gloire, puis de courtes interventions sur scène de jeunes filles prometteuses. La musique était forte, les milliers de personnes qui avaient payé leur place entre 65 et 600 euros réclamaient leur rock star. Elle est donc arrivée, royale et chaleureuse, accueillie par une standing ovation. Alors a commencé le voyage dans la vie de Michelle Robinson. Un voyage en forme de success story mais dont elle s'est employée à ne cacher ni les doutes, ni les crises, ni les failles, donnant au public l'impression qu'au fond, une telle histoire pourrait lui arriver.

« Enfin, pas exactement la même !, s'exclamait en riant Céleste, une jeune infirmière de 23 ans d'origine congolaise, venue d'Ivry avec sa mère et sa sœur. *Mais tout de même : elle montre qu'au lieu de se plaindre ou de se laisser ballotter par les événements, on peut les orienter. »* C'était le but de cette rencontre : impulser force et volonté, refus d'une prédestination quelconque par le milieu d'origine, la race, le genre, ou l'orientation sexuelle ; urgence de s'emparer de sa propre histoire et de faire résonner sa voix.

La chance de Michelle fut incontestablement ses parents. Ce père si courageux qui ne se plaignait jamais, niant la maladie qui le diminuait chaque jour. Cette mère si altruiste *« qui sut voir la flamme qui habitait sa fille et l'a entretenue »*, quand tant de parents, par peur ou conformisme, brident les rêves de leurs filles. *« Une conseillère d'orientation m'a dit un jour : vous n'avez pas le profil de Princeton ! Quarante ans plus tard, je m'en souviens encore. Les mots comptent pour les jeunes. Ils peuvent changer une vie. De combien de jeunes cette femme a-t-elle brisé l'avenir ? »*

« Il n'existe pas en France d'héroïne aussi inspirante pour une jeune femme noire »
NOUSS
33 ans, née en Côte d'Ivoire

En une heure trente de conversation, Michelle Obama aura fait l'inverse de cette briseuse de rêves. Les 350 filles invitées par la Fondation Kering et une centaine d'autres directement par Michelle Obama (notamment dans un lycée de Genevilliers) sont reparties galvanisées par leur star. *« Ne cherchez pas !*, dit tout sourire Nouss, 33 ans, née en Côte d'Ivoire. *Il n'existe pas en France d'héroïne aussi inspirante pour une jeune femme noire. Son livre est un appel à nous dépasser. »* Les ventes dans le monde approchent 10 millions d'exemplaires. Record historique, semble-t-il, pour un livre de mémoires. ■

ANNICK COJEAN

YÉMEN
Veto de Trump à une résolution sur la fin du soutien à Riyad

Comme attendu, le président américain, Donald Trump, a mis son veto, mardi 16 avril, à une résolution du Congrès qui l'exhortait à arrêter tout soutien américain à la coalition saoudienne dans la guerre au Yémen. Il s'opposait ainsi pour la deuxième fois en deux mois à une décision du Parlement américain. *« Cette résolution est une tentative inutile et dangereuse d'affaiblir mes pouvoirs constitutionnels, mettant en danger des vies de citoyens américains »*, a déclaré le chef de l'Etat dans un communiqué. – *(AFP.)*

VENEZUELA
Première livraison d'aide humanitaire

Vingt-quatre tonnes de matériel médical et 14 groupes électrogènes, première cargaison d'aide de la Croix-Rouge, sont arrivés mardi 16 avril à Caracas depuis Panama et doivent être distribués aux hôpitaux vénézuéliens en proie à de graves pénuries. Cette assistance humanitaire est au centre du bras de fer entre le président Nicolas Maduro et son opposant, le président par intérim autoproclamé Juan Guaido. Selon l'ONU, un quart des 30 millions de Vénézuéliens ont besoin d'une aide urgente. Juan Guaido a jugé que cette aide revenait à un *« aveu d'échec du régime »*. – *(AFP.)*

VOUS VOUS INTÉRESSEZ
à la communication,
aux médias, au numérique ?

VOUS ÊTES ÉTUDIANT
en IEP, écoles de design,
d'arts appliqués, d'architecture,
de commerce et autres formations
universitaires de sciences humaines
et sociales de niveau L3 ou M1 ?

Les 5 spécialités du MASTER INFORMATION COMMUNICATION,
ouvertes à l'alternance en M2,
sont reconnues par tous les
professionnels du domaine.

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON-ASSAS
IFP INSTITUT FRANÇAIS DE PRESSE

Ouverture des candidatures
en 1re et 2nde année de master
du 29 avril au 20 mai 2019

Intégrez
les formations de l'IFP !
www.paris2.fr

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

En Egypte, Sissi pourrait rester au pouvoir jusqu'en 2030

Le Parlement a voté une réforme constitutionnelle soumise à référendum

Sans surprise, le Parlement égyptien a approuvé à une écrasante majorité, mardi 16 avril, un projet de réforme constitutionnelle qui ouvre la voie au maintien du président Abdel-Fattah Al-Sissi au pouvoir jusqu'en 2030. Introduite en février au sein de l'Assemblée largement acquise au maréchal à la retraite, à la tête de l'Etat depuis 2014, cette réforme doit être soumise à l'approbation populaire, lors d'un référendum. Ses détracteurs, qui y voient un nouveau pas vers la consolidation de l'autoritarisme, huit ans après la révolution du 25 janvier 2011, se font peu d'illusion sur l'issue du scrutin. Ils dénoncent l'absence de débat alors que la campagne en faveur du « oui » bat son plein dans les médias et dans les rues de la capitale.

L'amendement-phare de cette réforme prévoit l'extension du mandat présidentiel de quatre à six ans. Si la limite des deux mandats est maintenue, le texte avalisé mardi par 531 des 596 députés autorise le président Sissi, âgé de 64 ans, à prolonger son mandat actuel de deux ans et à se présenter pour un troisième mandat en 2024. D'autres amendements constitutionnels accroissent le contrôle du pouvoir judiciaire par l'exécutif et institutionnalisent le rôle politique de l'armée, érigée en gardienne de *« la Constitution, la démocratie, la cohésion fondamentale du pays et sa nature civile »*. Les tribunaux militaires voient leur juridiction étendue en matière civile. Cette réforme rétablit également une vice-présidence et le sénat, et assure un quota de 25 % de femmes à l'Assemblée et une représentation adéquate pour les travailleurs, les paysans, les jeunes et les personnes avec des besoins spécifiques.

A l'Assemblée et dans les médias, acquis au pouvoir, les partisans du chef de l'Etat se succèdent depuis février pour défendre la nécessité de réformer la Constitution de 2014, dernier héritage de la période révolutionnaire, au nom de la stabilité politique et économique du pays. *« La Constitution de 2014 a été rédigée dans des circonstances difficiles, exceptionnelles »*, a expliqué à l'Agence France-Presse le député Mohamed Abou Hamed, ardent promoteur de la réforme. Selon lui, M. Sissi *« a pris d'importantes mesures politiques, économiques et sécuritaires* [et] *doit poursuivre ses réformes »*. Face à eux, les opposants au projet au sein du Parlement comme de la société civile ont eu du mal à se faire entendre. Diabolisés dans les médias, leurs critiques ont été cantonnées aux réseaux sociaux.

Faire revivre « l'esprit de Tahir »

« Après la chute de Bouteflika en Algérie et d'Al-Bachir au Soudan (...) *n'avons-nous pas appris la leçon ? »*, a ainsi ironisé sur Twitter, juste avant le vote, Haitham El-Hariri, un jeune député de la petite alliance d'opposition, le bloc « 25-30 », qui ne compte qu'une vingtaine de membres à l'Assemblée. C'est depuis Paris que les deux célèbres acteurs égyptiens, Amr Waked et Khaled Abol Naga, interdits d'exercer dans leur pays du fait de leur position critique envers le régime, ont fustigé mardi *« ces amendements* [qui] *font revenir l'Egypte à une dictature digne du Moyen Age »*. Ils ont appelé à faire revivre *« l'esprit de Tahrir »*, en référence à l'épicentre de la révolte contre la présidence d'Hosni Moubarak en 2011 au Caire, et au « printemps arabe » en pleine résurgence en Algérie et au Soudan. Le *« projet de réforme constitutionnelle* (...) *institutionnalise davantage l'autoritarisme »*, a pour sa part mis en garde l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. *« S'ils étaient adoptés, ces amendements constitutionnels aggraveraient la crise dévastatrice des droits humains »* en Egypte, a aussi dénoncé Amnesty International.

« Après la chute de Bouteflika en Algérie et de Bachir au Soudan, n'avons-nous pas appris la leçon ? »
HAITHAM EL-HARIRI
député

Depuis son arrivée au pouvoir, après le renversement par l'armée de l'islamiste Mohamed Morsi en 2013, le président Sissi est accusé de graves violations des droits humains : torture, disparitions forcées, record d'exécutions capitales, emprisonnement d'opposants libéraux et islamistes, musellement de la presse... Sa réélection en 2018 avec plus de 97 % des suffrages a eu lieu dans le cadre d'un scrutin où il n'avait pour seul rival qu'un candidat fantoche, après l'arrestation de plusieurs candidats de l'opposition.

Depuis Paris, l'acteur Amr Waked a exhorté les pays européens à suspendre tout soutien au régime. Cet appel, tout comme les mises en garde des organisations de défense des droits de l'homme, n'a trouvé aucun écho parmi les chancelleries occidentales qui voient en M. Sissi un gage de stabilité et un allié dans la lutte antiterroriste. Lors de sa visite à Washington le 9 avril, le président égyptien s'est une nouvelle fois assuré du soutien du président américain Donald Trump. Questionné sur le projet de réforme constitutionnelle en Egypte, ce dernier s'est contenté de déclarer au sujet de M. Sissi : *« Je peux seulement vous dire qu'il fait du super-boulot. C'est un super-président. »*

Seul enjeu, la participation

Lors du référendum, qui devrait se tenir avant le début du mois sacré de ramadan début mai, le oui a toutes les chances de l'emporter. Le taux de participation pourrait être le seul enjeu de ce scrutin où seule une majorité simple est requise.

S'il reste populaire auprès de nombreux Egyptiens, lassés par les années de chaos et les soubresauts qui ont suivi la révolution de 2011, M. Sissi pâtit des réformes économiques qu'il a mises en œuvre pour sortir le pays de la crise, à l'instar des coupes aux subventions à l'énergie et aux produits de première nécessité.

Depuis plusieurs semaines, les soutiens du président Sissi, politiciens comme hommes d'affaires, se mobilisent à coups de banderoles et de messages publicitaires en faveur du oui pour inciter la population à aller voter. ■

HÉLÈNE SALLON

Le régime algérien lâche du lest face à la défiance de la population

Le président du Conseil constitutionnel a démissionné mardi, tandis que les manifestations se poursuivent

Les mardis se suivent sans se ressembler en Algérie. Alors que les manifestations dans la capitale étaient réprimées ou dispersées ces derniers jours, des milliers d'étudiants ont défilé le 16 avril sans être inquiétés par les forces de l'ordre. La journée a de nouveau vu le régime se fissurer et l'armée lâcher du lest au profit de la rue.

A l'image des étudiants, des millions d'Algériens continuent de manifester chaque semaine pour exprimer leur refus d'une transition pilotée par le régime, qui prévoit une élection présidentielle le 4 juillet. Contesté pour la première fois dans la rue vendredi 12 avril, le général Ahmed Gaïd Salah, chef de l'état-major, a sensiblement infléchi sa position lors d'une allocution prononcée mardi.

Une semaine jour pour jour après avoir mis en garde les manifestants, qu'il avait alors accusés d'être en partie *« manipulés »* et de porter des revendications *« irraisonnables »*, le patron de l'armée a tenu à se démarquer de l'agressivité affichée par la police à l'égard de la foule à Alger, en assurant que son institution *« veille à ce qu'aucune goutte de sang algérien ne soit versée »*.

« Avertissement »

« Nous avons donné des instructions claires et sans équivoque pour la protection des citoyens, notamment lors des marches », a-t-il ajouté. Autrement dit, les Algériens peuvent continuer à manifester, le commandement de l'armée n'anticipant visiblement pas un arrêt de la contestation.

Signe de fortes tensions au sein de l'« Etat profond » ou tentative de détourner l'attention, Ahmed Gaïd Salah a attaqué publiquement l'ancien général Mohamed Médiène, alias Toufik, ex-patron des services de renseignements pendant vingt-cinq ans, auquel il a adressé un *« dernier avertissement »*. Déjà accusé, sans être nommé, le 2 avril, de *« conspirer »* avec l'entourage du président Abdelaziz Bouteflika, Toufik entraverait *« les solutions de l'armée et les propositions de sortie de crise »*, selon Ahmed Gaïd Salah.

Le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, incarnation d'un « système » dont la rue réclamait la fin, a annoncé sa démission à la mi-journée, deux semaines après M. Bouteflika, dont il était un très proche. C'est le premier des « 3 B » – le trio, honni par les contestataires, qu'il forme avec le président par intérim, Abdelkader Bensalah, et le premier ministre, Noureddine Bedoui – à mordre la poussière.

Le ministre des transports a été assiégé par des contestataires dans l'aéroport de Tébassa, dont il a été empêché de sortir

Ce départ fragilise un peu plus l'édifice institutionnel mis en place pour préparer la prochaine présidentielle, et pourrait accélérer la chute du gouvernement nommé par l'ex-président deux jours avant son départ. Un peu plus de quinze jours après son arrivée aux affaires, la position de l'équipe gouvernementale est de plus en plus précaire face à la défiance de la population, des administrations et même des collectivités locales.

Les sorties sur le terrain des ministres du nouveau gouvernement de Noureddine Bedoui relèvent du chemin de croix. Samedi, les ministres de l'intérieur, des ressources en eau et de l'habitat ont été accueillis par des manifestants hostiles, les invitant à quitter les lieux à leur arrivée à Béchar, dans le sud-ouest du pays. Ils ont dû rebrousser chemin au terme d'une « visite de travail » éclair menée sous forte protection policière.

Appels à la grève

Lundi, c'est le ministre de l'énergie qui a été assiégé par les contestataires dans l'aéroport de Tébessa, dans l'est, d'où il a été empêché de sortir. Et le ministre des transports a jugé préférable d'annuler une visite sur le chantier de l'extension du métro de la capitale, quand ses homologues à l'éducation et à la culture font face à des appels à la grève dans leurs administrations.

Sur le terrain institutionnel, après la magistrature, un nouveau front vient de s'ouvrir. Alors que la révision des listes électorales a été lancée mardi, la rébellion gagne un rouage essentiel dans le déroulement des opérations de vote : les mairies, où s'amorce un mouvement de désobéissance civile inédit. D'une quarantaine dimanche, le nombre de maires qui refusent d'encadrer le vote dans leur ville approchait la centaine mardi.

Si ce nombre reste marginal au regard des 1541 communes que compte le pays, cette fronde municipale, que le gouvernement semble incapable d'enrayer, pourrait s'étendre au-delà des *wilayas* (préfectures) kabyles ou de l'est du pays où elle se propage.

Dans ce climat de défiance généralisée, le général Ahmed Gaïd Salah affirme désormais que *« toutes les perspectives sont ouvertes »*, mais appelle à sortir de la crise *« dans les meilleurs délais »*. Le patron de l'armée, en première ligne depuis le départ d'Abdelaziz Bouteflika, estime que *« la situation ne peut perdurer davantage »* et que le *« temps est compté »*. De nouvelles manifestations sont prévues vendredi. ■

MADJID ZERROUKY

LE CONTEXTE

PROTESTATION

Après deux mois de manifestations qui ont forcé l'ancien président algérien, Abdelaziz Bouteflika, à démissionner le 2 avril, la contestation ne faiblit pas en Algérie. Mis en cause par la rue, les caciques du régime chargés d'organiser l'élection présidentielle du 4 juillet, au terme de trois mois de transition prévus par la Constitution, sont de plus en plus fragilisés.

DÉMISSION

Mardi 16 avril, le président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, a démissionné. Le chef de l'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, qui occupe le devant de la scène depuis le départ d'Abdelaziz Bouteflika, a réaffirmé que *« l'armée est engagée à satisfaire toutes les revendications du peuple »*, alors que la confusion règne au sommet de l'Etat.

Face aux combats libyens, l'Italie craint perte d'influence et regain migratoire

Rome soutient le gouvernement dirigé par Sarraj, déstabilisé par l'offensive d'Haftar

ROME - *correspondant*

Au moins l'avertissement est clair. Interrogé par le quotidien italien *La Repubblica*, le chef du gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale, Faïez Sarraj, l'a assuré lundi 15 avril : si l'exécutif qu'il dirige, et qui contrôle à peine la région de Tripoli, venait à tomber, *« il n'y aurait pas seulement 800 000 migrants potentiellement prêts à partir. Il y aurait des Libyens fuyant cette guerre, tandis que dans le sud de la Libye, les terroristes de l'organisation Etat islamique ont repris leurs actions »*.

Alors que les troupes de l'armée dirigée par le maréchal Khalifa Haftar menacent Tripoli, visée dans la nuit de mardi à mercredi par des bombardements ayant fait au moins quatre morts, M. Sarraj mise beaucoup sur son allié le plus solide, le gouvernement italien, pour obtenir l'arrêt de l'offensive lancée le 4 avril dernier. Et comment se faire plus pressant qu'en réveillant le spectre d'une reprise des départs de migrants depuis les côtes africaines, favorisée par le retour de l'anarchie en Libye ?

Dans les faits, la menace semble plutôt lointaine. Selon les services de renseignement italiens, en cas d'aggravation de la situation sécuritaire à Tripoli, environ 6 000 départs seraient à prévoir, ce qui reste un niveau très inférieur aux pics du printemps 2017, avant l'entrée en vigueur des accords entre Rome et plusieurs chefs locaux libyens, qui avaient provoqué une chute immédiate de l'activité des passeurs. Le recours à cette menace migratoire apparaît comme l'aveu de faiblesse d'un gouvernement libyen aux abois, jouant sur des ressorts employés en vain par l'ancien chef d'Etat Mouammar Kadhafi, en 2011, dans les semaines précédant sa chute.

Face à cet appel au secours à peine déguisé, de quels leviers dispose le gouvernement Conte ? A vrai dire, ses moyens d'action semblent plus faibles que jamais. Ancienne puissance coloniale, l'Italie a toujours cherché à faire reconnaître par ses alliés une forme de prééminence sur la zone. Au-delà de l'histoire et de la proximité géographique de la Sicile avec les côtes libyennes, les intérêts économiques italiens en Libye, notamment à travers le groupe énergétique italien ENI, principal exploitant des réserves d'hydrocarbures libyennes, sont considérables.

Le gouvernement italien a cherché à convaincre les Etats-Unis et l'Allemagne de l'appuyer, sans guère de résultat

Aussi, toute menace sur le fragile équilibre existant à Tripoli est-il lu à l'aune des risques de perte d'influence qu'il impliquerait pour Rome. Mais même si elle le souhaitait, l'Italie n'est pas en mesure d'agir seule. Or, les multiples signes de défiance du gouvernement Conte envers ses alliés traditionnels, ces derniers mois, ont considérablement affaibli sa capacité à rassembler.

Négocier une trêve

Ces derniers jours, le gouvernement italien a cherché à convaincre les Etats-Unis, plus que jamais réticents à intervenir, et l'Allemagne, de l'appuyer, sans guère de résultat. Selon la presse italienne, le numéro deux des services secrets italiens serait actuellement à Tripoli, pour chercher à négocier une trêve entre les belligérants.

Avec la France, en revanche, les tensions sont plus vives que jamais. Accusée depuis des années de chercher à évincer ENI au profit de Total, Paris est dénoncé comme le principal soutien au maréchal Haftar. *« Le problème actuel des Italiens, c'est que, dans l'affaire libyenne, ils sont pris au piège de leurs contradictions. Ces derniers mois, les deux composantes du gouvernement, la Ligue et le Mouvement 5 étoiles, ont tout fait pour s'éloigner de leurs alliés traditionnels et se rapprocher de la Russie. Donc, il vaut mieux faire oublier à l'opinion que le maréchal Haftar est avant tout l'homme de Moscou et insister sur l'attitude française »*, relève un diplomate.

Alors que l'isolement croissant de l'Italie provoque des inquiétudes jusqu'au sommet de l'Etat italien, le ministre de l'intérieur et numéro deux du gouvernement, Matteo Salvini (Ligue, extrême droite), a cherché à dédramatiser mardi soir, lors d'un entretien télévisé. *« Ce n'est pas la guerre et nous travaillons pour que cela ne le devienne pas »*, a-t-il ainsi affirmé.

Mais cette affirmation semblait viser avant tout à défendre la nouvelle directive qu'il avait publiée quelques heures plus tôt, réaffirmant au nom de la sécurité nationale et du risque terroriste le principe de la fermeture des ports. Cette attitude soulève au sein même du gouvernement des oppositions croissantes, en particulier du côté du ministère de la défense, dirigé par Elisabetta Trenta (Mouvement 5 étoiles), où l'on considère que Matteo Salvini empiète largement sur les missions de l'armée.

Mais, pour le dirigeant de la Ligue, cette position de principe n'est pas négociable : faute d'avoir la possibilité d'influer sur le cours des choses en Libye, l'Italie ne saurait, en plus, perdre le contrôle de la situation en Méditerranée. ■

JÉRÔME GAUTHERET

PUBLICITE

Nous agissons pour sécuriser Facebook, en particulier pendant les élections européennes.

Nous avons triplé les effectifs de notre équipe de modérateurs, d'ingénieurs systèmes et d'experts en sécurité. Grâce à l'intelligence artificielle, 99,6 % des faux comptes que nous supprimons sont identifiés avant qu'ils ne soient portés à notre connaissance.

Nous luttons contre la diffusion de fausses informations en travaillant avec des vérificateurs indépendants et en exploitant la puissance de l'intelligence artificielle. Nous réduisons la distribution de messages porteurs de fausses informations dans les fils d'actualité.

Nous avons effectué plusieurs mises à jour pour renforcer la transparence des publicités politiques. Nous sommes plus déterminés que jamais à rendre Facebook plus sûr, en particulier pendant les élections européennes en mai prochain.

Rendez-vous sur le site suivant pour en savoir plus :
facebook.com/ElectionsUE

facebook

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Entre garçons et filles, le grand déséquilibre mondial

Une étude démographique quantifie le différentiel des naissances par sexe, dû à la préférence pour les fils

Un garçon à tout prix : une partie de l'humanité refuse de s'en remettre au hasard de la conception et s'efforce de mettre au monde des descendants mâles avant tout. Les filles qui auraient dû naître sans cette sélection délibérée en fonction des sexes se comptent par millions. Elles seraient même 23,1 millions à manquer à l'appel depuis 1970 dans douze pays qui présentent *« des preuves statistiques solides d'un déséquilibre »*, selon une étude publiée dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* (PNAS), lundi 15 avril.

Celle-ci rappelle que la tendance ne touche pas seulement quelques régions reculées, mais pèse sur la démographie d'un continent comme l'Asie, voire au-delà. Car la Chine et l'Inde sont de très loin les principales responsables de ce dérèglement avec respectivement un total cumulé de 11,9 millions et de 10,6 millions de filles en moins durant la période 1970-2017. Or, à elles deux, elles représentent 38 % de la population mondiale et le tiers des naissances. Sept autres des pays repérés comme penchant clairement pour les nouveau-nés masculins se trouvent aussi en Asie (Arménie, Azerbaïdjan, Corée du Sud, Géorgie, Hongkong, Taïwan, Vietnam), cependant la tendance est aussi perceptible en Tunisie, en Albanie et au Monténégro…

Une équipe internationale de chercheurs s'est penchée, sous la direction de Fengqing Chao, de l'université de Singapour, sur la diminution relative du nombre de filles, non pas pour l'analyser sous l'angle des pratiques sociales ou culturelles, mais pour chercher à quantifier précisément les distorsions démographiques qui en découlent. Leur travail a consisté à mesurer les différences entre le nombre de naissances vivantes des hommes par rapport à celui des femmes comparées au ratio naturel moyen de référence. A l'échelle mondiale, dans des circonstances habituelles, hors guerres, famines, crises sévères, il naît autour de 105 garçons pour 100 filles selon les années. En 2017, sont arrivés en moyenne 106,8 Terriens pour 100 Terriennes, soit un ratio de 1,068.

Les démographes montrent que les distorsions nettes apparaissent à partir des années 1970, lorsque les technologies de détermination prénatale du sexe de l'enfant commencent à devenir facilement accessibles. La généralisation de l'échographie va se traduire par le développement des avortements sélectifs, plusieurs au besoin, jusqu'à obtenir l'héritier tant désiré. Les auteurs de cette recherche soulignent que la surreprésentation masculine correspond aussi au déclin des taux de fertilité : quand les parents ont moins d'enfants, les chances de voir le jour se restreignent pour les filles.

Pic en 2008

Au Vietnam, le phénomène s'accentue à partir de 2001, lorsque la moyenne s'est réduite à deux enfants par femme en âge de procréer ; à Hongkong, il débute en 2004, quand le taux de fertilité se réduit à un enfant. En Inde, il survient dès 1975, alors que l'écart moyen est encore de 5,2 enfants mais atteint son maximum vingt ans plus tard (avec 111,3 garçons pour 100 filles) malgré une forte baisse de la fertilité moyenne. Les chercheurs observent au demeurant que, dans les douze pays où les dérèglements sont patents, les maximums d'écarts entre les sexes semblent actuellement dépassés, depuis 1990 en Corée du Sud et 2012 au Vietnam.

En Chine, *« dans un contexte socioculturel de préférence pour les fils »*, écrivait Isabelle Attané, directrice de recherche, démographe et sinologue à l'Institut national d'études démographiques, dans la revue *Population & Sociétés* de juillet-août 2016, les avortements sélectifs se sont massivement développés à partir de la fin des années 1980. En 1981, le rapport de masculinité était encore de 107, 2 garçons pour 100 filles, proche de la norme. Puis il a atteint un pic de 120,6 en 2008, avant de redescendre lentement à 113,5 en 2015.

A cela s'ajoute un autre déséquilibre, celui de la surmortalité des filles avant leur premier anniversaire. *« La préférence envers les garçons a toujours existé, dans tout le pays,* résume aujourd'hui la spécialiste de la Chine. *On y pratiquait des infanticides de filles, il y avait aussi des surmortalités des femmes, au moment de devenir mère en particulier. La question n'est pas occultée, elle préoccupe les Chinois car nombre d'hommes ne vont pas pouvoir trouver d'épouses. Le problème existe depuis longtemps mais va s'aggraver pour les cohortes nées depuis les années 1980. »*

Dans son *Atlas de la population mondiale* (publié aux éditions Autrement en février 2019), Gilles Pison s'est penché pour sa part sur la fameuse politique de l'enfant unique imposée par les autorités de façon stricte de 1979 à 1984, avant d'être assouplie et officiellement abandonnée en 2016. Celle-ci n'explique pas tout, note-t-il.

Après un frère aîné

Au demeurant *« un déséquilibre des sexes est apparu à la même époque en Corée du Sud et à Taïwan »*. Chez les couples ayant plus d'un nourrisson, les filles retrouvent dans les faits le droit d'exister lorsqu'elles arrivent en deuxième, après un frère aîné.

Dans l'estimation publiée par les *PNAS*, les démographes ont d'abord cherché à déterminer des indices moyens par grandes régions du monde, afin de déceler les principaux centres de déséquilibre entre les genres à la naissance. Ils ont travaillé à partir de copieuses bases de données, à la fois celles de la division de la population de l'ONU, mais aussi de très nombreux extraits d'enregistrements d'état civil, de recensements, d'enquêtes nationales et internationales à partir de 1950.

L'accessibilité de l'échographie dans les années 1970 se traduit par le développement des avortements sélectifs

Ils constatent des différences notables : en Afrique subsaharienne, le ratio est de 1,032, inférieur donc au 1,068 mondial. Tandis qu'il atteint 1,044 en Amérique latine ; 1,053 dans l'ouest de l'Asie ; 1,054 dans les pays avec une majorité de population de type caucasien (Europe, Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande) ; 1,056 en Afrique du Nord ; 1,067 en Océanie.

Dans les régions où le rapport penche au détriment des filles, il atteint 1,073 en Asie du Sud-Est ; 1,075 dans le Caucase et en Asie centrale ; 1,086 dans le sud de l'Asie ; enfin 1,133 en Asie orientale, autrement dit en Chine. ■

MARTINE VALO

23 millions de femmes manquantes depuis 1970

NOMBRE CUMULÉ DE NAISSANCES FÉMININES MANQUANTES, PAR PAYS, ENTRE 1970 ET 2017, EN MILLIERS

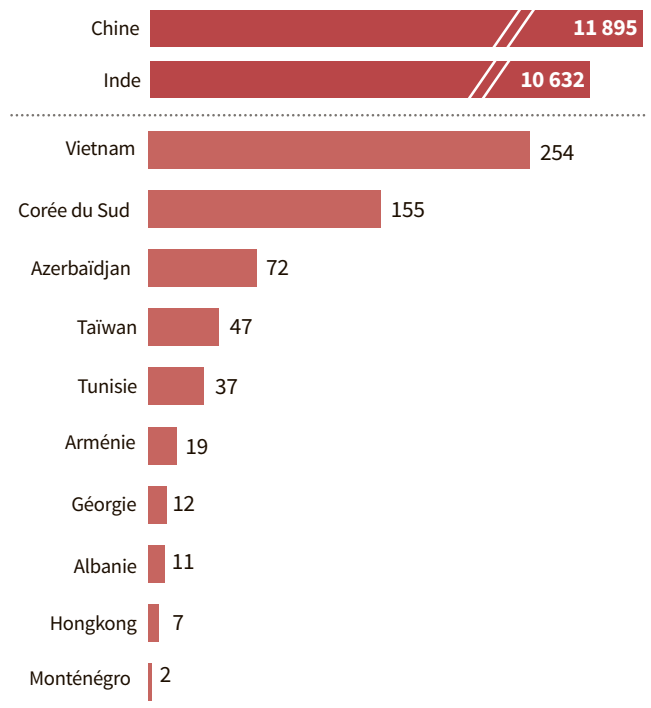

ÉVOLUTION DU RATIO GARÇONS-FILLES À LA NAISSANCE

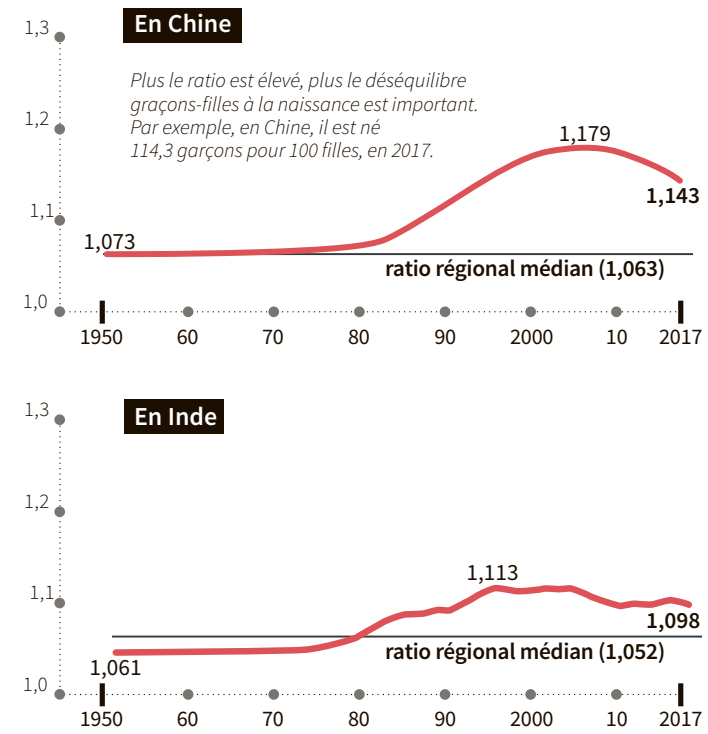

SOURCE : CHAO *ET AL.*, PNAS

Des microplastiques dans les montagnes

Ces particules seraient susceptibles de voyager sur de longues distances, par les airs

L'air pur de la montagne est-il devenu une illusion ? L'atmosphère pourrait bien y être aussi chargée en microplastiques que dans les grandes villes, selon les résultats d'une étude française menée au beau milieu du parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises et publiée lundi 15 avril dans la revue britannique *Nature Geoscience*.

C'est la première fois que de telles mesures sont réalisées dans un milieu isolé, difficile d'accès, éloigné des villes et des activités industrielles. Perchée à 1 425 m d'altitude, la station météorologique de Bernadouze, où les prélèvements ont été effectués, se situe en effet à 6 km du village le plus proche, Vicdessos (500 habitants environ), et à 25 km de Foix.

Sur la période allant de novembre 2017 à mars 2018, ils y ont observé le dépôt quotidien moyen de 365 microplastiques par mètre carré de surface au sol, amenés là par le vent, la pluie et la neige. *« Nous nous attendions à trouver du plastique, mais pas en de telles quantités »*, soutiennent Steve Allen et Deonie Allen, chercheurs au laboratoire Ecologie fonctionnelle et environnement (EcoLab, Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse) et copremiers auteurs de l'étude.

Ces taux se situent en effet dans la fourchette de ce qui est mesuré dans deux mégalopoles, Paris et Dongguan (Chine), seuls endroits au monde où les taux de microplastiques dans l'air avaient jusqu'alors été documentés. Surprenant ? *« Il n'y a pas de frontières dans les masses d'air ; tout ce qui est produit dans la ville se diffuse »*, répond celui qui travaille justement sur les microplastiques polluant l'atmosphère parisienne, Johnny Gasperi, maître de conférences au Laboratoire Eau, environnement et systèmes urbains (université Paris-Est-Créteil).

Une estimation du parcours des microplastiques atterrissant à Bernadouze, réalisée à partir des relevés météorologiques et de modèles mathématiques, suggère en effet que ces particules ont pu voyager par transport aérien sur près de 100 km. Et *« il s'agit probablement d'une sous-estimation »*, soulignent Deonie et Steve Allen, car ces données reposent sur la vitesse de déposition de particules de poussière, qui sont *« beaucoup plus lourdes que les microplastiques »*.

« Tout ce qui est produit dans les villes se diffuse »

JOHNNY GASPERI
université Paris-Est-Créteil

Ainsi, même au fin fond des Pyrénées, on respire des fragments, des films et des fibres de plastique. Ces microparticules, essentiellement composées de polystyrène (41 % des prélèvements), de polyéthylène (32 %) et de polypropylène (18 %), sont issues, pour la plupart, d'objets en plastique à usage unique, d'emballages, de sacs en plastique et de textiles. *« Cela nous met face à nos pratiques : nous utilisons le plastique en masse depuis cinquante ans, et nous portons tous des vêtements en fibres synthétiques depuis trente-quarante ans,* commente Johnny Gasperi. *Tout cela laisse des traces, forcément. »*

Conséquences peu connues

D'autant que l'atmosphère n'est pas le seul compartiment environnemental à être touché : l'omniprésence des microplastiques dans les cours d'eau et les océans fait en effet l'objet d'un nombre croissant de publications.

Or, à l'heure actuelle, très peu de choses sont connues quant aux conséquences de cette pollution sur la faune et la flore. Quelques études récentes suggèrent que les micro et nanoplastiques pourraient altérer le système hormonal et modifier le comportement de prise alimentaire et de reproduction des insectes et des vers, mais la recherche n'en est qu'à ses prémices, note Deonie Allen. En outre, *« on ne connaît absolument rien de l'impact pour la santé humaine d'une exposition aux microplastiques »*, relève M. Gasperi, rappelant que la recherche sur les plastiques n'avait débuté qu'il y a une dizaine d'années.

Mais, face aux données qui s'accumulent sur la présence généralisée de ces micropolluants dans l'environnement, des projets de recherche visant à évaluer les risques pour la santé commencent à émerger. Aux Pays-Bas, par exemple, quinze projets d'une durée d'un an, financés notamment par l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique et le gouvernement, viennent de débuter. Ils devraient permettre de savoir, par exemple, si les microplastiques que nous inhalons peuvent se propager des poumons jusqu'aux autres organes, ou encore si une exposition aux microplastiques peut affaiblir notre système immunitaire.

En attendant, *« il nous faut totalement repenser notre manière de gérer le plastique »*, estiment Steve et Deonie Allen. Les chercheurs plaident notamment pour une considération non plus locale mais globale de cette pollution qui n'a pas de frontières. ■

SYLVIE BURNOUF

Grand débat : ce que Macron devait annoncer

Le chef de l'Etat prépare toujours ses réponses à la crise sociale, reportées à cause de l'incendie de Notre-Dame

Emmanuel Macron, lors de son dernier déplacement lié au grand débat, à Cozzano (Corse-du-Sud), le 4 avril. OLIVIER LABAN-MATTEI/MYOP POUR « LE MONDE »

Tout était prêt. Enregistrée en fin d'après-midi, lundi 16 avril, sous la direction du réalisateur Jérôme Revon, l'allocution d'Emmanuel Macron devait être diffusée à 20 heures, sur les chaînes de télévision et de radio. Vingt-six minutes d'annonces préparées dans le plus grand secret. Un moment charnière du quinquennat et pour le chef de l'Etat, confronté depuis le 17 novembre à l'une des plus graves crises sociales que la France ait connues en trente ans.

Mais l'incendie de Notre-Dame en a décidé autrement. Face à l'ampleur du désastre et à l'émotion suscitée dans le pays, Emmanuel Macron a choisi, lundi soir, de reporter la diffusion de son intervention. *« Notre-Dame de Paris en proie aux flammes. Emotion de toute une nation. Pensée pour tous les catholiques et pour tous les Français. Comme tous nos compatriotes, je suis triste ce soir de voir brûler cette part de nous »*, a tweeté le président à 20 h 05, lundi, au moment où il devait apparaître sur les écrans.

Selon nos informations, les pistes envisagées par le chef de l'Etat s'apparentent à une véritable refonte institutionnelle et, dans une moindre mesure, économique et sociale. Une ambition rendue nécessaire, selon l'Elysée, par le succès du grand débat, auquel 1,5 million de Français ont participé. *« Nous ne reprendrons pas le cours de nos vies »*, avait promis M. Macron dès le 10 décembre, lors de l'annonce d'un premier plan destiné à répondre aux revendications des « gilets jaunes ».

Dès dimanche, lors d'une réunion à l'Elysée avec les membres du gouvernement et de la majorité, le président a dit vouloir répondre à ce qu'il appelle une triple crise, *« de la représentation »*, *« de l'efficacité »* et *« de la justice »*. Pas en multipliant les mesures *« catégorielles ou individuelles »*. Mais en redéfinissant le *« projet national »*. *« Le temps dans lequel nous entrons est celui de la redéfinition du projet national et européen »*, avait défloré Emmanuel Macron, le 3 avril, à Saint-Brieuc, lors de son avant-dernier déplacement lié au grand débat.

Réduction du nombre de parlementaires Selon nos informations, M. Macron souhaite réduire le nombre de parlementaires et introduire une dose de proportionnelle aux élections législatives dans le cadre d'une réforme constitutionnelle qui serait engagée dès cet été. C'est l'une des demandes de François Bayrou, qui milite depuis plusieurs mois pour un quota de 25 % à 30 % de députés élus au scrutin proportionnel et non plus majoritaire. *« L'idée que la proportionnelle ne concerne que 15 % des sièges paraît déplacée. Si proportionnelle il y a, il faut qu'elle soit conséquente »*, avait prévenu le patron du MoDem dans *Le Monde*, le 18 mars.

Simplification des règles du RIP Le chef de l'Etat devrait également annoncer une simplification des règles permettant de lancer un référendum d'initiative partagée (RIP). Pour le moment, il faut la signature d'un cinquième des parlementaires et d'un dixième des électeurs, soit 185 députés et sénateurs et environ 4,7 millions de citoyens, pour qu'il soit enclenché. Surtout, M. Macron pourrait permettre l'organisation de référendums d'initiative citoyenne (RIC), l'une des principales revendications des « gilets jaunes ». *« Mais ils seront circonscrits aux sujets locaux »*, nuance une source. Une « assemblée citoyenne » de 300 personnes tirées au sort est également envisagée, afin de réfléchir aux mesures à prendre, notamment dans le cadre de la réforme constitutionnelle.

Pas de fermeture d'écoles d'ici à 2022 Accusé de malmener les services publics, Emmanuel Macron pourrait aussi s'engager à ne plus fermer aucune école ni aucun hôpital d'ici à la fin de son quinquennat. Une mesure symbolique destinée à répondre aux inquiétudes exprimées durant le grand débat. Lors de son tour de France des régions, le chef de l'Etat avait été régulièrement pris à partie sur ce thème, notamment le 15 janvier à Bourgtheroulde (Eure), où il avait passé un long moment à tenter de justifier la fermeture de la maternité de Bernay, sans convaincre les élus. Ce besoin d'un meilleur maillage de l'Etat sur les territoires pourrait faire l'objet d'un nouvel acte de décentralisation.

Baisse de l'impôt sur le revenu Pour répondre à l'*« exaspération fiscale »* des Français, dénoncée par le premier ministre lors de la restitution du grand débat le 8 avril, le chef de l'Etat pourrait annoncer une baisse de l'impôt sur le revenu pour tous les salariés et indépendants en activité. Son montant faisait encore l'objet d'arbitrages, mais la réduction sera *« significative »* et applicable dès le 1er janvier prochain, assure un proche.

En matière fiscale, M. Macron devrait également s'engager à évaluer les effets de la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Une mesure loin des revendications des « gilets jaunes », qui réclament son rétablissement. Mais, pour la première fois, le chef de l'Etat envisagerait le possible retour de cet impôt sur le patrimoine si les effets de sa suppression sur la croissance économique ne sont pas avérés. *« Cela n'a pas l'air, mais c'est une vraie concession de sa part »*, affirme un proche de l'hôte de l'Elysée. M. Macron réfléchirait, par ailleurs, à supprimer certaines niches fiscales, conformément aux vœux exprimés par le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin.

Suppression de l'ENA envisagée Sur le front de l'éducation, plusieurs mesures fortes sont dans les tuyaux. Après avoir limité à 12 élèves les effectifs en classes de CP et CE1 en zones d'éducation prioritaire, M. Macron envisagerait de plafonner à 24 le nombre d'enfants dans toutes les classes de la maternelle au CE1, même celles ne se trouvant pas en zone défavorisée. Un mouvement qui serait enclenché dès la prochaine rentrée. Plus spectaculaire encore, le chef de l'Etat, ancien énarque, pourrait annoncer la suppression de l'ENA. Une manière de répondre aux critiques contre les « technocrates » et leur supposée déconnexion.

> **Emmanuel Macron pourrait s'engager à ne plus fermer aucun hôpital d'ici à la fin de son quinquennat**

Les entreprises devraient aussi être mises à contribution. M. Macron envisage de pérenniser l'exonération de charges sociales et de taxes pour les primes exceptionnelles de fin d'année, mise en place l'hiver dernier et destinée à inciter les entreprises à verser jusqu'à 1 000 euros à chaque salarié. Un moyen de renvoyer la question du pouvoir d'achat dans les négociations menées au sein des entreprises. Il pourrait aussi demander aux entreprises de verser des primes aux salariés qui utilisent un mode de transport alternatif pour aller au travail.

Réindexation des petites retraites Même s'il refuse de parler de *« mesures catégorielles »*, le chef de l'Etat aurait été convaincu de faire un geste pour deux catégories de population. M. Macron pourrait réindexer les petites retraites sur l'inflation. Le plafond pourrait être fixé à 2 000 euros de pension, comme pour l'exonération de la hausse de la CSG. L'an dernier, le gouvernement avait annoncé que l'augmentation des pensions serait plafonnée à 0,3 % pour 2019 et 2020, ce qui avait provoqué une levée de boucliers des intéressés.

Enfin, l'Etat pourrait garantir le versement des pensions alimentaires aux mères isolées, avec la création d'un fonds dédié. Là encore, une mesure décidée après que M. Macron a été interpellé sur le sujet lors de ses déplacements.

Contacté par *Le Monde*, l'Elysée n'a pas souhaité commenter. Dans un communiqué diffusé mardi, la présidence a indiqué simplement qu'elle *« ne confirme ni ne commente les fuites au sujet de la sortie du grand débat »*. *« Il faut respecter un temps de recueillement et avoir la responsabilité qui s'impose dans ce moment de grande émotion nationale.* (...) *Le président de la République s'exprimera en temps voulu sur le grand débat national »*, a ajouté l'Elysée. ■

CÉDRIC PIETRALUNGA ET OLIVIER FAYE

Les adieux de Jean-Marie Le Pen au Parlement européen

Le cofondateur du FN a conclu sa vie électorale, mardi, à Strasbourg, en dénonçant l'« inutilité » d'une institution où il sera resté trente-cinq ans

STRASBOURG - *envoyée spéciale*

Députés, qui êtes restés aveugles, sourds et muets. La postérité vous maudira. » Jean-Marie Le Pen a fait ses adieux au Parlement européen par une dernière provocation dans un hémicycle vide et impassible, qui a fini par s'habituer à ses invectives. Mardi 16 avril, le cofondateur du Front national (devenu Rassemblement national en 2018) a clos son septième mandat consécutif, lui qui s'est fait réélire comme député européen sans discontinuer depuis 1984. Et ce, au sein d'une institution qu'il pourfend depuis tout aussi longtemps, la qualifiant tour à tour d'*« illusion »* et de *« moulin à vent »*.

Le nationaliste a conclu sa vie électorale dans une conférence de presse, assis devant les drapeaux des Etats membres, dans l'enceinte de l'Union européenne à Strasbourg : *« Le souvenir que j'emporte de cette maison est un sentiment d'inutilité. »* Il y aura tout de même passé trente-cinq années. Pas certain que l'institution européenne garde un meilleur souvenir de leur cohabitation, puisque Jean-Marie Le Pen lui laisse une ardoise de 320 000 euros. Une *« escroquerie »* organisée *« parce que nous étions eurosceptiques »*, estime-t-il. Parce qu'il est soupçonné d'avoir utilisé les fonds européens pour rémunérer un assistant parlementaire fictif.

« Je reviens demain »

Il y a un mois, les mains s'étaient dressées dans le même hémicycle pour lever son immunité parlementaire dans l'affaire dite des assistants parlementaires, qui vaut déjà des mises en examen à Marine Le Pen et à de nombreux cadres de l'ex-FN. Un énième vote poussant Jean-Marie Le Pen à répondre à la justice française. Ses voisins de bancs européens avaient en effet déjà levé son immunité en 1989, après qu'il avait surnommé le ministre de la fonction publique de l'époque, Michel Durafour, *« Durafour-Crématoire »* ; puis en mars 1990, pour ses propos sur *« l'internationale juive »*, en octobre 1998 pour avoir qualifié les chambres à gaz de *« détail de l'histoire »* ; en 2016, après sa réponse à l'engagement de Patrick Bruel contre le parti d'extrême droite : *« Ecoutez, on fera une fournée la prochaine fois... »* Des déclarations qui ont valu à cette figure de l'extrême droite française de multiples condamnations pour injure publique, provocation à la haine, à la discrimination et à la violence raciale, ou encore apologie de crime de guerre et contestation de crimes contre l'humanité.

Nicolas Bay, Marie-Christine Arnautu, Bruno Gollnisch, Christelle Lechevalier... Dans l'hémicycle strasbourgeois, nombre de députés européens du RN ont salué celui que beaucoup appellent encore *« président »*. *« Je reviens demain »*, s'amuse Jean-Marie Le Pen en se levant péniblement. A 90 ans, et après une vie à la tribune, hors de question pour lui de s'engager dans une retraite silencieuse. *« Ce n'est pas le fait de ne plus être député européen qui m'empêchera de m'exprimer »*, prévient-il. Et surtout pas sur sa fille, qui l'a exclu du parti qu'il a contribué à fonder, présidé et lui a transmis, après qu'il eut réitéré ses propos sur le *« détail »* de l'histoire et défendu une nouvelle fois le Maréchal Pétain. En présentant son programme pour les européennes, la veille, à quelques encablures du bureau de son père, Marine Le Pen avait salué sa *« riche carrière »*.

Jean-Marie Le Pen lui a retourné la politesse, cette fois. *« Je pense qu'elle fera un très bon score puisque M. Macron lui a fait le cadeau de présenter le combat comme étant un duel entre lui et Marine Le Pen. »* La patronne de l'extrême droite française peut souffler, du moins jusqu'à la parution du deuxième tome des Mémoires paternels, en septembre. ■

LUCIE SOULLIER

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Procès Merah : perpétuité requise contre le frère

En première instance, Abdelkader Merah avait été condamné à vingt ans de prison

Cette fois, personne n'a applaudi dans la salle Voltaire du palais de justice de Paris. Mais comme lors du procès en première instance, qui s'était tenu au même endroit en novembre 2017, la peine maximale a été requise contre Abdelkader Merah, mardi 16 avril : réclusion à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de 22 ans.

Ces réquisitions n'avaient pas été suivies. Condamné à 20 ans de prison pour « association de malfaiteurs terroriste », l'accusé, aujourd'hui âgé de 36 ans, avait été acquitté du chef de « complicité » des sept assassinats commis par son frère, Mohammed Merah, à Toulouse et Montauban en 2012. Le parquet général avait donc interjeté appel.

Ses deux représentants au second procès ont passé plus de quatre heures, mardi, à tenter de convaincre la cour que cet appel était justifié, et que la complicité devait être retenue. *« La culpabilité d'Abdelkader Merah ne fait aucun doute,* a lancé Rémi Crosson du Cormier. *Non, Abdelkader Merah n'est pas un substitut de fortune qu'on a placé dans le box parce que son frère est mort. Il n'est pas l'auteur principal des tueries commises par son frère, mais il en est le complice. »*

Conscient que ce dossier *« où l'on a affaire à des dissimulateurs aguerris »* ne déborde pas d'éléments à charge irréfutables, Frédéric Bernardo a pris les devants face aux sept magistrats professionnels amenés à juger : *« On va exiger de vous "la" preuve. Je n'ai pas d'acte notarié apportant la preuve qu'Abdelkader Merah a commis les faits qui lui sont reprochés. En revanche, nous avons un ensemble d'indices et de faits matériels qui, mis bout à bout, permettent de faire émerger une vérité judiciaire. »*

S'enfonçant parfois dans le détail, les deux hommes en robe rouge sont revenus sur *« la communauté d'esprit, la communauté de projet, et la communauté d'action »* entre les deux frères ayant grandi dans la cité des Izards, à Toulouse. La communauté d'esprit, c'est leur adhésion à la même idéologie salafiste après leur radicalisation en parallèle, l'un dès 2006, l'autre à partir de 2008.

A l'ouverture du deuxième procès Merah, à la cour d'appel de Paris, le 25 mars. THOMAS SAMSON/AFP

L'audience a démontré les liens étroits qu'entretenaient les deux frères avec la communauté d'Artigat

L'audience a largement démontré les liens étroits qu'ils entretenaient avec la communauté d'Artigat, ce *« petit califat »* au sein duquel évoluaient les plus redoutables djihadistes français, comme Sabri Essid – beau-frère par alliance de Mohammed Merah – ou les frères Clain – deux Français considérés comme cadres de l'organisation Etat islamique. *« On n'est pas encore dans le crime, mais on est dans le parcours intellectuel d'un terroriste »*, a affirmé Frédéric Bernardo.

« Actes préparatoires »

La communauté de projet, *« c'est là qu'on complote et qu'on vient sceller l'association de malfaiteurs terroriste »*, explique Frédéric Bernardo. C'est le moment où Mohammed Merah se rend au Pakistan, à l'automne 2011, pour entrer en contact avec Al-Qaida, puis rentre en France, et s'équipe (GoPro, gilet pare-balles, location de voitures et de box), tout en restant en relation avec Abdelkader. La communauté d'action, ce sont les jours qui précèdent immédiatement les faits, au cours desquels *« les deux frères réalisent les actes préparatoires aux assassinats »*.

Les deux avocats généraux ne se sont pas attardés sur les éléments constitutifs, selon eux, de l'association de malfaiteurs terroriste – les contenus djihadistes retrouvés dans la bibliothèque iTunes ou la tablette d'Abdelkader Merah, ses liens avec Artigat, son prosélytisme. Ils ont insisté sur la journée du 6 mars 2012, cinq jours avant le premier assassinat, et *« la participation à deux actes qui rattachent Abdelkader Merah aux crimes et fondent sa complicité »* : le vol d'un scooter et l'achat d'un blouson qui seront utilisés par son frère dans ses expéditions meurtrières.

Peut-on envoyer un homme en prison à vie pour ces deux actes, alors qu'il est acquis que Mohammed Merah était seul au moment de la commission des crimes ? L'accusation a consacré de longues minutes à définir la notion de « complicité », consciente que la décision dépendrait en partie de l'interprétation qu'en ferait la cour. Le réquisitoire a alors pris un tour juridique très technique, Rémi Crosson du Cormier n'a jamais levé les yeux de son texte, enchaînant la lecture de jurisprudences à l'appui de sa démonstration.

Selon le verdict du procès de 2017, il n'avait pas été démontré *« l'existence d'une aide ou assistance, apportée en connaissance de cause, par Abdelkader Merah à son frère lors de la commission des assassinats »*. Rémi Crosson du Cormier a réfuté : *« Le complice doit avoir sciemment aidé l'auteur dans la préparation, pas forcément dans la réalisation. Et les modalités d'exécution du crime peuvent échapper en tout ou partie au complice, il encourra la même peine. »*

L'accusation a consacré de longues minutes à définir la notion de « complicité »

Or, si Abdelkader Merah pouvait ignorer les intentions précises de son frère, *« il ne pouvait méconnaître son projet criminel terroriste »*, affirme l'avocat général, rappelant qu'en garde à vue l'accusé avait lui-même révélé qu'un mois avant les faits, son frère lui avait dit sa volonté de *« faire des coups en France ou à l'étranger, ou trouver un filon »*. Ainsi, *« ce vol entre directement dans la catégorie des actes de complicité »*, selon l'accusation.

« Nécessité de riposter »

« Entre quinze et vingt ans de prison » ont par ailleurs été requis contre le voisin d'Abdelkader Merah dans le box, Fettah Malki, 36 ans, accusé d'avoir fourni à Mohammed Merah un gilet pare-balles et une arme. Cet Algérien, qui a toujours dit ne rien savoir de ses intentions, avait été condamné à 14 ans en premier ressort.

Les deux avocats généraux ne l'ont pas caché, le « procès Merah » est un peu plus que le seul « procès Merah » : *« L'enjeu de cette affaire dépasse très largement l'appréciation d'un dossier judiciaire. Il y a là la nécessité de riposter à un phénomène de grande ampleur*, a dit Rémi Crosson du Cormier. *La France nous regarde, et veut vérifier que notre système judiciaire est bien adapté pour la lutte contre le terrorisme. On promet le paradis aux djihadistes s'ils meurent. Et s'ils ne meurent pas, on leur promet que la justice pourrait ne rien comprendre et leur accorder des circonstances atténuantes. Il ne faut pas être naïf. L'enjeu est important. Votre décision sera un message. »* Elle est attendue jeudi 18 avril. ■

HENRI SECKEL

L'ex-directeur de Spanghero condamné à six mois ferme

Pour avoir substitué 500 tonnes de viande de cheval à du bœuf entre 2012 et 2013, Jacques Poujol, Patrice Monguillon, son ancien bras droit, et deux négociants néerlandais ont été reconnus coupables de « tromperie »

Seul des quatre prévenus dans le scandale alimentaire de la viande de cheval vendue pour du bœuf à s'être déplacé, Jacques Poujol a, en l'absence de ses trois avocats, écouté sans broncher la lecture du jugement de la 31e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris.

Mardi 16 avril, l'ancien directeur général de l'entreprise de transformation de viande Spanghero, âgé de 47 ans, qui répondait avec trois autres personnes de « tromperie » et d'« escroquerie en bande organisée », a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, et à deux ans d'interdiction d'exercer dans la « filière viande ». Lui qui a déjà effectué quatre mois de détention provisoire dans cette affaire s'est également vu confisquer 100 000 euros, saisis sur ses comptes pendant l'instruction.

M. Poujol et son ancien bras droit, Patrice Monguillon, 58 ans, étaient soupçonnés de s'être entendus avec les négociants en viande néerlandais, Johannès Fasen, 69 ans, et Hendricus Windmeijer, 61 ans, pour substituer, entre janvier 2012 et début 2013, plus de 500 tonnes de viande de cheval à du bœuf en modifiant l'étiquetage, au détriment de la société luxembourgeoise Tavola, qui fabriquait notamment des plats surgelés pour Picard et Findus.

Lasagnes, hachis parmentier, chili con carne, bœuf aux haricots… Lorsque le scandale avait été mis au jour, les plus populaires enseignes hexagonales de surgelés avaient été contraintes de rappeler plusieurs milliers de leurs mets préparés à base de viande de bœuf dont elles avaient découvert qu'ils contenaient en réalité de la viande de cheval. D'ampleur européenne, cette fraude sans conséquences sanitaires avait provoqué une crise de confiance majeure chez les consommateurs.

Mardi, la juridiction spécialisée dans les dossiers de consommation, de travail et de santé publique a infligé la plus lourde des quatre peines à Johannès Fasen, 69 ans. Deux ans d'emprisonnement assortis d'un mandat d'arrêt et une interdiction définitive d'exercer en France dans la « filière viande »… Actuellement soumis à un contrôle judiciaire strict en Espagne, dans le cadre d'une affaire similaire, il a fait l'objet, en 2012, d'une condamnation aux Pays-Bas pour avoir vendu de la viande de cheval comme du bœuf halal, plus cher, à M. Poujol, entre autres.

Un réquisitoire plus sévère

Patrice Monguillon, responsable au moment des faits du site de Castelnaudary (Aude) – fondé par les anciens rugbymen Laurent et Claude Spanghero – et Hendricus Windmeijer, ex-lieutenant de M. Fasen, ont tous deux été condamnés à un an de prison avec sursis.

Jugée redondante avec celle de tromperie, l'infraction d'escroquerie en bande organisée n'a pas été retenue. Les faits reprochés procèdent d'une *« action unique caractérisée par une seule intention coupable »*, a expliqué le tribunal.

M. Poujol savait qu'il recevait du cheval, ont décidé les juges. Ils l'ont donc condamné pour « tromperie sur l'origine, l'espèce et les qualités substantielles de la viande, commise au préjudice de la société Tavola, de ses contractants et jusqu'au consommateur final ». Tout comme MM. Fasen et Windmeijer. M. Monguillon, lui, n'a été reconnu coupable que de tromperie sur l'*« origine »* de la viande vendue, mais, comme M. Poujol, il a été jugé coupable d'avoir altéré des preuves.

MM. Fasen, Monguillon et Poujol ont, en outre, été condamnés pour l'importation illégale de 65 tonnes de viande de mouton séparée mécaniquement, une préparation à base de carcasses et de déchets de viande prohibée depuis 2007, à cause de la crise de la vache folle et de la tremblante du mouton, et qui a été introduite dans des merguez…

La procureure Aude Le Guilcher avait prononcé un réquisitoire sévère que les juges n'ont pas suivi. La magistrate avait réclamé quatre ans de prison avec mandat d'arrêt contre M. Fasen et trois ans de prison, dont deux avec sursis contre Jacques Poujol, la confiscation de près de 900 000 euros saisis sur ses comptes, ainsi que l'interdiction définitive d'exercer une activité professionnelle *« dans le domaine de la viande »* pour les deux hommes. Elle avait, en outre, demandé dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pour M. Windmeijer et deux ans avec sursis et 10 000 euros d'amende pour M. Monguillon.

A la douzaine d'entreprises et associations – dont Comigel, Tavola, Picard Surgelés, Findus, Carrefour, la Fédération nationale bovine et l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes… – qui s'étaient constituées parties civiles et réclamaient environ 40 millions de dommages et intérêts, les prévenus sont finalement condamnés à verser un total de plus de 150 000 euros.

« L'essentiel est fait en termes de reconnaissance de culpabilité, a déclaré au *Monde* Me Emmanuelle Bordenave, avocate des sociétés Comigel et Tavola mises en liquidation après avoir perdu *« 103 millions d'euros »* entre 2013 et 2018, à cause de l'effondrement des ventes. *Les quatre prévenus ont tenté de tirer leur épingle du jeu, mais la tromperie est établie, et le préjudice des parties civiles reconnu. »* ■

PATRICIA JOLLY

JUSTICE

Redoine Faïd : nouvelles gardes à vue

Le pilote de l'hélicoptère pris en otage par Redoine Faïd pour permettre son évasion de la prison de Réau (Seine-et-Marne) en juillet 2018, sa belle-fille et un membre de leur entourage ont été placés en garde à vue, lundi 15 avril. Les enquêteurs ont découvert que la jeune femme avait entretenu une relation épistolaire avec le braqueur, arrêté en octobre 2018. Les policiers veulent éclaircir le rôle de ces protagonistes, notamment celui du pilote qui avait été présenté comme victime de Faïd et du commando chargé de l'évasion du braqueur. – *(AFP.)*

Nouvelle-Calédonie : un député mis en examen

Le député de Nouvelle-Calédonie Philippe Gomès (UDI), a été mis en examen pour prise illégale d'intérêts dans un dossier concernant la construction d'une centrale électrique, a indiqué le parquet, mercredi 17 avril. En novembre 2018, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique avait alerté la justice sur *« diverses opérations liées à sa présidence de la SAS Nouvelle-Calédonie Energies courant 2016 à 2018 »*, déclenchant l'ouverture d'une enquête. – *(AFP.)*

Nasser Al-Khelaïfi, président du PSG, au côté du coach Thomas Tuchel (à droite), et d'Antero Henrique, directeur sportif du club, au Parc des Princes, en mai 2018.
ANTHONY DIBON/ICON SPORT

Fin de saison électrique au PSG

Les critiques de Thomas Tuchel, l'entraîneur du club parisien, sur l'effectif trop restreint, sonnent comme un coup de semonce contre sa direction

Il l'assure : *« Je ne suis pas en colère. Ce n'est pas le moment d'être en colère »,* a déclaré, mardi 16 avril, Thomas Tuchel. Pourtant, à travers les propos qu'il avait tenus deux jours plus tôt, à l'issue de la déroute de son équipe à Lille (5-1), l'entraîneur allemand du Paris-Saint-Germain n'avait pas cherché à masquer son énervement. Ses déclarations, tout particulièrement sur le manque de joueurs dont il estime être victime – et qu'il avait déjà souligné ces derniers mois –, avaient les allures d'un coup de semonce adressé à sa direction. Elles traduisent les tensions à l'œuvre au sein de l'équipe dirigeante du club en cette fin de saison.

Avant Thomas Tuchel, aucun entraîneur du PSG version Qatar Sports Investments ne s'était arrogé une telle liberté de ton. Ni l'expérimenté italien Carlo Ancelotti, parti en claquant la porte en 2013, ni Laurent Blanc, poussé vers la sortie trois ans plus tard, ou l'Espagnol Unai Emery (2016-2018), dont le contrat n'a pas été renouvelé, n'auraient pu déclarer le dixième de ce que leur successeur a dit dimanche soir.

« On manque de joueurs (...). *Je vais le dire à mon président »,* Nasser Al-Khelaïfi, a ainsi lancé Tuchel, l'œil noir, après avoir expliqué le naufrage face à Lille par la litanie de blessures auquel le PSG est confronté. *« On joue sans Neymar, sans Edi* [Cavani], *sans Di Maria. Marquinhos et Kehrer sont malades, Moussa Diaby a fait deux entraînements. Il me manque tous les joueurs et après le capitaine* [Thiago Silva] *se blesse ! On s'entraîne à 12 ou 13 ou 14... »,* s'est-il lamenté.

Contraint de changer son équipe titulaire à 45 reprises sur les 47 rencontres disputées cette saison, l'entraîneur parisien s'est même demandé à voix haute qui il pourrait aligner à Nantes, mercredi 17 avril, en match en retard de championnat. Un déplacement d'autant plus capital que le PSG pourrait remporter le titre en cas de victoire à la Beaujoire, après avoir vu son sacre retardé contre Strasbourg (2-2) et Lille.

Comment expliquer ce durcissement de ton de la part du technicien allemand ? Communicant hors pair, respecté par son effectif, l'ex-entraîneur de Mayence et du Borussia Dortmund ne masque plus son agacement depuis l'improbable élimination de son équipe par Manchester United, le 6 mars, en huitièmes de finale retour de Ligue des champions.

Sans se remettre en cause, il s'échine à justifier cette *« phase très difficile »* par un arbitrage défaillant et le manque de profondeur de son banc. Sur ce sujet, Tuchel s'en prend implicitement à son directeur sportif, le Portugais Antero Henrique, avec lequel il entretient des relations glaciales. Conforté par M. Al-Khelaïfi, le Lusitanien n'est-il pas à l'origine de la mise à l'écart du milieu Adrien Rabiot, qui a refusé de prolonger son contrat avec son club formateur, et de la venue, en janvier 2018, de Lassana Diarra, dont le bail vient d'être résilié ?

« L'émir est loin »

Le discours plus « musclé » de Tuchel renvoie également aux circonstances de sa nomination « par en haut ». Faut-il y voir le fait qu'il se sent en position de force depuis que son nom a été glissé, au printemps 2018, à l'oreille du frère cadet de l'émir du Qatar, Tamim Al-Thani, par le consul de l'émirat en Allemagne ? *« Disons que ça aide mais l'intérêt de Tuchel n'est toutefois pas de jouer le conflit,* estime un ex-cadre du PSG. *L'émir est loin, Henrique est tout près. »*

Le souverain et Nasser Al-Khelaïfi avaient été sensibles à la philosophie de jeu spectaculaire prônée par Tuchel et à sa capacité à s'adapter au schéma tactique de l'adversaire. Et peu importe si l'intéressé n'a jamais emmené ses joueurs au-delà d'un quart de finale de Coupe d'Europe.

Reste aussi un autre élément d'explication : s'il ne l'avait pas trop montré jusqu'alors à Paris, Tuchel possède un tempérament volcanique. Son licenciement par le Borussia Dortmund, en mai 2017, était directement lié à une sortie fracassante, un mois plus tôt, après sa défaite (3-2) en quarts de finale aller de Ligue des champions contre Monaco : le technicien avait regretté de rejouer dès le lendemain de l'attentat qui avait ciblé le bus de son équipe, à quelques heures de la réception des joueurs de la principauté, s'en prenant à ses dirigeants et à l'UEFA.

Avant Tuchel, aucun entraîneur du PSG version Qatar Sports Investments ne s'était arrogé une telle liberté de ton

Dans l'entourage du PSG, on assure que les coups de semonce de Tuchel s'expliquent *« par sa personnalité ». « Il est exaspéré. Ce n'est pas une question de soutien politique »,* insiste un proche du club. Couvé par Nasser Al-Khelaïfi, le technicien allemand donne toutefois l'impression d'affirmer son autorité en interne depuis qu'il a prolongé, fin mars, son contrat avec le PSG d'une année supplémentaire : il est désormais lié au club jusqu'en juin 2021. L'extension de ce bail n'a cependant toujours pas été officialisée par les dirigeants parisiens, qui prient pour que Tuchel décroche la Coupe de France contre Rennes, le 27 avril.

Que se passerait-il si l'Allemand échouait à conserver le trophée ? L'entraîneur garde en mémoire le sort de son prédécesseur Laurent Blanc, licencié par le PSG quatre mois après avoir prolongé son contrat de deux ans. L'émir du Qatar avait eu alors le dernier mot. ■

RÉMI DUPRÉ

Ligue des champions : l'Ajax et le Barça en demies

L'Ajax Amsterdam et le FC Barcelone ont gagné, mardi 15 avril, leurs tickets pour les demi-finales de la Ligue des champions. Les Néerlandais, qui avaient été tenus en échec chez eux au match aller (1-1), ont renversé, à Turin, la Juventus de Cristiano Ronaldo (2-1). Après sa victoire (1-0) à l'aller en Angleterre, le Barça a surclassé, sur son terrain au Camp Nou, Manchester United (3-0).

Le Dakar, véhicule des ambitions saoudiennes

Riyad veut faire de l'épreuve, qu'il accueillera dès 2020, un outil de promotion touristique

BEYROUTH - *correspondant*

En attirant sur son territoire le Dakar, l'Arabie saoudite s'offre une marque prestigieuse, un peu passée de mode certes, mais en parfaite adéquation avec la nouvelle image, plus dynamique, qu'elle entend projeter. Après 29 éditions entre l'Europe et l'Afrique et 11 en Amérique du Sud, le plus célèbre des rallyes-raids a annoncé, lundi 15 avril, sa délocalisation, à partir de 2020, dans la péninsule Arabique. La course devrait aider le royaume saoudien à faire sa place dans le monde du sport et à se transformer en destination touristique.

Cette double ambition, qui équivaut à une révolution culturelle pour un pays longtemps impénétrable, figure dans Vision 2030, la feuille de route de Mohammed Ben Salman, le prince héritier, surnommé « MBS », qui est l'homme fort de la Couronne.

Destiné à préparer l'après-pétrole, ce plan de réformes suppose d'augmenter les sources de revenus du pays, en accroissant les investissements étrangers et en diversifiant les secteurs d'activité. Le sport et le tourisme font partie des nouveaux terrains investis par le dauphin. C'est à ce titre que la monarchie a accueilli la finale de la super série de boxe, en catégorie super-moyens, en septembre 2018, la manche inaugurale du championnat de Formule E en décembre et la Supercoupe d'Italie de football, entre la Juventus de Turin et l'AC Milan, en janvier.

L'organisation du Dakar devrait aider Riyad à rattraper son retard sur ses voisins du Qatar et des Emirats arabes unis, les premiers Etats du Golfe à avoir fait du sport un vecteur de rayonnement médiatique. L'enjeu est capital pour la monarchie, dont le crédit international a souffert de son intervention militaire au Yémen et surtout de l'assassinat de Jamal Khashoggi. Ce journaliste et dissident, qui vivait en exil aux Etats-Unis, a été tué en octobre, à l'intérieur du consulat saoudien d'Istanbul, dans une opération que la plupart des observateurs attribuent à « MBS ». Le développement du sport répond aussi à des considérations sociales : satisfaire les attentes d'une population jeune – 60 % des 20 millions de Saoudiens ont moins de 30 ans – lassée des archaïsmes saoudiens.

Boycottage de la course ?

Du Dakar, Riyad attend aussi qu'il assure la promotion de ses sites naturels. Longtemps hostile au tourisme, perçu comme une atteinte à l'identité islamique du pays, l'Arabie a commencé à s'ouvrir aux visiteurs étrangers. Ce n'est pas un hasard si le Tweet par lequel le rallye a annoncé son déménagement au Proche-Orient était accompagné d'une photo d'Al-Ula. Ce morceau de désert, dans le nord-ouest du royaume, jalonné de ruines nabatéennes et de concrétions gréseuses aux formes spectaculaires, est en passe de se transformer en destination de voyage haut de gamme.

Même si la course passera à l'écart des vestiges archéologiques, il est probable que le tracé mettra en valeur la majesté des paysages dans la région. D'autres lieux, comme les dunes du Quart vide, l'appellation donnée au désert dans le coin sud-est du royaume, ainsi que la côte de la mer Rouge, où l'aménagement de stations balnéaires luxueuses est prévu, pourraient bénéficier de l'exposition offerte par le Dakar.

Les avantages pour le rallye, hormis ceux financiers, sont moins évidents. Certains pilotes et leurs sponsors, rebutés par l'image peu flatteuse de l'Arabie, pourraient boycotter la compétition. Les organisateurs devront veiller à ne pas s'ensabler dans la bureaucratie saoudienne. Et faire attention à ce que la course ne se transforme pas en caravane publicitaire à la gloire du royaume. ■

BENJAMIN BARTHE

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

RUPTURES CONVENTIONNELLES COLLECTIVES

Grève des salariés de l'usine Goodyear Dunlop de Montluçon (Allier), le 31 janvier.
FLORIAN SALESSE/ LA MONTAGNE/MAXPPP

Dunlop : le blues des salariés

La mise en place d'une rupture conventionnelle collective sur le site de Montluçon s'est traduite par 88 départs, mais aussi par des difficultés accrues pour ceux qui sont restés

REPORTAGE
MONTLUÇON (ALLIER) - *envoyée spéciale*

Fin septembre 2018, peu avant l'aboutissement de la rupture conventionnelle collective (RCC) mise en place dans l'entreprise, les responsables syndicaux de l'usine Dunlop-Goodyear de Montluçon (Allier) semblaient plutôt positifs. Aucun ne se réjouissait des 88 suppressions d'emplois – *« ce n'est jamais une bonne nouvelle »* –, mais ils reconnaissaient que cette nouvelle procédure créée un an plus tôt par les ordonnances travail avait au moins l'avantage de mettre en œuvre une négociation à froid, dépassionnée, sur la base du volontariat uniquement, alors que planait la menace d'un plan social.

La direction du fabricant de pneus – qui n'a répondu aux sollicitations du *Monde* que par un court communiqué – est l'une des premières en France à s'être saisie du dispositif qui permet de supprimer des postes sans devoir justifier de difficultés économiques, contrairement à un plan de sauvegarde de l'emploi ou un plan de départ volontaire. Dans le cas de Dunlop, la RCC était un outil de son « plan performance » visant à améliorer la productivité d'une usine présentée comme la moins compétitive des sites Goodyear en Europe : il prévoyait une réorganisation du travail afin de réduire de 20 % le coût du pneu, en produisant autant avec moins de salariés.

Le document de présentation du plan insistait d'ailleurs sur le côté *« consensuel »* de cet *« ajustement »* des effectifs en *« favorisant une organisation* (...) *plus souple et plus adaptée »*. La direction avait communiqué une liste des postes où elle souhaitait des départs, en particulier au sein des deux équipes de week-end qu'elle ambitionnait de réduire à une seule.

La CGT, syndicat ultramajoritaire, comme la CFDT, ont accepté de s'asseoir autour de la table pour négocier les conditions de départ. *« Par principe, la CGT est opposée aux RCC, mais il y a aussi le principe de réalité. Les salariés y étaient globalement favorables, on a été pragmatique »*, précise David Guillaume, délégué CGT chez Dunlop à Montluçon.

Mesures financières incitatives avec de conséquentes indemnités supra-légales, congé mobilité, plan de formation, aide à la création d'entreprise, l'enveloppe de départ est intéressante. *« Mais on n'a pas trop fait monter les enchères, pour que l'engouement soit mesuré*, explique David Guillaume. *D'abord pour que ceux qui se portaient volontaires prennent le temps de réfléchir à deux fois : Goodyear est plutôt une bonne boîte et Montluçon n'est pas non plus le supermarché du travail. Ensuite pour maintenir le rapport de force avec la direction : comme elle n'avait pas l'embarras du choix dans les candidats, elle n'a pas pu choisir à sa guise qui partait ou non, et a dû au contraire beaucoup adapter et individualiser les propositions. »*

Le dossier de chaque candidat au départ et son projet ont été étudiés puis validés par une commission de suivi réunissant une ou deux fois par mois la direction, les représentants des salariés et un membre du cabinet Sodie, spécialisé dans les reclassements et l'accompagnement des salariés.

Au final, environ un tiers des partants seront à la retraite à l'issue de leur congé mobilité, une sorte de retraite anticipée, environ un tiers sont partis pour un autre emploi, et un tiers pour un projet de création d'entreprise ou une formation.

« JE ME SUIS PEUT-ÊTRE UN PEU PRÉCIPITÉ »

Sébastien Barbier, 36 ans, dont 13 chez Dunlop, a saisi l'occasion pour trouver un travail plus proche de chez lui. *« Je faisais 27 km matin et soir, aujourd'hui j'ai trouvé un emploi à 3 km de chez moi »*, explique-t-il, enthousiaste. De l'intérim cependant, et moins bien payé. *« Mais avec les frais d'essence, finalement je m'y retrouve. Et si ça ne marche pas, j'aurai droit au Pôle emploi. »* A l'issue d'une carence de cinq mois et demi, imposée par la RCC.

Pénalisé par un problème de tendon à l'épaule, Christophe Keller, 52 ans, opérateur polyvalent travaillant sur neuf machines différentes, craignait d'être déclaré inapte. *« Ce qui me faisait peur, c'est de tomber dans la zone des "T'as mal où ? – J'ai bobo là", et de finir balayeur. »* Il est également parti dans le cadre de la RCC après treize ans chez Dunlop. Son premier projet était d'acheter un terrain pour faire du maraîchage et vendre au marché. *« Mais la Sodie m'a dissuadé en disant que cela me demanderait énormément de travail pour me payer même pas un smic. »* Dans le cadre de l'accompagnement prévu par la RCC, il a passé ses certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (Caces) et a trouvé juste à côté de chez lui un emploi dans une petite entreprise du BTP où il manœuvre pelleteuse et tractopelle. Après quinze jours d'intérim, il a été embauché en CDD pour six mois, pour une paye à peu près équivalente.

L'ENTREPRISE EST L'UNE DES PREMIÈRES À S'ÊTRE SAISIE DU DISPOSITIF QUI PERMET DE SUPPRIMER DES POSTES SANS DEVOIR JUSTIFIER DE DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Ceux-là ne regrettent rien. Cinq mois après son départ, la situation de S., 44 ans, qui demande à rester anonyme, est plus compliquée. Lui a choisi de partir *« parce qu'il n'en pouvait plus »*. *« C'était urgent pour moi,* explique-t-il, attablé dans un café de la ville. *Quand on se fait du mal en allant au boulot, c'est plus la peine. »* Mais depuis, il a abandonné la formation d'horticulteur dans laquelle il s'était lancé. Livré à lui-même, avec des crédits à rembourser, il vit sur ses indemnités en attendant impatiemment la fin de la période de carence pour toucher une allocation-chômage. *« Je me suis peut-être un peu précipité... Quand on en a marre, on veut tout régler le plus vite possible, mais c'est pas toujours une bonne chose. »*

« CEUX QUI RESTENT TRINQUENT »

Ce genre de cas fait réfléchir David Guillaume, de la CGT. *« Je pense qu'il faudrait anonymiser les dossiers en commission, et faire siéger d'autres gens que les syndicats,* estime-t-il. *On a parfois validé des dossiers limites, avec des projets pas forcément très solides, pour ne pas aller contre le choix du salarié qui voulait partir absolument. »*

Quand on les retrouve sur le site de Montluçon, plusieurs mois après l'aboutissement de la RCC, le retour d'expérience des deux délégués syndicaux est beaucoup plus mitigé. *« Le seul problème de la RCC, c'est comment on fait après »*, souligne David Guillaume. *« On a tellement tout fait pour que les départs se fassent dans de bonnes conditions qu'on a oublié de border les choses pour ceux qui restent,* explique Marc Argaud, délégué CFDT. *On aurait dû bâtir le futur comme on a bâti le départ, c'est ceux qui restent qui trinquent. »*

La nouvelle organisation du travail annoncée, pour faire autant avec 88 salariés en moins, a tardé à se mettre en place. Sur la base du volontariat, ces départs ne se sont pas forcément faits aux postes espérés par la direction : la deuxième équipe du week-end n'a ainsi pas disparu mais a seulement été réduite. Et alors que la plupart des suppressions de postes visaient des fonctions support, des ingénieurs et des opérateurs sont partis, obligeant même à certains remplacements. *« Ils ont mis la charrue avant les bœufs,* résume un salarié. *Ils se sont précipités sur la RCC mais n'avaient peut-être pas assez réfléchi avant. »*

Selon les salariés, les conditions de travail se sont dégradées sur certains postes, alors que d'autres se trouvent sous-employés. *« Un bordel organisé »,* assène David Guillaume. Conséquence : plus de prime de performance depuis septembre. Le fait qu'une majorité de salariés ont rejoint la mobilisation des « gilets jaunes », occasionnant des journées de grève en novembre et décembre, a un peu plus perturbé le travail. Logiquement, ceux qui se sont mobilisés dans cette révolte espéraient au moins obtenir la « prime Macron » annoncée par le président le 10 décembre en réponse aux « gilets jaunes ». Mais Goodyear a estimé que cette demande d'une prime exceptionnelle défiscalisée n'était *« pas compatible »* avec l'objectif d'améliorer la compétitivité de l'usine que devait permettre la RCC.

Ces désaccords ont dégénéré en conflit social, avec cinq jours de grève en février, et encore des débrayages dans les ateliers en ce début avril. *« On te fait comprendre qu'il faut que tu fasses des efforts mais eux n'en font jamais,* peste un opérateur. *Avant on avait des primes, là on n'a plus rien. Il faut faire plus avec moins de monde et en étant moins payé ? »*

« Les salariés savent le prix de ce qu'ils ont donné au patron en acceptant la RCC : une réduction d'effectifs sans bagarre », explique David Guillaume. D'autant que chez Goodyear, la bagarre, on connaît. Le destin tragique du site Goodyear d'Amiens Nord, fermé en 2014 après sept ans de bataille juridique, est dans tous les esprits. Certains se sont inquiétés de voir le bras de fer entamé à la suite de la RCC assombrir l'avenir du site de Montluçon. *« Si le site devient trop problématique, nous craignons des sanctions,* soufflait un salarié cet hiver. *Goodyear n'est pas un philanthrope, on les a vus fermer Philippsburg en Allemagne il y a deux ans, et avant Birmingham, en Angleterre. »*

Fin février, la direction avait quitté la table des négociations après que la CGT avait rejeté un premier protocole de fin de conflit. Un mois et demi et quelques arrêts de travail plus tard, syndicats et directions sont finalement parvenus à un accord de sortie de crise, vendredi 12 avril. Lequel prévoit notamment des garanties de versement des primes. Si les salariés, consultés ces jours-ci, valident l'accord, il sera voté dès la semaine prochaine. ■

ALINE LECLERC

Un recours croissant aux ruptures conventionnelles collectives

En dépit de garde-fous, plusieurs organisations syndicales restent méfiantes vis-à-vis de la procédure

Un nouveau sigle s'est imposé dans la langue des manageurs : RCC, pour « rupture conventionnelle collective ». Instauré par les « ordonnances Macron » de septembre 2017 sur la réforme du code du travail, ce dispositif offre la faculté à un employeur de se séparer de salariés, sur la base du volontariat et selon des modalités plus simples que celles qui prévalaient auparavant. A ce stade, ce sont surtout des entreprises d'au moins 250 personnes qui y ont recours. Derniers exemples en date : la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et Carrefour, qui ont exprimé, en mars, leur intention d'appliquer une telle mesure. Le but est de conduire des réorganisations « à froid », avant que les clignotants ne passent au rouge, dans un esprit consensuel – si possible. Mais, sur le terrain, ces nouvelles pratiques ne passent pas toujours très bien.

Combien de personnes ont quitté leur poste ainsi ? Impossible d'apporter une réponse précise : le cabinet de la ministre du travail, Muriel Pénicaud, ne communique pas ce chiffre. Les seules données globales disponibles figurent dans une « note d'étape » publiée, à la mi-décembre 2018, par la commission d'évaluation des « ordonnances Macron ». Celle-ci rapporte que, sur les huit premiers mois de 2018, soixante-neuf RCC ont été *« initiées »*.

Succès relatif

« Nous ne sommes pas face à une déferlante », commente Jean-Emmanuel Ray, professeur à l'Ecole de droit de Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Mais la procédure est *« de plus en plus utilisée »*, enchaîne Paul-Henri Antonmattei, professeur à l'université Montpellier-I. *« Elle s'impose déjà dans le panel des outils de gestion des effectifs, qui est mis à la disposition des entreprises »*, complète Me Isabelle Taraud, membre du Syndicat des avocats de France.

Ce relatif succès tient au fait que la RCC dicte moins de contraintes à un patron : contrairement à un plan de départs volontaires (PDV) « classique » ou à un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), *« il n'est pas nécessaire d'invoquer une difficulté économique, imminente ou à venir »*, souligne Me Deborah David. *« Ça permet de faire bouger les lignes en interne de façon moins traumatisante qu'un plan social »*, poursuit Jean-Philippe Dubs, d'Alès Groupe, un spécialiste des cosmétiques qui a fait partir quelque quatre-vingts salariés en 2018 par le biais d'une RCC. *« Nous avons mené cette restructuration en famille, sans expert ni procédure d'information-consultation, comme cela aurait dû être le cas avec un PSE ou un PDV. »* L'objectif, en l'espèce, était double : réduire la masse salariale et les coûts afin de renouer avec les bénéfices, tout en remplaçant certains salariés par d'autres personnes ayant un *« profil plus expert »*.

Mais la disparition de certaines obligations dans la RCC, par rapport au PDV et au PSE, ne signifie pas pour autant que *« c'est "open bar", côté entreprise »*, nuance M. Ray : la direction ne peut enclencher le mécanisme que si elle a conclu un accord avec des syndicats ayant recueilli au moins 50 % des voix lors des dernières élections professionnelles. Une condition de nature à placer les représentants du personnel *« en position de force »*, considère Sylvain Niel, président du Cercle des DRH (directeurs ressources humaines) : en échange de leurs signatures, *« les organisations de salariés sont susceptibles de réclamer des indemnités de rupture élevées et des actions importantes, pour favoriser les reconversions professionnelles »*. En plus du feu vert des syndicats majoritaires, un autre consentement doit être obtenu : *« Celui des services déconcentrés du ministère du travail, qui s'assurent notamment que la RCC ne vise pas, entre autres, à faire partir les seniors pour rajeunir les effectifs »*, ajoute M. Ray.

« Une approche préventive »

En dépit de ces garde-fous, plusieurs confédérations de salariés manifestent de la méfiance. *« Nous étions plus que réservés lorsque la réforme est passée, et nous le restons,* déclare Michel Beaugas (Force ouvrière). *Il faut que ce soit négocié dans des entreprises où les syndicats sont bien implantés. Sinon, les mesures d'accompagnement peuvent s'avérer moins ambitieuses que dans un PSE. » « Nous ne voulons pas que ce soit utilisé comme un PDV au rabais »*, renchérit Régis Dos Santos, président du Syndicat national de la banque CFE-CGC. Se pose, de surcroît, un problème de principe, aux yeux de Me Taraud : *« La RCC permet à un employeur de ne pas apporter de justification économique à la rupture du contrat de travail alors même qu'il en est responsable, par son initiative. Qui plus est, il n'est pas tenu de proposer des congés de reclassement, contrairement à ce qui s'impose en cas de licenciement économique. »*

Au départ, quelques sociétés – comme l'enseigne de prêt-à-porter Pimkie – ont envisagé une RCC *« pour résoudre des difficultés »*, mais leur projet a tourné court, soit parce que les syndicats y étaient hostiles, soit parce que l'administration l'a jugé trop pauvre en mesures d'accompagnement, explique Romain Raquillet, du cabinet LHH Altedia. Aujourd'hui, les entreprises qui optent pour une RCC sont plutôt en quête d'*« adaptation »* : *« Leur activité peut être profitable, mais elles anticipent la concurrence de nouveaux entrants sur leur marché ou des mutations technologiques en cours »*, décrypte M. Raquillet. *« Les employeurs et les organisations de salariés sont en voie de s'approprier ce nouvel instrument, dans une approche préventive »*, confirme M. Antonmattei.

Toutefois, cette « acculturation » ne s'effectue pas sans heurts. Chez IBM France, la direction est parvenue à trouver un accord majoritaire, en 2018, mais il a créé de l'amertume : *« Nous estimions que, au vu des moyens dont dispose le groupe, la RCC revenait à faire partir des salariés en mettant le strict minimum sur la table, et avec très peu d'engagements pour ceux qui restent »*, confie Mathieu Josien, délégué syndical central CFDT, qui a refusé d'avaliser la procédure. A la Caisse des dépôts, le projet de la direction divise également les syndicats : l'UNSA et la CFE-CGC approuvent la démarche, tandis que la CGT et le SNUP-CDC sont contre. La CFDT, elle, ne veut pas non plus d'une RCC, car, en l'état, elle serait synonyme de réduction des effectifs : *« Il faut que les départs soient compensés par des recrutements et la titularisation des personnes en CDD »*, affirme Patrick Borel, représentant cédétiste. ■

BERTRAND BISSUEL

LES CHIFFRES

69
C'est le nombre de projets de rupture conventionnelle collective (RCC), lancés par des employeurs de janvier à la fin août 2018.

43
C'est le nombre de RCC validées par les services déconcentrés du ministère du travail. Les autres faisaient encore l'objet de négociations au sein des entreprises ou de discussions avec l'administration. Quelques procédures n'ont pas abouti (soit parce que les syndicats y étaient opposés, soit parce que le ministère n'a pas donné son aval).

45 %
Les établissements qui ont engagé une RCC appartiennent au secteur des services pour 45 %, à celui de l'industrie pour 36 % et à celui du commerce pour 19 %.

Chez Carrefour, des syndicats vent debout contre le projet de la direction

Le groupe négocie un accord de rupture conventionnelle collective visant 1 229 postes. En un an, le nouveau PDG, Alexandre Bompard, a supprimé quasiment 5 000 emplois

Les organisations syndicales et la direction de Carrefour se sont une nouvelle fois rencontrées, mardi 16 avril, pour évoquer les suppressions d'emploi envisagées par le groupe de distribution alimentaire.

Un an après le début d'un vaste plan de transformation accompagné d'une importante réduction d'effectifs, la nouvelle cure d'amaigrissement passe mal auprès des salariés. Sur les réseaux sociaux, certains ont détourné le slogan de l'enseigne en faveur de la transition alimentaire, transformant *« Act for Food, Des actions concrètes pour mieux manger »* en *« Act for Flouz, Des actions concrètes pour mieux se gaver »*.

Se saisissant des dispositifs prévus dans la dernière réforme du code du travail, Carrefour a entrepris de négocier un accord de rupture conventionnelle collective (RCC) lui permettant de réduire ses effectifs par le biais de départs volontaires, sans justification économique. Il nécessite un accord signé par des syndicats représentant au moins 50 % du personnel.

L'objectif du distributeur, qui emploie 115 000 salariés en France, dont 60 000 dans ses hypermarchés, vise à supprimer 1 229 postes dans ses 220 hypermarchés français pour adapter les effectifs aux nouveaux choix stratégiques censés relancer ce format de magasin (réduction des espaces consacrés aux produits non alimentaires, mais création de rayons consacrés au déstockage, abandon de la bijouterie…). Les postes visés concernent donc la bijouterie, le rayon multimédia, l'arrière-caisse, le service de la paie, l'encadrement, les fonctions administratives et les caisses des stations-service.

FORCE OUVRIÈRE, QUI REPRÉSENTE PLUS DE 47 % DES SALARIÉS, A CLAQUÉ LA PORTE DE LA RÉUNION MARDI

« Boucherie sociale »

La direction souhaite ainsi inciter certains salariés à quitter l'entreprise, afin de proposer à d'autres, dont les métiers seront abandonnés, des postes libérés. Car à la différence d'un plan de départs volontaires (PDV), une RCC permet de pourvoir les postes vacants.

L'ambition de l'équipe dirigeante est aussi d'accélérer le départ de *« salariés, en fin de carrière, qui n'ont pas envie de se former à la digitalisation ou de changer de métier »*, souffle-t-on en interne. Pour favoriser ce mouvement *« sans départ contraint »*, Carrefour a décidé d'y ajouter un plan de préretraite. Et pour éviter une hémorragie dans ses activités les plus stratégiques, l'entreprise a fixé un pourcentage maximum de départs dans chaque secteur, et a exclu de ce plan les rayons de produits frais (boulangerie, pâtisserie, fruits et légumes, poissonnerie…), sur lesquels elle rencontre des difficultés de recrutement.

Cette nouvelle cure d'amaigrissement, envisagée par la direction pour la fin de l'été, doit encore faire l'objet de nouvelles discussions le 3 mai avec les syndicats, déjà rencontrés à trois reprises. Mais le projet passe mal. Parlant de *« boucherie sociale »*, la CGT qui représente autour de 20 % des salariés des hypermarchés, s'inquiète de n'avoir aucune visibilité sur le plan de préretraite.

Force ouvrière, qui représente plus de 47 % des salariés, a claqué la porte de la réunion mardi. Le syndicat considère qu'il est de moins en moins entendu par la direction et s'inquiète du sort des hypermarchés que Carrefour souhaite passer en location-gérance, *« ce qui est une forme de suppression de postes déguisée »*. A la CGT, on constate une dérive depuis l'arrivée d'Alexandre Bompard à la tête de l'entreprise en juillet 2017. *« Ils viennent avec leur projet, et il n'y a aucun moyen de négocier »*, résume-t-on.

Les négociations sont donc au point mort, et les syndicats craignent que la direction s'oriente en cas de blocage vers un plan de départs volontaires. Les organisations syndicales sont d'autant plus méfiantes que plusieurs programmes successifs de réductions d'emplois sont intervenus depuis un an. Un plan de départs volontaires au siège, signé en avril 2018, a conduit 2 400 personnes à quitter l'entreprise. En parallèle, l'enseigne a mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) lorsque les 273 magasins en France de l'ancien réseau de hard-discount Dia ont été vendus ou fermés. Sur les 2 100 employés concernés, 400 ont été reclassés en interne, près de 200 ont changé d'employeur lors du rachat de leur magasin et 1 400 personnes ont été licenciées.

Et les ajustements sur l'emploi ne se sont pas arrêtés là. Dans ses hypermarchés, un plan de départs volontaires pour les personnels des stations-service et les départements administratifs a été mis en place à la suite de l'automatisation des pompes à essence et à la centralisation des activités comptables. Sur les 600 personnes visées, la moitié a été reclassée, l'autre a quitté l'entreprise. Enfin, en 2018, Carrefour a instauré, en concertation avec les syndicats, un congé de fin de carrière, permettant aux salariés d'anticiper leur retraite de trente-six mois. Un peu plus de 600 salariés en ont bénéficié. Tous n'ont pas été remplacés. Au total, depuis un an sous divers dispositifs, Carrefour s'est séparé de quasiment 5 000 personnes. ■

CÉCILE PRUDHOMME

PERTES & PROFITS | SOCIAL

PAR PHILIPPE ESCANDE

Réhabiliter les partenaires sociaux

Il a fallu attendre 1975 pour que soit enfin autorisé en France le divorce par consentement mutuel. Plus besoin de prouver la faute et de s'envoyer des assiettes à la figure pour se séparer. Aujourd'hui, presque un mariage sur deux se termine par un divorce et la majorité se concluent à l'amiable. Le changement de mœurs a été plus tardif dans l'entreprise. La rupture conventionnelle, équivalente du consentement mutuel, a été autorisée en 2008. Elle simplifie et sécurise la séparation, à la fois juridiquement, pour l'employeur, et financièrement pour le salarié. Ce dernier peut toucher les indemnités chômage sans avoir besoin d'être licencié pour faute. Là encore, le succès a été au rendez-vous (437 000 en 2018). Ce mécanisme introduisait l'embryon d'une « flexisécurité », clé du succès des politiques d'emploi dans les pays scandinaves.

D'où l'idée d'étendre le dispositif en le rendant collectif en 2018. Dans ce cas, ce n'est plus l'individu qui négocie ses conditions de départ mais les syndicats. Il s'agissait au début de trouver pour les entreprises une alternative plus simple aux coûteux plans de départs volontaires et aux complexes plans de sauvegarde de l'emploi. Les syndicats, qui ont le pouvoir de refuser ce plan, sont plus mitigés. Le divorce est affaire personnelle. Quand il devient collectif, il change de nature. Les représentants du personnel doivent à la fois se préoccuper des conditions de départs, en termes financiers et d'accompagnement, mais aussi de refroidir l'effet d'emballement qu'ils provoquent chez ceux qui veulent tout plaquer et toucher un chèque, sans se soucier du lendemain. Et enfin, ils sont supposés se préoccuper de ceux qui restent et risquent de voir leurs conditions de travail se dégrader.

Compétence de terrain

Leur rôle est clé pour défendre les intérêts des salariés mais aussi pour objectiver et rationaliser le débat grâce à leur expérience et leur expertise. Il est crucial de les aider à retrouver du pouvoir dans les entreprises alors que le taux de syndicalisation s'est effondré à partir des années 1980. Mais on pourrait pousser le raisonnement plus loin. Cette compétence de terrain et ce recul sont indispensables au fonctionnement de la démocratie. La crise des « gilets jaunes », comme le développement du populisme, nous renvoie à la figure la faiblesse actuelle de ces corps intermédiaires. Ils seraient pourtant bien utiles pour encadrer et structurer les contre-pouvoirs dans le débat national. Il semblerait que l'on commence à s'en rendre compte en haut lieu. ■

PHILIPPE ESCANDE

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Les indices de pauvreté en Europe traduisent de grands écarts entre Etats

L'Insee a mesuré la pauvreté monétaire et la privation matérielle et sociale

Il existe un « halo » de la pauvreté comme il existe un « halo » du chômage. Le mouvement des « gilets jaunes » et les débats qu'il a engendrés en témoignent : le phénomène ne dépend pas uniquement des indicateurs macroéconomiques. Ce n'est pas parce que le pouvoir d'achat moyen progresse que les perceptions s'améliorent. Mais comment mesurer les différents de niveaux de vie ?

C'est pour tenter de répondre que l'Insee a publié, mardi 19 avril, une étude comparative sur la pauvreté en Europe. Ses auteurs distinguent deux approches : la pauvreté « monétaire » et la « privation matérielle et sociale ». Cumulées, elles révèlent d'immenses écarts entre les Etats membres.

Selon la première définition, 9 millions de Français vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. En termes statistiques, cela signifie qu'ils disposent d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, soit 1 000 et quelques euros pour une personne seule. En 2016, ce phénomène concernait 13,6 % de la population. Un niveau bien inférieur à celui de la moyenne de l'Union européenne (17,3 %), puisque l'Hexagone affichait le sixième taux de pauvreté le plus bas du Vieux Continent.

Evaluer le risque d'exclusion

Mais attention : cette mesure est relative. Par définition, le seuil varie d'un pays à l'autre en fonction du niveau de vie de la population. La République tchèque, qui affiche le taux de pauvreté le plus faible des vingt-huit Etats membres (9,7 %), a un revenu de référence de 620 euros mensuels, contre 1155 euros en Autriche, pourtant classée huitième.

Afin de mieux évaluer le risque d'exclusion socio-économique, Eurostat, l'agence statistique liée à la Commission européenne, a développé en 2017 un autre indicateur. Alors que la pauvreté « monétaire » permet surtout de mesurer le degré d'inégalité d'une société, la « privation matérielle et sociale » tient compte, elle, des personnes *« incapables de couvrir les dépenses liées à au moins cinq éléments de la vie courante sur treize considérés comme souhaitables, voire nécessaire »*.

Les critères retenus sont concrets : pouvoir faire face à des dépenses inattendues ou s'offrir une semaine de vacances, être en mesure de régler le loyer et les factures, se vêtir… A cette aune, la « privation matérielle et sociale » touche 12,7 % des Français et 15,7 % des habitants de l'Union européenne. Mais alors que seuls 2,9 % de Suédois sont concernés, les taux explosent en Roumanie et en Bulgarie, où ils avoisinent les 50 %. La France se classe treizième

Sans surprise, les ménages les plus touchés restent les familles monoparentales. D'après l'Insee, *« 20,8 % de la population* [française] *est touchée par au moins l'une des deux formes de pauvreté »*. Généralement, plus le revenu médian est élevé, plus le taux de « privation matérielle et sociale » est faible, sauf pour l'Estonie et la République tchèque.

Ce qui distingue la France des autres pays tient à la situation des retraités. Alors que leur taux de pauvreté « monétaire » est le plus bas des pays riches de l'Union, leur taux de « privation matérielle et sociale » apparaît comme le plus élevé. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par une proportion importante de ménages se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté « monétaire », du fait de l'addition du minimum vieillesse et des aides personnalisées au logement. Mais les données comparatives manquent, reconnaît Julien Blasco, un des auteurs de l'étude. ■

ÉLISE BARTHET

Le Royaume-Uni confronté à une pénurie de main-d'œuvre

Le départ des Européens lié au Brexit pèse sur certains secteurs

LONDRES - *correspondance*

La saison des jonquilles s'est mal passée pour les horticulteurs britanniques. Alors que la fête des mères a eu lieu au Royaume-Uni dimanche 31 mars, avec son habituel pic de demande pour les bouquets de fleurs, une partie de la récolte a fané sur pied, faute de main-d'œuvre. Malgré tous leurs efforts, les agriculteurs n'ont pas trouvé les employés nécessaires.

L'été 2018, la même chose s'est passée pour les courgettes de Barfoots, une grosse société agroalimentaire basée dans le sud de l'Angleterre. *« On avait juste assez de personnes pour cueillir une production normale, mais on n'a pas pu suivre les jours où il y avait trop de légumes mûrs en même temps »*, explique Keston Williams, son directeur technique. Ali Capper a connu la même mésaventure l'été précédent. Cette agricultrice du Worcestershire a perdu 100 tonnes de pommes, faute de main-d'œuvre : *« Un gâchis horrible. »* Les exploitations agricoles britanniques n'arrivent plus à recruter. *« En 2018, il manquait 10 000 employés sur les 70 000 nécessaires »*, souligne Mme Capper, qui préside la section horticole du National Farmers'Union, le syndicat agricole britannique.

Le plein-emploi au Royaume-Uni est l'explication-clé de ce phénomène. Le chômage est à 3,9 %, au plus bas depuis quarante-cinq ans, selon les statistiques publiées mardi 16 avril. Voilà longtemps qu'il est presque impossible de trouver un Britannique pour occuper ces emplois pénibles et mal rémunérés. *« Malheureusement, nous sommes dépendants des travailleurs étrangers »*, témoigne M. Williams.

Le Brexit s'est rajouté au casse-tête. *« La baisse de la livre sterling* [de 15 % depuis le référendum de 2016] *fait qu'il est difficile d'attirer la main-d'œuvre étrangère*, continue Mme Capper. *Un Roumain, par exemple, peut choisir entre l'Espagne, la France, les Pays-Bas… »* Pour eux, les salaires britanniques sont moins concurrentiels qu'avant.

Le chômage atteint 3,9 %, un plus bas depuis quarante-cinq ans

Le brouillard qui entoure le Brexit complique la donne. *« J'ai des Polonais qui reviennent dans ma ferme chaque année, certains depuis vingt ans. Ils me demandent s'ils vont avoir besoin de visa, s'il faut des papiers spéciaux pour passer la frontière… Et on n'a pas de réponses à leurs questions »*, s'agace Mme Capper.

Barfoots, qui emploie 1 200 personnes entre ses usines et ses terres agricoles, constate un lent déclin de l'attractivité britannique. En 2016, l'entreprise a reçu 1 512 candidatures ; en 2017, 912 ; en 2018, 784. Barfoots a beau envoyer des équipes de recrutement dans les pays d'Europe de l'Est, les résultats sont maigres.

La pénurie de main-d'œuvre touche aussi le secteur de la restauration. *« La moitié de nos membres ont au moins un poste vacant depuis plus de six mois*, indique Kate Nicholls, la directrice de UK Hospitality, l'organisation représentant le secteur. *Le nombre de candidats européens a baissé de moitié. »* Elle cite les employés qualifiés – chefs cuisiniers, maîtres d'hôtel… – qui peuvent choisir d'autres pays. *« En 2016, les départs étaient liés à la chute de la livre sterling. Aujourd'hui, il y a une certaine réticence à venir dans le pays, à cause de l'incertitude liée au Brexit. »*

Pour les 52 % de Britanniques qui ont voté en faveur de la sortie de l'Union européenne (UE), cette situation est probablement une excellente nouvelle. Il y a moins d'étrangers, plus d'emplois disponibles, et les salaires augmentent. *« Les candidats ont souvent le choix entre deux ou trois offres,* explique Rebecca Siciliano, qui travaille à Tiger Recruitment, une agence de travail temporaire londonienne. *Ils sont plus exigeants sur les salaires, et réclament aussi de la flexibilité, par exemple de pouvoir travailler chez eux. »* En 2019, les salaires au Royaume-Uni ont augmenté de 3,5 % (soit 1,5 % en valeur réelle).

Une situation paradoxale

Gerwyn Davies, économiste au Chartered Institute of Personnel and Development, relativise le phénomène. Seule une entreprise sur dix connaît une pénurie de main-d'œuvre, un problème concentré sur quelques secteurs, dont l'agriculture et la restauration. Mais le ralentissement du flot d'immigrés européens a des effets dans toute l'économie, parfois bénéfiques. *« Les entreprises se tournent vers une main-d'œuvre plus âgée, dont le taux d'emploi a augmenté. A une conférence, j'ai entendu une association d'aide au retour au travail d'anciens prisonniers qui disait que le Brexit était la meilleure chose qui leur soit arrivée. »*

Cette situation du marché de l'emploi est paradoxale. Depuis le référendum, la croissance a nettement ralenti au Royaume-Uni, avec une baisse des investissements. Le PIB n'a augmenté que de 1,4 % en 2018, ce qui en fait l'une des économies les moins dynamiques des pays du G7. Mais, les embauches continuent. Le chômage, qui était de 5 % quand les Britanniques ont voté pour sortir de l'UE, a encore reculé de plus d'un point.

Les économistes se perdent en conjectures pour expliciter le phénomène. Un marché du travail très flexible et sept millions d'emplois précaires l'expliquent en partie. Et la hausse des salaires suit une décennie de stagnation. Il s'agit en partie d'un rattrapage. M. Davies avertit que la logique actuelle ne peut pas durer indéfiniment. Une récolte qui pourrit sur pied ou un restaurant obligé de fermer hors des heures de pointe sont autant d'activités perdues. *« Les employeurs ont accès à moins de main-d'œuvre de qualité »*, ajoute-t-il.

Une solution est d'investir dans des machines, qui remplacent les salariés. Barfoots a décidé de mécaniser le ramassage de ses haricots verts. *« Nous sommes passés de 380 employés à 11 aujourd'hui »*, témoigne M. Williams. Mais un tel procédé ne peut pas fonctionner pour tous les secteurs. Les hôpitaux font par exemple face à une grave pénurie d'infirmières, avec 40 000 emplois vacants, soit environ 10 % des besoins du pays. Longtemps, les Européens ont (partiellement) comblé le trou. Mais le Brexit a mis fin au phénomène : le nombre de candidatures d'infirmières européennes a chuté de 87 % en 2018. *« Désormais, les hôpitaux sont obligés de faire travailler les infirmières de plus longues heures ou d'utiliser des agences de travail temporaire, ce qui signifie une très forte rotation du personnel »*, dit Anita Charlesworth, de l'association Health Foundation.

Le Brexit ne fait que mettre en lumière un problème plus profond. Le Royaume-Uni ne forme historiquement pas assez d'infirmières. L'importation de travailleurs étrangers n'était qu'un sparadrap. *« Le Brexit n'est pas la cause du problème, mais il s'est produit au pire moment pour le secteur »*, conclut Mme Charlesworth. ■

ÉRIC ALBERT

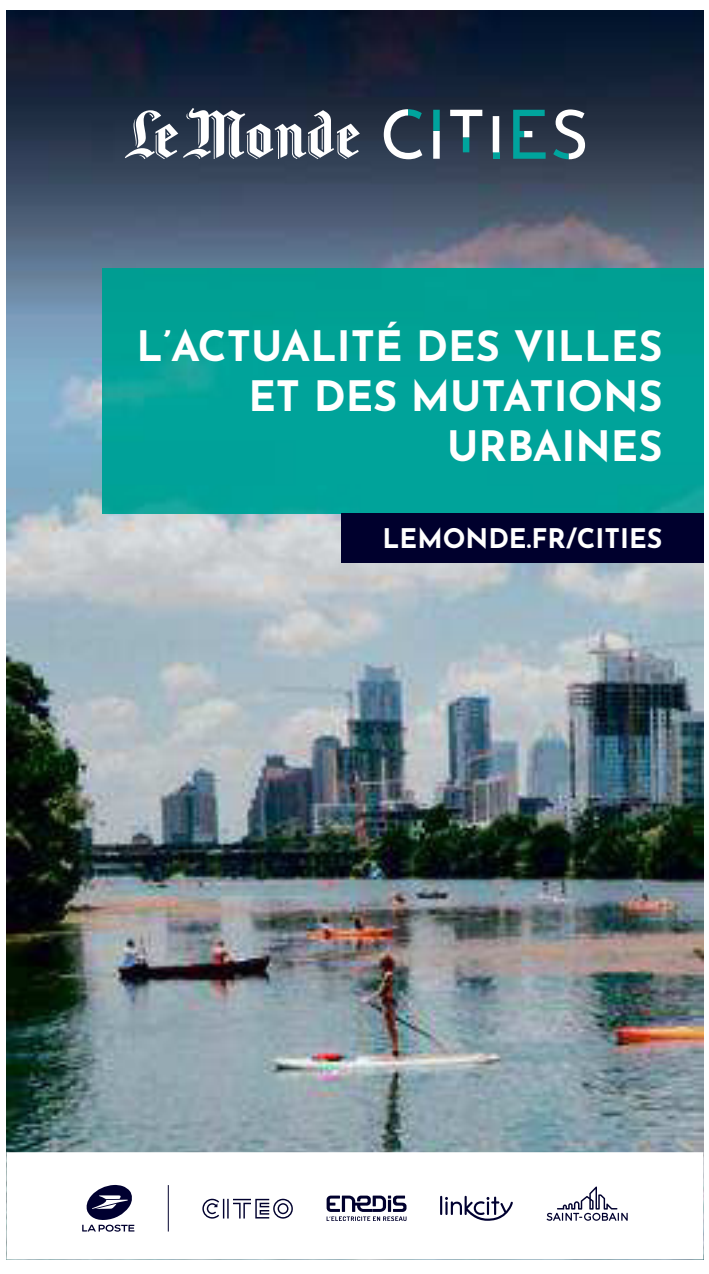

Aéroport de Toulouse-Blagnac : la justice annule la procédure de vente

La cour administrative d'appel de Paris se range du côté des opposants à la privatisation de l'infrastructure. Le collectif veut désormais faire invalider l'acte de cession à Casil Europe

TOULOUSE - *correspondance*

Nouveau coup de théâtre dans l'affaire de la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac ? Assurément une « victoire » pour les opposants à la privatisation de l'infrastructure aéroportuaire. Mardi 16 avril, la cour administrative d'appel de Paris leur a donné raison. Dans son arrêt, elle a annulé la procédure de vente à Casil Europe de 49,99 % des parts que détenait l'Etat dans la société d'exploitation de l'aéroport Toulouse-Blagnac (ATB). *« Nous avons gagné une première étape*, a assuré au *Monde* Me Christophe Lèguevaques, avocat du collectif contre la privatisation. *Casil est déclaré hors jeu de la vente. »*

A l'audience le 11 mars devant la cour administrative d'appel de Paris, le conseil des opposants avait fait valoir que le cahier des charges qui encadrait cette cession effectuée en avril 2015 n'avait pas été respecté. Il avait alors plaidé qu'en septembre 2014 dans le cadre de l'appel à candidature lancé par l'Etat pour la vente d'une partie de ses actions au capital d'ATB, les actionnaires chinois de Casil Europe (les sociétés Shandong Hi-Speed Group et Friedmann Pacific Asset Management) et le groupe canadien SNC-Lavalin avaient présenté une offre commune. Sauf que deux mois plus tard, le 31 octobre 2014, date du dépôt de l'offre ferme, le canadien s'était retiré. Or, pour Me Lèguevaques, *« ce retrait aurait dû entraîner celui du consortium chinois »*.

Cet argument avait alors été suivi par le rapporteur public. Car dans son avis rendu ce jour-là à titre consultatif, le magistrat indépendant avait alors recommandé la nullité de tous les actes administratifs ayant conduit Casil Europe à entrer au capital d'ATB.

« Un véritable camouflet »

Et ce mardi, la cour administrative d'appel de Paris a estimé que pour *« l'offre ferme de l'ensemble d'entités constitué par les sociétés Shandong Hi-Speed Group et Friedmann Pacific Asset Management, le ministre chargé de l'économie a méconnu les dispositions du cahier des charges »*.

Dans la foulée, ce jugement a annulé une autre décision de justice, celle du tribunal administratif de Paris, qui, en mars 2017, avait validé la procédure de vente.

« Oui, nous avons gagné ! », s'est félicité dans un communiqué le collectif contre la privatisation d'ATB, qui avait déposé un recours en février pour obtenir la nullité de la cession des actions de l'Etat à Casil Europe. *« Il s'agit d'un véritable camouflet à ceux qui veulent vendre les biens communs, au mépris de l'intérêt public. Cette gifle atteint en premier lieu M. Macron, ministre des finances au moment de la privatisation et privatiseur en chef d'Aéroports de Paris »*, a souligné le collectif.

Et après ? Rien n'est encore joué. Car à ce stade, malgré cette décision de justice, l'acte de vente est toujours valide. *« Seul le tribunal de commerce de Paris, que je vais saisir en mai, peut statuer pour constater que l'Etat n'avait pas la capacité de vendre ses parts à Casil »*, a précisé Christophe Lèguevaques.

« Nous avons gagné une première étape »

MAÎTRE CHRISTOPHE LÈGUEVAQUES
avocat du collectif contre la privatisation

« Trois conséquences »

« Si le tribunal fait droit à la demande de nullité de la vente, cela entraînera trois conséquences, a ajouté l'avocat. *Casil devra rendre les actions ; l'Etat, le prix de cession de 2015 (309 millions d'euros), et Casil, les dividendes perçus, soit 30 millions d'euros. »*

Casil Europe n'a pas souhaité commenter *« les procédures juridiques en cours dans lesquelles Casil n'est pas directement concerné »*. *« Nous sommes convaincus que l'Etat français saura défendre au mieux ses intérêts et ceux de l'aéroport »*, a néanmoins précisé un porte-parole de la direction à la suite de la décision de justice.

Par ailleurs, l'actionnaire chinois a affirmé avoir retenu deux offres de rachat parmi les trois déposées en mars par Vinci Airports, Eiffage et Ardian associé au réseau Banque populaire Occitane-Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées. *« Deux propositions sont en cours d'examen,* a ajouté Casil Europe. *Nous rendrons notre décision en mai, a priori. »* ■

AUDREY SOMMAZI

Dettes cachées du Mozambique : Privinvest contre-attaque

Le groupe réclame des centaines de millions de dollars de réparations

JOHANNESBURG - *correspondance*

La meilleure défense, c'est l'attaque. Mis en cause dans le scandale des dettes cachées mozambicaines, le groupe de construction navale Privinvest, du milliardaire franco-libanais Iskandar Safa, a lancé deux procédures arbitrales à l'encontre du Mozambique et réclame des centaines de millions de dollars de réparations, a annoncé au *Monde* l'avocate de l'entreprise, Jacqueline Laffont, mardi 16 avril.

En 2013 et 2014, Privinvest a vendu au Mozambique un programme de protection côtière pour 1,8 milliard d'euros comprenant embarcations, radars, chantiers navals, mais aussi des chalutiers de pêche construits à Cherbourg par les Constructions mécaniques de Normandie (CMN), propriété du groupe. Ce programme ambitieux a été financé par trois emprunts – de 622 millions, 850 millions et 535 millions de dollars – montés par les banques Crédit suisse et VTB Capital. Trois sommes qui se retrouvent au cœur du scandale dit des dettes cachées, depuis qu'il est avéré que Maputo a violé sa Constitution, ses lois budgétaires et ses obligations vis-à-vis du FMI pour souscrire à cet endettement.

L'affaire connaît un grand coup d'accélérateur depuis que la justice américaine a lancé fin décembre des mandats d'arrêts contre huit personnes, poursuivies pour fraude, conspiration et blanchiment d'argent par des investisseurs américains. Dans la foulée, l'ex-ministre mozambicain des finances, Manuel Chang, a été arrêté à Johannesburg, trois banquiers du Credit suisse à Londres, et le Libanais Jean Boustani, employé de Privinvest et négociateur des contrats, à New York.

En 2013 et 2014, le groupe a vendu à Maputo un programme de protection côtière pour 1,8 milliard d'euros, financé par des emprunts

Depuis, sur ce scandale qui remonte jusqu'au sommet de l'Etat, le Mozambique est également passé à l'action. Dix Mozambicains ont été placés en détention à Maputo, pour la plupart issus des services secrets et de l'entourage de l'ancien chef d'Etat, Armando Guebuza, au pouvoir janvier 2015, y compris son propre fils, Ndambi Guebuza. L'acte d'accusation du procureur général daté du 25 mars fait écho à l'acte du ministère américain de la justice, qui affirme que 200 millions de dollars ont été détournés au profit des banquiers et des responsables mozambicains.

« Un narratif erroné »

En parallèle, le pays a lancé des poursuites contre le Crédit suisse et Privinvest devant la Haute Cour de Londres pour demander l'annulation de la garantie gouvernementale sur le premier emprunt de 622 millions de dollars (550 millions d'euros) et réclamer des dommages. Depuis 2016, le Mozambique est en défaut de paiement sur ces dettes. La révélation de leur existence a provoqué l'ire des bailleurs de fonds qui ont suspendu leur aide budgétaire, ce qui a entraîné une chute record de la monnaie et plongé le pays dans une crise financière et économique sans précédent.

A son tour, Privinvest est passé à l'offensive, s'estimant *« lésé par une présentation des faits tout à fait contestable et injustifiée »*, explique maître Laffont. Une première requête d'arbitrage a été déposée mi-mars en Suisse dans laquelle, selon un document révélé lundi par le Centre d'intégrité publique, une organisation mozambicaine de lutte contre la corruption, Privinvest réclame 200 millions de dollars de dommages et intérêts. *« Une deuxième requête a été déposée à la chambre de commerce et d'industrie de Paris pour un montant plus élevé,* dit-elle. *Ce qui est réclamé par Privinvest, c'est le préjudice subi du fait du non-respect des engagements mozambicains avec Privinvest qui est traîné dans la boue depuis des années. »*

L'avocate réfute l'acte d'accusation rendu public par la justice américaine, qui, selon elle, présente *« un narratif erroné à partir duquel Privinvest a été dépeint très négativement dans les médias. Or, Privinvest a exécuté une commande décidée par les autorités mozambicaines et qui répondait à un besoin réel de ce pays, identifié bien avant l'intervention de Privinvest. Il est aussi démontré que la commande a été parfaitement exécutée et que Privinvest a livré des systèmes intégrés à des prix justifiés »*, ajoute Jacqueline Laffont. Le fait que ces équipements soit aujourd'hui inutilisés *« incombe exclusivement au client mozambicain »*, affirme-t-elle.

Reste les allégations portées à l'encontre de Jean Boustani, à qui les actes d'accusation américain et mozambicain prêtent un rôle central dans cette affaire. *« Privinvest est en train de vérifier sérieusement et dans le détail ces allégations, mais nous pouvons déjà affirmer que d'autres activités de Privinvest qui pourraient justifier des versements ont été omises par l'accusation »*, répond Me Laffont. ■

ADRIEN BARBIER

148,86

C'est, en millions, le nombre d'abonnés que comptait Netflix à la fin mars, selon les chiffres communiqués, mardi 16 avril, par le service américain de vidéo en ligne. C'est 9,6 millions d'abonnés supplémentaires par rapport au niveau enregistré à la fin 2018. Sur ces nouveaux clients, 1,74 million étaient aux Etats-Unis et 7,86 dans le reste du monde. Netflix a également publié un bénéfice net de 344 millions de dollars (304 millions d'euros), + 18,6 %. Pour le trimestre en cours, Netflix anticipe 5 millions d'abonnés supplémentaires, essentiellement hors des Etats-Unis.

DISTRIBUTION

Fnac Darty entre en négociations exclusives pour le rachat de Nature & Découvertes

Fnac Darty a annoncé, mardi 16 avril, être entré en négociations exclusives en vue de l'acquisition du leader de la distribution de produits naturels et de bien-être Nature & Découvertes. Il met en avant l'installation de *« corners dédiés au sein des magasins Fnac en France »*, le *« développement accéléré de l'enseigne »* en France et en péninsule Ibérique et la coopération digitale. L'objectif de Fnac Darty est de finaliser l'opération à la fin du premier semestre 2019.

JUSTICE

Apple et Qualcomm enterrent la hache de guerre

Apple et le fournisseur de puces Qualcomm ont mis fin, mardi 16 avril, à leur très longue et très coûteuse guerre judiciaire, ont annoncé les deux entreprises, en procès depuis lundi à propos du montant des redevances liées aux brevets des composants. Cet accord prévoit le versement d'une somme d'argent, dont le montant n'est pas précisé, par Apple à Qualcomm, ont ajouté les firmes, qui bataillaient en justice depuis plus de deux ans. Elles ont aussi signé un nouvel accord commercial sur plusieurs années, concernant le prix des licences et la fourniture de puces Qualcomm à Apple. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

Chine : la croissance résiste au premier trimestre

La croissance chinoise fait de la résistance : déjouant les prévisions, elle s'est stabilisée à 6,4 % sur un an au premier trimestre, en dépit d'une demande mondiale en baisse et de la guerre commerciale avec Washington, selon les chiffres publiés, mercredi 16 avril, par le Bureau national des statistiques (BNS). En 2018, la croissance du pays avait connu un fort ralentissement à chaque trimestre (6,8 %, 6,7 %, 6,5 %, 6,4 %), dans un contexte d'efforts de désendettement des autorités et de tensions commerciales avec l'administration Trump. – *(AFP.)*

Bonnes Adresses

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/19 — Tél. : 01 57 28 38 52

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure
APRÈS 45 ANS D'EXISTENCE
Merci à tous nos clients

Petites et grandes tailles
Remise à - 50 % sur tout le magasin*
Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures,
Samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03
*Dans la limite des stocks disponibles

ACHÈTE AU PLUS HAUT COURS
• Grands vins de Bourgogne, Bordeaux & autres régions
même très vieux ou imbuvables.
• Champagne anciens
Alcools & spiritueux
(Cognac, Armagnac, Rhum, Chartreuse, Whisky...).

Rachat de cave complète ou à l'unité. Déplacements et estimations gratuits dans toutes la France.
Paiement immédiat.
06 74 16 07 78

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX
Anciens. Occasions argenteries. Brillants. Pierres précieuses. Création & transformation réparations. Achats ventes. Echanges sélectionné par le guide PARIS PAS CHER
OPÉRA : angle bd des Italiens
4, rue de la Chaussée d'Antin
Tél : 01 47 70 83 61

ANTIQUITÉS

ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS ET EXPERTISES
« ART D'ASIE » : CHINE, JAPON ET MOYEN-ORIENT
06 07 55 42 30
P. MORCOS
EXPERT CNE
✶ Porcelaines et Bronzes
✶ Cristal de Roche
✶ Corail et Ivoires Anc.
✶ Jade blanc et couleurs
✶ Cornes et Laques
✶ Peintures et Tissus anc.
✶ Manuscrits et Estampes
DEPLACEMENT PARIS – PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

Suite à mes prestations télévisées sur le marché de l'art, je vous propose
UN RENDEZ-VOUS
POUR VOS DEMANDES D'ESTIMATIONS,
Spécialisé successions
J'ACHETE
Meubles Tableaux Pendules
Objets d'art & curiosités
Argenterie Livres anciens
Violons & Archets anciens
Vins,
Art d'Afrique et d'Asie
Art décoratif du XXe s
Art d'Islam et d'Orient
Photos anciennes et d'artistes
Sérieux et discrétion
assurés, déplacements
Paris et Province.
PATRICK MORCOS
EXPERT
Affilié à la Compagnie Nationale des Experts
06.07.55.42.30
morcospatrick@orange.fr

ACHÈTE
Mobilier de toutes époques
Pianos droits & à queue
Machines à coudre à pédale
Manteaux de fourrure
Sacs à main & foulards
Briquets Dupont, Cartier...
Bijoux anciens & modernes
Ménagères & Argenterie diverses
Vaisselle et bibelots divers
Tableaux & sculptures
Livres anciens & contemporains
Objets asiatiques : vases, assiettes, Bouddhas, ivoire...
Objets militaires : sabres, fusils de chasse, médailles...
Pendules & horlogerie
Montres de marque
Vieux vins et champagnes.
N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement
MAISON CHARLES HEITZMANN
06.19.89.55.28
01.40.55.46.15
DÉPLACEMENTS RÉGULIERS ET GRATUITS SUR TOUTE LA FRANCE
Paiement comptant immédiat
charlesheitzmann@free.fr
www.antiquaire-heitzmann.fr

LIVRES

ACHÈTE LIVRES ANCIENS
de qualité. Bibliothèques d'érudits, éditions originales, manuscrits, cartographie. Livres 20e Chagall, Miro, Dali, Foujita, Matisse...
hubert.hoppenot@orange.fr
Tél. 06 80 06 54 24

Immobilier

Reproduction interdite

ACHATS

ICC Invest
Achetons murs de commerce, bureaux, immeubles, hôtel murs et fonds pour nos clients privés.
06 09 94 87 02
www.iccinvest.com

ACHAT LOCATION

Universités américaines cherchent logements étudiants à louer ou à vendre à Paris et Versailles.
Contactez-nous au 07 68 59 24 68
scholars.invest@gmail.com

VENTES

APPARTEMENTS

93 SEINE SAINT DENIS

Achetez malin à 10 min de Nation, 3P coup de cœur de 48 m² dans bel immeuble ancien ravalé, idéalement situé à **Neuilly-Plaisance** limite Le Perreux-sur-Marne. Charme et cachet proche toutes commodités : 3 mn à pied du RER A Neuilly-Plaisance, des commerces, crèche, écoles et bords de Marne. Refait à neuf, 2e étage, composé d'une entrée, un séjour exposé est, une cuisine aménagée semi-ouverte, 2 chbres spacieuses et une salle de bains avec wc. Cave. Local vélos. Double vitrage. Chauffage électrique (radiateurs à inertie neufs). Terrasse extérieure commune de 25 m². Charges mensuelles copropriété : 85 €. Taxe foncière : 638 €.
Prix : **223 000 €**
Tél. : 06 70 07 75 16.

CHALET

Chalet ancien 180m² Hautes Alpes **Vallouise**, site exceptionnel Terrain arboré 3300m², verger pierre/mélèze 1830, rénovée sur 2 niveaux, balcons séjour 56 m², 5 chbres+bergerie voûtée cave grenier proche stations ski
Prix : **640 000 €** plus d'info :
chaletvallouise.jimdofree.com/

Le Monde // RUBRIQUE BONNES ADRESSES
POUR VENDRE, **VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR ?**

Professionnels ou particuliers, Le Monde devient votre vitrine
marie-cecile.bernard@mpublicite.fr - 01 57 28 29 94

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

La pluriactivité séduit les cadres en rupture avec les formes traditionnelles de l'emploi

Le cumul de métiers et d'employeurs permet de retrouver la sécurité et la liberté

Tania André est une cumularde multifonctions et multi-employeurs. Directrice administrative et financière (DAF) de la société de services informatiques iViFlo deux jours par semaine, elle poursuit pendant un jour et demi avec une double casquette de DAF et de responsable des ressources humaines chez AT2Conseil. Deux postes en CDI auxquels viennent s'ajouter des missions pour un réseau d'appui aux entrepreneurs. Elle se présente comme DAF et DRH en temps partagé.

Cécile Bachelot, responsable marketing et communication, cumule quant à elle les employeurs en CDI à temps partiel et pour des missions en indépendante. Enfin, Nataly Ferrand a créé une société pour gérer sa pluriactivité : coach en management trois jours par semaine et professeure de yoga les deux autres jours.

Toutes trois font partie des pluriactifs, une population en pleine croissance. *« La tendance à la pluriactivité est massive et en forte augmentation*, explique François-Xavier de Vaujany, professeur à l'université Paris-Dauphine, où il dirige l'équipe de recherche management et organisation. *Mais le phénomène protéiforme est difficile à mesurer.* » L'Insee, dans son étude « Temps et conditions de travail », de juillet 2018, avance le chiffre de 2,3 millions de personnes, qui inclut les activités d'entretien et de ménage pour lesquelles pluriactivité rime avec précarité et faible qualification.

LES CHIFFRES

0,3 POINT

C'est le niveau de progression de l'hybridation du salariat et des autres formes d'emploi. De 2011 à 2015, le pourcentage de salariés qui ont une activité secondaire non salariée a augmenté de 0,3 point, et la part des non-salariés qui ont une activité secondaire salariée a crû de 0,4 point, selon l'Insee.

20 %

Part des pluriactifs qui sont à la fois salariés et non salariés.

Rupture de parcours

Nous sommes là loin des profils qualifiés de Tania, Cécile et Nataly, pour qui les formes alternatives d'emploi – portage salarial, microentrepreneuriat, groupements d'employeurs, etc. – sont synonymes d'autonomie et de liberté. Cette approche du travail, « subie » selon les métiers et les fonctions, séduit des cadres. D'après l'étude de l'Association pour l'emploi des cadres « Salariat et autres formes d'emploi », parue en mars, 57 % se disent prêts à quitter le salariat classique pour tenter d'autres formes d'emploi ; 16 % seraient certains de passer à l'acte dans les trois prochaines années. Et toujours selon l'APEC, 65 % des cadres considèrent que le portage salarial peut répondre aux aspirations des salariés.

Mais l'origine du choix d'une nouvelle forme de travail est souvent une rupture de parcours professionnel. Ce fut le cas pour Tania, comme pour Cécile et pour Nataly. *« A plus de 55 ans, j'ai été contrainte de me remettre en question à la suite d'un licenciement*, se souvient Tania André, qui a transformé cette interruption de parcours en opportunité. *J'ai décidé, tout en gardant ma polyvalence, de mettre ma vie personnelle au centre. Aujourd'hui, j'ai du temps pour moi que je consacre à la peinture et au sport »*, se réjouit-elle.

Cécile Bachelot, échaudée par quelques ruptures difficiles, s'est reconstruit une stabilité professionnelle. *« J'apprécie la sécurité que procure le fait de travailler à temps partagé pour plusieurs entreprises »*, souligne-t-elle aujourd'hui. Quant à Nataly Ferrand, elle a changé de cap après un burn-out en 2016. *« Cela a été extrêmement douloureux, mais a aussi représenté une occasion de renaissance. Aujourd'hui, j'ai trouvé mon équilibre, car mes métiers de coach en management et de professeure de yoga sont très complémentaires : il s'agit dans les deux cas de développer la confiance en soi. »*

Selon l'APEC, 57 % des salariés se disent prêts à quitter le salariat classique pour tenter d'autres formes d'emploi

Le professeur de management François-Xavier de Vaujany n'y voit pas des cas isolés : *« Nous sommes de plus en plus dans l'hybridation du salariat et de l'entrepreneuriat »*, constate-t-il. Même façon de voir pour Nicolas Reboud, PDG de Shine, une entreprise prestataire de services administratifs et financiers à destination des autoentrepreneurs : *« Je ne crois pas au mythe du remplacement du travail salarié par le "free-lancing"* [travail indépendant], explique-t-il. *Mais il est probable que bientôt, la majorité des actifs travailleront en free-lance à temps partiel à un moment de leur carrière. »* Fort de cette conviction, Shine a d'ailleurs modifié en février les contrats de travail de ses quarante-cinq salariés pour y inclure un jour par mois consacré au travail indépendant. L'occasion d'utiliser l'application mobile Shine en conditions réelles et ainsi de mieux comprendre les attentes des autoentrepreneurs utilisateurs. *« Cela, sans aucun changement au niveau du salaire ou des avantages fournis par l'entreprise*, précise Nicolas Reboud. *Ainsi, chaque employé bénéficie du confort et de la sécurité d'un emploi salarié avec la liberté de prendre un bol d'air frais tous les mois. »* Une bouffée d'oxygène qu'apprécie Alice Ung, directrice artistique, qui consacre un jour par mois à des missions de design pour ses propres clients. *« Cela permet de casser la routine. Il est important dans un métier créatif de voir comment font les autres sociétés. Et comme je n'ai pas de souci pour remplir mon frigo, je peux m'offrir le luxe de choisir les missions qui m'intéressent le plus, pas forcément les plus lucratives. »*

Enfin, à l'instar de Shine, des entreprises *« apprécient la flexibilité, l'expertise pointue des collaborateurs et une meilleure maîtrise des coûts »*, explique David Bibard, fondateur du Portail du temps partagé et directeur d'Essentiel Gestion, société spécialisée dans le contrôle de gestion et le contrôle financier à temps partagé. Reste que toutes ne voient pas forcément d'un bon œil ces pluriactifs. Soit elles optent pour la politique de l'autruche – *« Je ne veux pas savoir ce que fait mon salarié hors de l'entreprise »* –, soit la défiance s'instaure – *« Cette personne qui travaille ailleurs est-elle vraiment loyale envers ma société ? »*. David Bibard confirme : *« L'écueil de la confidentialité est toujours là. Il faut rassurer. »*

Une attitude frileuse, que déplore François-Xavier de Vaujany, *« car elles ont une véritable opportunité à saisir. Elles devraient utiliser toute cette énergie et cette ressource. D'autre part, la pédagogie déployée dans nos écoles doit aussi être revue »*. Une dichotomie qui n'est plus justifiée à ses yeux. ■

MYRIAM DUBERTRAND

MA VIE EN BOÎTE | CHRONIQUE PAR ANNIE KAHN

Moines-patrons : des modèles de modernité ?

Philippe Chopin, patron de la brasserie de l'Abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Maritime), n'a pas attendu que les concepts d'entreprises agiles et collaboratives soient à la pointe de la modernité managériale pour les mettre en œuvre. En 2014, la société placée sous son autorité accumulait les pertes. Son activité, la microcopie, n'avait plus d'avenir en raison du développement des outils numériques.

En 2016, ateliers et personnel avaient changé d'emploi. Des bouteilles de bière sortaient des chaînes en lieu et place des microfilms. L'entreprise est désormais ultrabénéficiaire. Un détail et non des moindres : Philippe Chopin, père Philippe, est un moine bénédictin. Et pour Marie-Catherine Paquier, professeure de marketing à l'European Business School (EBS) – dont l'abbé est un ancien élève –, *« les monastères sont une source d'inspiration pour l'entreprise aujourd'hui »*. Elle organisait une conférence sur ce sujet, le 27 mars, au Couvent des Bernardins, à Paris.

QU'Y AURAIT-IL DE COMMUN ENTRE LES MOTIVATIONS D'UN ABBÉ ET CELLES D'UN SALARIÉ ?

Le Moyen Age en modèle

Certes, le fait que les monastères aient contribué à dessiner le paysage économique est connu. Cette influence remonte au Moyen Age, explique Isabelle Jonveaux, sociologue, dans le numéro 81 de la revue *Entreprises et histoire*. *« Plus que des inventeurs, les monastères ont été des promoteurs et des affineurs de dispositifs formels d'animation de l'action collective »*, précise François-Xavier de Vaujany, professeur de management à l'université Paris-Dauphine, dans un ouvrage paru en 2010 (*L'Activité marchande sans le marché*, colloque de Cerisy - Presses des Mines).

Mais, jusqu'à présent, cette transmission des monastères vers les entreprises n'avait guère concerné les relations humaines. Car qu'y aurait-il de commun entre les motivations d'un abbé et celles d'un salarié ? Mais, depuis que le management hiérarchique est mis en cause, le fonctionnement collaboratif de certains ordres, dont celui de Saint-Benoît, mérite d'être étudié. *« Le leadership de l'abbé, réconciliant le pouvoir paternel vertical et une approche horizontale d'un frère pour ses frères »* peut devenir un modèle, selon Guillaume Mercier, chercheur en éthique d'entreprise à l'Ieseg, à Lille. A Saint-Wandrille, la décision de changer d'activité fut ainsi *« communautaire »*, explique Philippe Chopin. Des *« commissions »* – et non *« directions »* – gèrent les ventes, contrôlent la qualité, selon les mêmes principes de travail collaboratif. Tandis que des *« comités stratégiques »* associent revendeurs et chefs d'entreprise pour décider des orientations. En revanche, à Saint-Wandrille, les moines, qui ne perçoivent pas de salaire, ont chacun la même *« valeur d'entretien »*, à savoir le smic. La comparaison a ses limites ! ■

AVIS D'EXPERT | GOUVERNANCE

Ressources nationales : les méga-OPA progressent

Chaque mois apporte une nouvelle preuve de l'importance des ressources nationales dans le jeu économique. Après Nissan, en novembre 2018, qui a mis en tension son alliance avec Renault en saisissant la justice nippone contre son président français, Carlos Ghosn, c'est la justice américaine qui a lancé, en janvier, vingt-trois chefs d'accusation contre le géant chinois des télécommunications Huawei et sa directrice financière, Meng Wanzhou.

En février, l'Etat néerlandais annonce vouloir monter au même niveau que l'Etat français (soit 14 %) dans le capital du consortium Air France-KLM pour rééquilibrer les pouvoirs. En mars, les tensions montent entre l'italien Luxottica et le français Essilor qui venaient de fusionner en octobre 2018 pour former le leader mondial des lunettes et des verres optiques.

On avait cru que la globalisation de l'économie effacerait les pouvoirs des nations. Non seulement il n'en est rien, mais ces pouvoirs semblent être des armes efficaces dans la guerre que se livrent les entreprises géantes.

D'une part, les frontières protègent leurs marchés et leurs investissements et elles limitent la compétition : tel est, par exemple, l'intérêt d'une ouverture réservée aux entreprises nationales ou installées localement des énormes marchés publics chinois ou américains.

Gagnants et perdants

D'autre part, dans les combats qui se déroulent au cœur des instances de gouvernance des grandes entreprises, le recours aux intérêts nationaux est un moyen de conserver ou de s'emparer du pouvoir : ainsi en est-il des cas Renault-Nissan ou Air France-KLM. Les entreprises géantes demeurent transnationales et la tendance aux méga-OPA se poursuit.

Les tensions nationales ne signifient donc pas un recul de la mondialisation, mais elles montrent qu'on l'avait mal interprétée. La mondialisation ne signe pas l'effacement des frontières.

Les gagnants sont ceux qui savent en jouer parce qu'ils ont compris que les normes, les taxes et les contraintes juridiques nationales sont des sources d'avantages pour ceux qu'elles protègent. Les perdants sont les naïfs qui ont cru que le libre-échange signifiait un espace mondial homogène et se sont laissé envahir par des concurrents appuyés sur leurs marchés intérieurs mieux défendus.

Dimension géopolitique

Signe des temps, dans son livre *L'Affolement du monde. 10 enjeux géopolitiques* (Tallandier), Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales, montre l'importance que revêt désormais la dimension géopolitique comme ressource stratégique des très grandes entreprises. Au même moment, Andreas Wimmer, professeur à l'université Columbia (New York) reconsidère dans la prestigieuse revue *Foreign Affairs* les limites, mais aussi les vertus, du nationalisme (« Why Nationalism Works and Why it Isn't Going Away », mars-avril 2019).

LES NAÏFS ONT CRU QUE LE LIBRE-ÉCHANGE SIGNIFIAIT UN ESPACE MONDIAL HOMOGÈNE

Les politiques continuent à opposer la mondialisation heureuse à la montée dangereuse du nationalisme. Ils gagneraient à changer de logiciel, parce que la réalité du monde économique est plus complexe que ce manichéisme ne le laisse croire. ■

Pierre-Yves Gomez est professeur à l'école de management EM Lyon

LES «CONCEPTS» DU TRAVAIL REVISITÉS

LE LIVRE

Plus instruite, plus féminisée, plus soucieuse d'affirmer sa subjectivité et de revendiquer le droit à l'épanouissement personnel, la population salariée connaît des modifications culturelles. Nous assistons à une transformation en profondeur des anciens rapports de production hérités du modèle de croissance fordiste.

C'est le propos développé par Daniel Mercure et Mircea Vultur dans l'essai *Dix concepts pour penser le nouveau monde du travail*. *« Des changements de cette ampleur ont inévitablement des conséquences sur les modes d'analyse sociologique du monde du travail et sur les concepts que ceux-ci mobilisent, de même que sur l'étendue du champ couvert par l'objet "travail", fort différent aujourd'hui de celui qui caractérisait la société salariale de type fordiste »*, soulignent les auteurs.

L'ouvrage dirigé par Daniel Mercure, professeur au département de sociologie de l'université Laval (Canada), et par Mircea Vultur, professeur au centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (Québec), part d'un constat simple. En raison d'une métamorphose du monde du travail, la sociologie du travail est confrontée à des défis de recadrage et d'affinement de ses concepts d'analyse, largement forgés durant la période des « trente glorieuses » et, de surcroît, à l'intérieur de cadres nationaux et culturels précis. *« Ils sont donc ancrés empiriquement et théoriquement, et dans certains cas idéologiquement, dans un contexte historique très marqué, en l'occurrence celui du fordisme des années de croissance d'après-guerre. »*

Une révision, voire une redéfinition de certains concepts, s'impose alors : que signifient aujourd'hui, par exemple, « conflit », « compétence » ou « rapport au travail » ? Quelles dimensions doivent être ajoutées ou soustraites aux concepts bien établis afin de comprendre de manière plus adéquate la nouvelle réalité du monde du travail ?

Exemple de la précarité

L'ouvrage présente à la fois des concepts classiques revisités et d'autres qui revêtent une pertinence grandissante pour expliquer les nouvelles réalités du monde du travail. C'est le cas, par exemple, de la précarité. Les auteurs examinent la pertinence analytique, les atouts et les faiblesses de dix concepts-clés : du salariat à l'informalité en passant par le conflit, le rapport au travail et l'insertion professionnelle.

Le directeur de recherche au CNRS Claude Didry présente une analyse historique de l'émergence du salariat. Le directeur de la revue *Sociologie du travail*, Didier Demazière, explore le concept de parcours professionnel, dont la pertinence a été renouvelée par la forte progression de l'instabilité des formes d'emploi, la diversification des ruptures professionnelles et l'allongement des périodes d'incertitude.

DIX CONCEPTS POUR PENSER LE NOUVEAU MONDE DU TRAVAIL
Sous la direction de Daniel Mercure et Mircea Vultur
Hermann, 248 pages, 24 euros

Le dernier chapitre de l'ouvrage, rédigé par Paul Bouffartigue, directeur de recherche au CNRS, porte sur le temps et ses nouvelles articulations avec le travail. *« Se donnant comme objectif de tracer la genèse des concepts retenus, de mieux maîtriser les dimensions qu'ils mobilisent et de réfléchir à leur utilisation en regard des nouvelles réalités, cet ouvrage tente de renforcer la capacité réflexive de la sociologie du travail, sans pour autant soutenir une perspective théorique particulière. »* Des notions mises à jour pour une lecture plus claire du monde du travail. ■

GERMAIN HARTAIS

ANNE-GAËLLE AMIOT

L'Américaine qui fait parler l'**ADN**

La Californienne CeCe Moore a permis, grâce à ses enquêtes qui croisent généalogie et génétique, l'identification de plusieurs criminels. Cette nouvelle forme de police scientifique a le vent en poupe aux Etats-Unis

NEW YORK (ÉTATS-UNIS) - *correspondant*

« C'était un de mes premiers cas. Quand j'ai réalisé que c'était lui, ce fut un choc. » CeCe Moore, spécialiste de la généalogie et des tests ADN, se souvient de ce jour de juin 2018 où Raymond Rowe, alias DJ Freez, fut identifié puis arrêté. Ce disc-jockey, connu pour avoir animé tant de mariages de bonne famille depuis des années, était le coupable, l'homme qui avait violé et étranglé la jeune professeure des écoles Christy Mirack, en 1992, à Lancaster (Pennsylvanie), en plein pays amish. Un crime tellement horrible que le prêtre conseilla à la famille de ne pas regarder le corps.

Très vite, la police recherche les suspects. Elle se concentre sur un inconnu, qui a débarqué bizarrement à l'école, avec des fleurs, avant de téléphoner au domicile de la victime. Il s'avère que cet homme marié, de vingt ans son aîné, était l'amant de la jeune femme. Il sera finalement mis hors de cause. Alors que tout le monde suspecte tout le monde, les enquêteurs interrogent leur banque de données ADN pour faire la comparaison avec le sperme prélevé sur la victime, mais sans rien trouver. Un gigantesque panneau avec la photo de Christy Mirack est érigé sur l'autoroute. Toujours rien, pendant un quart de siècle, jusqu'à ce qu'un procureur rouvre l'enquête, en 2015, et fasse par la suite appel aux services de CeCe Moore et de son entreprise partenaire, Parabon NanoLabs.

Cette quinquagénaire californienne est une véritable détective, mais à distance, derrière son ordinateur, dans son bureau de San Clemente (Californie), au sud de Los Angeles. Saisie du dossier Christy Mirack en mai 2018, Mme Moore commence par récupérer l'ADN prélevé en 1992 sur la jeune femme et le compare à ceux d'une immense base de données, baptisée GEDMatch, où figurent les empreintes génétiques de 1,2 million d'Américains. Grâce à la technologie élaborée par NanoLabs, elle trouve non pas celles du coupable, mais des personnes dont l'ADN concorde en partie.

« ON ROUVRE LES PLAIES »

Les individus ainsi identifiés peuvent être des frères, des tantes, des petits-cousins du coupable. A chaque fois, CeCe Moore doit reconstituer leur arbre généalogique – en les interrogeant, en fouillant dans les réseaux sociaux ou dans les registres d'état civil – et identifier, parmi les membres de la famille, le coupable potentiel, en fonction de son ADN et de son emploi du temps à l'époque du crime. Lorsque, après un long travail de croisement des informations, Raymond Rowe est enfin repéré, via une demi-sœur, CeCe Moore transmet ses conclusions aux policiers chargés de l'affaire : ceux-ci se glissent alors dans une soirée d'école animée par le suspect et récupèrent un chewing-gum et une bouteille d'eau jetée dans une poubelle, afin d'analyser son ADN. Le verdict tombe : tout concorde. Pour échapper à la peine de mort, le DJ plaidera coupable. Il a été condamné en janvier à la prison à vie.

Comment la résolution d'une telle énigme est-elle possible ? Simplement en raison de la passion des Américains pour les tests ADN. Dans ce pays d'émigrés, chacun ou presque est en quête de ses origines. La technique consiste à comparer son ADN à celui de groupes ethniques identifiés. Pour moins de 100 dollars, les Américains découvrent, par exemple, qu'ils sont 25 % anglais, 15 % juif ashkénaze, 30 % sénégalais et 3 % indien. A ce jour, 26 millions d'entre eux ont tenté l'aventure en utilisant les services de quatre entreprises (23andMe, AncestryDNA, FamilyTreeDNA ou MyheritageDNA). C'est là l'innovation : Raymond Rowe n'a pas été trahi directement par son ADN, mais par une demi-sœur qui ne le connaissait vraisemblablement pas et qui, sans le savoir, est devenue auxiliaire de justice parce qu'elle s'était juste offert un test.

Curieuse évolution que celle de CeCe Moore, devenue au fil des ans détective. Avant de se lancer dans de telles enquêtes, elle a étudié l'art dramatique et le chant à l'université de Californie du Sud, à Los Angeles, puis travaillé longtemps dans la publicité. Comme tant de ses compatriotes, elle s'est vite passionnée, à titre personnel, pour la généalogie et les tests ADN. A partir de 2010, elle s'amuse à tester les 40 membres de sa famille. *« Ma famille n'était pas paranoïaque, et s'est même montrée très coopérative. »* Une première surprise l'attend, en 2012, lorsque son beau-frère pratique un test. Nostalgique de la conquête de l'Ouest, il entretient depuis longtemps le fantasme d'avoir du sang indien, et veut donc en avoir le cœur net. *« En réalité, il avait zéro origine indienne, mais 6,6 % d'origine subsaharienne »,* raconte CeCe Moore.

Celle-ci poursuit sa démarche en se plongeant dans l'arbre généalogique, jusqu'à remonter à… Sally Hemings, la maîtresse noire du président Thomas Jefferson (1743-1826), avec laquelle il eut six enfants. Son beau-frère, descendant de Jefferson ! Fierté familiale, et gloire américaine, qui vaut au cas d'être présenté à une exposition sur la génomique à Washington. CeCe Moore devient célèbre. Le blog où elle évoque ses aventures familiales est de plus en plus fréquenté et l'entreprise de tests ADN 23andMe l'enrôle comme conseillère.

Arrive alors le jour où elle reçoit un appel téléphonique d'un certain John Branum. Avec son épouse Pam et sa fille Annie, cet homme a décidé de faire un test ADN. Et tombe des nues, comme si souvent : le test 23andMe révèle qu'il n'a aucune similarité avec sa fille, âgée de 20 ans. Celle-ci ayant été conçue par fécondation in vitro, l'évidence s'impose : il y a eu, à l'époque, une interversion de sperme à la maternité. CeCe Moore demande à la jeune fille de refaire des tests auprès de deux autres compagnies (AncestryDNA et FamilyTree) pour voir si quelqu'un partage son ADN dans leurs bases de données respectives. De fait, elle trouve la trace d'une femme dont l'ADN est très proche du sien. Contactée, cette femme révèle que son cousin travaillait dans la clinique de l'Utah où Annie avait été conçue. L'homme est mort, mais le doute n'est plus permis : c'est bien lui qui avait échangé son propre sperme avec celui de John Branum.

Les médias se passionnent pour les histoires de CeCe Moore. La jeune femme se débrouille si bien devant les caméras qu'elle se voit offrir un show télévisé – proposition qu'elle décline. Au fil du temps, son champ d'action évolue, passant lentement d'une généalogie ludique à la résolution de cas de plus en plus graves. *« Pendant toutes ces années, j'avais travaillé sur des milliers de cas de parenté inconnue, pour des enfants adoptés, conçus par don de sperme ou par des soldats à l'étranger. Beaucoup de cas mystérieux, sur lesquels la justice enquêtait aussi. »* Par exemple, le dossier Benjamin Kyle. Depuis dix ans, la police cherchait à retrouver l'identité de cet homme amnésique, en vain. CeCe Moore finit par résoudre ce mystère, alliant généalogie et ADN.

DANS CE PAYS D'ÉMIGRÉS, CHACUN OU PRESQUE EST EN QUÊTE DE SES ORIGINES. 26 MILLIONS D'AMÉRICAINS ONT DÉJÀ TENTÉ L'AVENTURE DE LA RECHERCHE ADN

UNE BASE QUI S'ÉTOFFE

Ce succès lui vaut d'être sollicitée par la police, désireuse d'utiliser son savoir-faire pour résoudre les énigmes criminelles non résolues, les *cold cases.* La jeune femme commence par refuser : *« J'étais très hésitante,* explique-t-elle. *J'avais encouragé des centaines de milliers de gens à faire des tests ADN et à les mettre dans des bases de données, mais ils n'étaient pas au courant que la police pourrait les utiliser pour arrêter des criminels. »*

Survient ensuite ce qu'elle appelle *« le jour de l'ADN »,* le 26 avril 2018. Ce jour-là, le tueur du Golden Gate, à San Francisco, est enfin arrêté : Joseph James DeAngelo, 73 ans, avait terrorisé la ville, à partir des années 1970, en commettant 12 meurtres et 45 viols. L'Amérique découvre, stupéfaite, qu'il s'agissait d'un ancien policier, arrêté grâce à la collaboration d'une généalogiste membre du réseau de CeCe Moore. *« Elle a utilisé la technique que j'avais développée pour les enfants adoptés et a aidé la police à arrêter l'assassin. Je n'étais pas jalouse, mais cela m'a permis de voir comment ma communauté et les spécialistes réagissaient. »*

Les Américains, dans leur immense majorité, approuvent. GEDMatch informe explicitement ses utilisateurs que la police pourrait recourir à l'étude de ses fichiers. CeCe Moore se sent libérée de ses scrupules et s'attaque donc, comme le souhaitent les enquêteurs, aux *cold cases.* Avec une équipe de quatre généalogistes, elle a résolu 47 cas depuis mai 2018.

L'insouciance des débuts est désormais bien lointaine lorsqu'elle conduit à l'arrestation de criminels. *« C'est doux-amer,* confie-t-elle. *Quand je travaillais sur les personnes adoptées, on avait habituellement une conclusion heureuse, avec des parents identifiés ou une famille réunifiée. Là, il n'y a pas de célébration, pas de happy end. Je ne peux pas défaire le mal qui a été fait. Les familles ont besoin de justice, mais quand on trouve les coupables, c'est comme si on arrachait le pansement. On rouvre les plaies. Je pense aussi aux familles des coupables, c'est très dur de découvrir que son mari ou son père a commis cela. »* Et pourtant, elle continue de refuser avec force le principe de la prescription : *« Pas sur les meurtres ! Si vous tuez une jeune fille, je me fiche de savoir combien de temps s'est écoulé. Et si vous avez été capable de violer et de tuer une enfant de 11 ans, on ne sait ce que vous avez pu faire d'autre. »*

La méthode qu'elle a développée avec NanoLabs a plusieurs mérites. D'abord celui de cibler les suspects au lieu d'enquêter au petit bonheur la chance. *« Cela évite à des centaines de personnes d'être soupçonnées alors qu'elles n'ont rien à voir avec le crime et permet de se concentrer sur les suspects les plus probables. »* Autre avantage : à l'inverse du fichier de la police, majoritairement noir et latino, la base de données est plutôt blanche, ce qui permet d'arrêter les criminels d'ascendance européenne.

De nombreux Américains ont assuré à CeCe Moore qu'ils allaient volontairement fournir leur ADN à GEDMatch afin d'aider la police. Plus cette base de données grossit, plus l'étau se resserre sur les criminels. *« Si vous en êtes un et que vous avez laissé des traces d'ADN, vous feriez mieux de vous rendre car nous vous attraperons »,* a prévenu le vice-procureur Mark Lindquist, au soir de l'arrestation de Raymond Rowe. CeCe Moore en est, elle aussi, convaincue : tôt ou tard, tous seront trahis par l'ADN.

De fait, il n'y a a priori que trois solutions, aujourd'hui, pour échapper à cette nouvelle forme de police scientifique : être migrant sans aucune famille sur le sol américain – Raymond Rowe a été identifié par sa branche maternelle blanche, aucune donnée n'existant sur celle de son père, d'origine portoricaine ; être européen, car la loi sur la protection des données personnelles interdit aux entreprises de fournir leurs fichiers à la police américaine ; ou être un enfant illégitime ou adopté, inconnu de la famille. CeCe Moore admet tout de même buter sur un cas : grâce à l'ADN, elle a identifié la famille d'un suspect, mais nul n'en a jamais entendu parler. Sans doute s'agit-il d'un enfant illégitime, inconnu de la famille, donc introuvable. Même pour cette « détective en série »… ■

ARNAUD LEPARMENTIER

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Hubert Lenoir, Québécois libre de la pop

Phénomène en son pays, le chanteur androgyne, fan de Bowie et de Prince, se lance à la conquête de la France

RENCONTRE

L'auteur-compositeur, à Paris, le 14 janvier. MATHIEU ZAZZO/PASCO

Le Québec n'exporte pas dans nos contrées que des chanteuses et chanteurs à voix, gentils et lisses, qui remplissent les castings des comédies musicales. La nouvelle sensation venue de la Belle Province ne remplit aucun des critères dans ces domaines. Chaîne bling-bling en or autour du cou, bague siglée du dieu dollar et créole à l'oreille, Hubert Lenoir débarque chez les cousins couvert de récompenses puisque son premier album, *Darlène*, a raflé, en 2018, quatre Félix (en honneur du monument national Félix Leclerc) pour l'album, la chanson pop (*Fille de personne II*), le choix de la critique et surtout la révélation de l'année.

Celui qui a excité le buzz après son passage en finale de « La Voix » (version de « The Voice » respectueuse de la francophonie) succède au palmarès à Cœur de pirate, Pierre Lapointe et Ariane Moffatt, mais aussi à Garou, Roch Voisine et Céline Dion. Ce qui lui vaut aujourd'hui trois dates françaises – dont une au Printemps de Bourges –, avant d'être programmé cet été dans ces mégafestivals que sont Les Eurockéennes de Belfort et Les Vieilles Charrues. Pour qu'une ascension soit irrésistible, un parfum de scandale doit la précéder : c'est le cas avec ce garçon de 24 ans au *fuck* facile (majeur à l'appui), qui a défrayé la chronique, vêtu d'une robe et d'un tee-shirt à la gloire du groupe de thrash metal Anthrax, en mimant en direct une « gorge profonde » avec un de ses trophées.

En février, ce chien fou dans un jeu de quilles était à La Boule noire, petite salle (200 places environ) du 18e arrondissement, pour ses débuts parisiens sous son nom propre. Un concert de musique populaire, de nos jours, c'est de plus en plus souvent un vocaliste noyant le hip-hop dans les variétés et le stand-up, secondé par un informaticien lançant des sons préenregistrés depuis un ordinateur portable. Mais Lenoir et les siens sont sept sur scène (comme le E Street Band), avec un saxophoniste, André Larue, qui a l'âge d'être son père et souffle des riffs abrasifs au premier plan (comme Clarence Clemons). D'emblée, cela sent la sueur, le sexe et le rock'n'roll. Le chanteur se débarrasse illico de sa chemise grunge de bûcheron – il abîmera ses cordes vocales sur une reprise assourdissante de *Smells Like Teen Spirit*, de Nirvana. Torse nu, ce poids plume plonge à plusieurs reprises dans la fosse, se fait porter à bout de bras jusqu'au bar. S'y hisse pour tirer des pressions et refaire le trajet dans l'autre sens pour les apporter généreusement aux spectateurs des premiers rangs. L'ambiance réjouissante de joyeux bordel comporte une pause karaoké, offrant à chaque instrumentiste de s'illustrer vocalement (au programme, Oasis et Garou).

« I'm your fucking French Canadian nightmare, motherfuckers ! », hurlera le fanfaron. Un cauchemar, c'est excessif, mais un showman, c'est évident. Tout en aguichage, le jeu de scène d'Hubert Lenoir évoque immanquablement celui de Prince, d'autant que le Peter Pan partage la vedette avec une Wendy, la chanteuse, guitariste et percussionniste Lou Cassidy, survoltée dans son tee-shirt blanc à fleur de lis – Lenoir porte aussi l'emblème du Québec, mais en tatouage sur sa fesse gauche, et dans une déclinaison « éjaculatoire ».

« Xavier Dolan de la chanson »

Le voici qui embrasse à pleine bouche sa complice, autant que son guitariste, boit du blanc pour se désaltérer. Comme son répertoire est (encore) un peu court, il offre un bis de *Fille de personne II*, ce tube pop par lequel tout est arrivé, avec son refrain générationnel post-#metoo : *« Je suis venu te dire que tu peux changer/J'ai vu un avenir de femme libérée/Tu portais le cuir et la tête rasée/J'ai vu ton avenir. »* Avec ses éclats, son outrance punk, son absence complète d'inhibition, Hubert Lenoir fait tout pour être remarqué. Son androgynie affichée sans lésiner sur le maquillage lui a déjà valu le surnom de « Xavier Dolan de la chanson », même si Anne Dorval, actrice fétiche du cinéaste, s'est fendue d'une imitation un brin moqueuse du phénomène. Sans contenu, ces facéties provocatrices relèveraient de cet exhibitionnisme et de ce narcissisme attisés par les réseaux sociaux. Sauf qu'il y a un album bluffant, *Darlène*, qu'on ne saurait réduire, comme cela est généralement le cas, à un revival glam-rock – David Bowie, T. Rex et Roxy Music avec ce sax à la manière d'Andy Mackay.

« Glam ? Si je n'avais pas de maquillage, on ne le dirait pas, s'agace Hubert Lenoir en sirotant un thé au bar du Carreau du Temple, ancienne halle du 3e arrondissement parisien reconvertie en lieu associatif. *Et j'en mets parce que ça fait partie de mon identité sexuelle, pas pour être théâtral. C'est un peu insultant de dire que je fais ça pour jouer un personnage et ressembler à David Bowie. C'est aussi un peu dérisoire car le glam n'a eu des échos que pendant trois ans, au début des années 1970. J'aime bien sûr Bowie, mais pas nécessairement la période* Ziggy Stardust, *mon album sonne plutôt en référence à* Station to Station *et* Young Americans, *plus plastic soul. Je déteste les étiquettes de genre, y compris pour la musique : c'est forcer quelque chose à arrêter de bouger, et quelque chose qui ne bouge pas, c'est mort. »*

La mort, du moins la petite, ce fut pour Hubert Chiasson (un patronyme compliqué à conserver comme nom d'artiste) de grandir à Courville, une *« banlieue très résidentielle à l'américaine, toutes les maisons pareilles, pas un commerce, il faut rouler pendant six minutes avant d'en voir un. Courville a été mangé par Beauport, qui a lui-même été mangé par Québec. On s'ennuie, et les rêves sont bons pour mourir. Là d'où je viens, c'est l'endroit le moins hip mais ça peut t'emmener jusqu'à Paris »*.

Parents fonctionnaires, la mère au ministère des transports, le père informaticien à l'université Laval. A l'écouter, pas de transmission artistique : *« Je ne me rappelle pas les avoir vus mettre un CD. Pendant une longue période de ma vie, je n'ai été confronté qu'à la musique que j'entendais à la radio. En banlieue, la seule chose que tu as ce sont des jeux vidéo, la télé, Internet, c'est la seule culture avec laquelle tu es en contact et ça a eu une grosse influence sur ce que je fais. La pop culture est dans mon ADN. Les gens nés avant moi étaient un peu forcés d'écouter les groupes que MTV leur proposait dans les années 1990. Moi, j'ai développé un goût viscéral pour le son des années 1970, un peu comme les boutiques vintage pour les millennials. »*

Confusion des genres

Sans bagage musical, il intègre The Seasons, le groupe folk-rock de son frère Julien, assez Simon & Garfunkel. Qu'il n'a pas vraiment quitté puisqu'un deuxième album, *Midnight, Let's Get a Hot Dog*, est également sorti en 2018, lui aussi chez Simone Records, le label d'Ariane Moffatt et de Chapelier fou. Ce disque a été complètement éclipsé par la tornade *Darlène*, son *« opéra postmoderne »* : *« Je voulais quelque chose d'un peu grandiose »*, assume-t-il. Ce concept album baroque se double d'un roman du même titre, signé par Noémie D. Leclerc, sa manageuse et amoureuse. Le pitch : Darlène, une jeune femme de 20 ans qui se demande quoi faire à l'université, rencontre Ashton, un Américain décidé à écourter son existence du haut de la chute Montmorency – où, selon la légende, apparaît la Dame blanche –, qui se situe dans l'arrondissement de Beauport. *« J'habitais encore chez mes parents, et la prochaine étape, c'était de trouver un travail*, explique Hubert Lenoir. *J'ai refusé ça, je voulais briser ce genre de chaîne mentale, m'émanciper pour quelque chose de mieux. Noémie avait commencé à écrire et on s'est rendu compte qu'on racontait la même chose, alors on a décidé d'unir nos forces. Je n'avais pas envie de refaire la narration du livre, mais d'utiliser les mêmes thèmes pour en faire des chansons qui soient en miroir du roman. »*

« Glam ? Si je n'avais pas de maquillage, on ne le dirait pas. Et j'en mets parce que ça fait partie de mon identité sexuelle… »

La confusion des genres qu'entretient Hubert Lenoir s'applique à la musique. *Fille de personne* baptise ainsi trois titres différents, enchaînés et numérotés : celui qui ouvre l'album est un instrumental piano-bar d'une minute et quelque, conçu en hommage au *Wheatland*, d'Oscar Peterson, le plus célèbre jazzman canadien. Suit le tube susmentionné, puis une coda hard-rock mutant en soul shuffle. Avec son falsetto perché, Lenoir n'a pas seulement étudié la gestuelle de Prince : *« Pour moi, une œuvre de référence dans le multidisciplinaire c'est* Purple Rain, *l'album comme le film. Elle donne envie de repousser les limites de la musique pop, style – si on peut l'appeler comme ça – qui procède par amalgames et donne une liberté presque totale. Mais c'est le jazz qui a été le plus influent sur* Darlène. *Quand on me répétait qu'il n'y a pas de limites en art, je l'entendais mais je ne le comprenais pas nécessairement. C'est le jazz qui m'a ouvert cette porte mentale. »*

Album d'émancipation, *Darlène* ne s'interdit rien : une reprise de *Si on s'y mettait*, du chanteur de charme Jean-Pierre Ferland, comme trois instrumentaux successifs, réhabilitant le saxophone, pourtant très décrié en pop depuis son règne doucereux dans les années 1980. Chez Hubert Lenoir, on l'entend tour à tour dans son velours de fin de soirée, puis free et furieusement rhythm'n'blues sur un lit de percussions. *« Jamais un jeune ne m'a dit que c'était ringard, le saxophone,* s'indigne-t-il. *C'est magnifique, vivant. »* ■

BRUNO LESPRIT

Darlène, Simone Records.
En concert : *le 17 avril à La Maroquinerie, Paris 20e (complet), le 18 au Périscope, Lyon, le 20 au Printemps de Bourges.*

Premiers bourgeons à Bourges

Premier grand festival au calendrier avant l'arrivée de l'été, le Printemps de Bourges a débuté mardi 16 avril et se refermera dimanche 21 avril sur une note R & B avec Maître Gims et Aya Nakamura. Pour cette 43e édition, Hubert Lenoir est programmé samedi 20 dans la salle rouge et noir du 22 d'Auron, lors d'une soirée comportant également les noms de Requin Chagrin (new wave, première signature de KMS Disques, le label fondé par Nicola Sirkis, le leader d'Indochine), Bleu Toucan (électro ensoleillée), Voyou (pop à trompette), Muddy Monk (Helvète à synthétiseurs analogiques) et Cléa Vincent (néovariété sur les traces de Véronique Sanson). Entre les têtes d'affiche (Thiéfaine, Zazie, Boulevard des airs, Vald ou Skip the Use), il faudra surveiller la sélection des Inouïs, découvertes qui ont permis par le passé de faire émerger des talents durables.

Au Pays basque espagnol, Chillida Leku renaît

Fermé depuis huit ans, le musée créé de son vivant par le sculpteur Eduardo Chillida, en 2000, rouvre ses portes

« Buscando la luz I », d'Eduardo Chillida. ANDER GILLENEA/AFP

REPORTAGE
HERNANI (ESPAGNE)

Saint-Sébastien est à moins de dix minutes de route, mais on est en pleine nature, dans un havre vert comme hors du temps. C'est sur cette colline du Pays basque espagnol, à Hernani, que le sculpteur Eduardo Chillida (1924-2002) avait ouvert, en 2000, deux ans avant sa mort, Chillida Leku, littéralement « le lieu de Chillida ». Tout avait commencé par une promenade au début des années 1980, et la découverte du *Caserio*, cette ferme du XVIe siècle à l'abandon qui trônait dans le paysage. Il l'avait acquise, puis avait acheté, au fil des années et des besoins d'espace – pour poser et patiner ses monumentales sculptures –, des parcelles de terrain tout autour, jusqu'à atteindre les 11 hectares actuels.

Bien que l'attractivité du lieu ne se soit jamais démentie, et malgré un clan Chillida soudé autour du projet que leur père avait mûri comme un rêve, Chillida Leku avait dû fermer ses portes en 2011 (restant ouvert sur rendez-vous). L'« utopie » d'un sous-bois de sculptures a chancelé sous les contraintes d'entretien. La solution est venue de la méga-galerie Hauser & Wirth, aux racines zurichoises, qui a essaimé à New York, Los Angeles, Hongkong, Londres, dans le Somerset, à Gstaad et à Saint-Moritz.

« Un moment propice »

Un accord confidentiel a été passé en 2017 : désormais Hauser & Wirth représente la succession de Chillida avec la famille. Une exclusivité pour la galerie, qui a apporté son soutien financier aux travaux et gère la visibilité et le management des lieux dans cette région d'Espagne où la culture est montée en puissance, entre l'installation du Guggenheim à Bilbao, il y a plus de vingt ans, et l'ouverture du Centre Botin à Santander, il y a deux ans. *« C'est un moment propice, il y a une synergie »*, confirme la directrice des lieux, Mireia Massagué, qui espère attirer 100 000 visiteurs annuels.

Pour remodeler le site, Hauser & Wirth a fait appel au paysagiste néerlandais Piet Oudolf, gourou des jardins qui a notamment végétalisé la High Line à New York, et à l'architecte et designer Luis Laplace, Argentin installé à Paris. Leur mission : subtilement réenchanter la belle endormie, en respectant la simplicité des lieux. *« Je suis l'architecte invisible ici,* dit en s'amusant Luis Laplace. *Eduardo Chillida est un artiste qui touche les architectes, car tout est question de volumes, de vides et de matières dans son travail. Il a été très attentif à l'architecture et aux charpentes du Caserio, il en a fait une immense sculpture. »* Répondant de façon très fonctionnelle, ajoutant ce qu'il manquait, comme des espaces d'accueil du public, lui a encore épuré l'espace et valorisé les matières.

C'est en extérieur que ses œuvres s'offrent d'abord au regard. Elles l'accrochent, comme avec l'immense *Buscando la luz* (« à la recherche de la lumière »), qui s'élève comme un arbre à plus de 8 mètres, ou sont traversées par lui, comme l'*Arc de la liberté*, une commande de la Ville de Paris que l'artiste a finalement préféré garder dans cet environnement. On peut pénétrer dans ce volume ouvert, le toucher et constater que, malgré les contorsions du métal, épais, nulle soudure n'est utilisée.

Pas de vide caché chez Chillida : l'acier est toujours plein, les morceaux sont assemblés avec des boisseaux, s'embrassent ou s'emboîtent. Acier massif, albâtre évidé laissant passer la lumière, blocs de terre cuite incisés aux allures de puzzles en 3D : la matière se conjugue à l'espace, fait dialoguer densités et temporalités, cherche le point d'accord des éléments.

Pas de vide caché : l'acier est toujours plein, les morceaux sont assemblés avec des boisseaux

Sens de la « gravitation »

Entre élévation et sens de la « gravitation », mot qui donne son nom à de nombreuses œuvres, l'ensemble est empreint de spiritualité. La pièce la plus lourde pèse plus de 63 tonnes, mais ses œuvres de papier, dessins poids plume, sont gracieusement soumises à cette même attraction terrestre, suspendues par des fils. Entre les feuilles, les espaces sont fins comme le souffle.

En intérieur, l'accrochage inaugural offre une traversée chronologique du travail de Chillida, des plâtres de ses débuts, à Paris, au tournant des années 1950, jusqu'aux *« Aromas »* de ses œuvres pour l'espace public à travers le monde. Il préférait ce terme olfactif à celui de maquette, car il ne s'agissait pas de les reproduire à l'identique, les matériaux ne réagissant pas de la même manière à des échelles différentes.

Beaucoup de ses projets se sont inscrits sur le long cours, des séries ont traversé toute sa carrière. La plus intime rassemble les merveilleux dessins qu'il a faits de ses mains marquées par l'effort. La plus monumentale est celle des *Peignes de vent,* motif décliné une vingtaine de fois depuis les années 1950. Il y en a un dans le parc, mais le mieux est de se rendre à Saint-Sébastien, où trois de ces étranges mains d'acier crochètent le vent à flanc de rocher au milieu des éléments. Un instant d'éternité mûri pendant plus de dix ans dans un lieu du bout du monde, qu'il avait investi en 1977 en hommage à sa ville natale. ■

EMMANUELLE JARDONNET

Chillida Leku, à Hernani, ouvert de 10 heures à 20 heures. 12 €.

En 1976, Zappa et son orchestre au complet

Un coffret de 5 CD permet de découvrir les inédits d'une formation éphémère du guitariste, chanteur et auteur-compositeur

MUSIQUE

Voix de stentor, Don Pardo, qui collabore à l'émission de divertissement « Saturday Night Live » de la chaîne américaine NBC, annonce que les spectateurs du Palladium, à New York, vont assister à *« l'événement musical le plus important de l'année 1976 »*. Quatre concerts, du 26 au 29 décembre, par *« le plus grand groupe non découvert en Amérique »*.

Soit celui du guitariste, chanteur et auteur-compositeur Frank Zappa et des musiciens avec lesquels il tourne depuis plusieurs mois (Ray White, guitare, Eddie Jobson, claviers, violon, Patrick O'Hearn, basse, et Terry Bozzio, batterie, tous chanteurs) avec, en invités, une section de vents, les percussionnistes Ruth Underwood et David Samuels, et Pardo en narrateur pour quelques chansons et en maître de cérémonie. Une formation de premier ordre, éphémère (pour ces seuls concerts), de fait l'un des sommets de la musique de Zappa.

La durée des concerts, avec un répertoire fixe d'anciennes compositions et de nouveautés, répétées quelques jours plus tôt, passe de plus de deux heures, le 26 décembre, à plus de trois, le 29, en fonction des solos et des évolutions d'un même titre. Tout est enregistré. Un double album 33-tours, avec des extraits des quatre concerts, est publié en mars 1978 – délai dû à un litige avec la maison de disques Warner Bros., qui distribue alors les albums de Zappa.

On en retrouve le mixage d'origine sur le premier CD d'un coffret de cinq, *Zappa in New York, 40th Anniversary*, qui propose en bonus une profusion d'inédits. En pièce de résistance, les près de trente minutes de *Black Napkins*, où s'enchaînent des parties solistes épiques (Zappa, Randy Brecker à la trompette, Jobson au violon, Michael Brecker au saxophone ténor…).

De bout en bout, les musiciens sont à leur plus exact dans le labyrinthe d'entrelacs rythmiques, de mélodies croisées, de complexités harmoniques, de contrastes de dynamiques et de références juxtaposées à des genres qui sont l'ordinaire des compositions de Zappa, mort en 1993, à l'âge de 52 ans. Les vents (outre les frères Brecker, Lou Marini au saxophone alto et à la flûte, Ronnie Cuber au saxophone baryton et à la clarinette, Tom Malone au trombone et à la trompette) et les percussionnistes n'ont eu que quelques jours pour se mettre le répertoire dans les doigts – même Ruth Underwood, qui a joué régulièrement avec Zappa depuis 1970, aura passé de longues heures à se familiariser avec les nouveaux arrangements.

Tous font merveille. Dans les chansons, parodies, satires et commentaires sociaux, dont *The Torture Never Stops*, *Honey Don't You Want a Man Like Me* ou *Punky's Whips*, retiré de l'enregistrement original et objet du litige avec Warner, dont les responsables craignaient que le chanteur et guitariste Punky Meadows, du groupe Angel, cité dans la chanson, ne fasse un procès pour cette présentation salace des désirs d'un fan.

Formations à grand effectif

Et bien sûr dans les pièces instrumentales, du court *Manx Needs Women* à *The Purple Lagoon*, en passant par *Sofa*, *Cruisin'for Burgers* et *The Black Page*, composition soliste pour Terry Bozzio avant de devenir un arrangement orchestral. En bonus aux souvenirs de ces soirées, Ruth Underwood vient clore le cinquième CD par une version au piano enregistrée chez elle en novembre 2017.

Cet orchestre s'inscrit dans l'histoire des formations à grand effectif, les plus ambitieuses de Zappa en dehors de l'écriture pour ensemble symphonique : la dizaine de musiciens des Mothers of Invention à la fin des années 1960, la vingtaine de ceux du Grand Wazoo en 1972, ou les onze rassemblés pour la dernière tournée de Zappa en 1988, aux Etats-Unis et en Europe. Tous ces groupes ont été fêtés par des publications d'archives. A l'exception d'un éphémère orchestre, l'Abnuceals Emuukha Electric Symphony Orchestra, et de ses près de quarante musiciens (vents, percussions, cordes), qui a vécu le temps de deux concerts à Los Angeles, les 17 et 18 décembre 1975, et d'une séance d'enregistrements le lendemain. ■

SYLVAIN SICLIER

Zappa in New York, 40th Anniversary, *1 coffret de 5 CD Records/Universal Music.*

A Lorient, Hydrophone fait résonner le béton

L'enseigne a installé deux salles de concerts et cinq studios dans l'ancienne base sous-marine allemande de la cité morbihannaise

ARCHITECTURE

Au terme d'une consultation sur Facebook, c'est une Lorientaise qui a trouvé le nom. Fiché dans les entrailles de deux alvéoles de béton de l'un des imposants blockhaus de l'ancienne base sous-marine allemande, Hydrophone, inauguré le 20 mars, est le nouveau fer de lance de l'association Musiques d'aujourd'hui en pays de Lorient (MAPL), dans le Morbihan.

La longueur du site (120 mètres) a demandé d'aller chercher la lumière à ses extrémités. Conséquence : tel un disque vinyle, la nouvelle enseigne possède deux « plages » : une Face A, soit un hall d'accueil, un bar et deux salles de concerts de très belle tenue, de 200 et 500 places ; et une Face B accueillant l'administration, cinq studios de répétition et d'enregistrement équipés, deux régies son. Entre les deux : un espace de 900 mètres carrés pour un usage événementiel.

Créée en 1993 pour répondre aux besoins des amateurs et professionnels du milieu des musiques actuelles – on estime entre 150 et 180 le nombre de groupes locaux concernés –, MAPL a obtenu, en 2002, une délégation de service public par les communes de l'agglomération. En 2013, le conseil communautaire a validé l'implantation de l'association dans les nefs 5 et 6 du bloc K2 de l'ancienne base. Exit les halles de Merville et la salle du Manège dans le centre-ville, jusqu'alors exploitées.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une singulière reconversion. Le renouveau de la vie musicale a trouvé sa place dans *« une architecture colossale destinée à accueillir les sous-marins de la Kriegsmarine, à l'origine de la destruction de la ville* [en 1943], souligne le maire de Lorient, Norbert Métairie. *Nous voulions conserver l'aspect patrimonial, mais pas contemplatif, de ces lieux de mémoire. Dans un espace fait pour la guerre et pour détruire, on investit dans la musique et la culture. C'est un clin d'œil à l'histoire »*.

La difficulté du chantier, sans grue ni ascenseur, commencé en octobre 2017, a notamment été d'assurer l'étanchéité des lieux. Ou, comme le résume le maire, *« comment mettre la boîte dans la boîte ? »*. La totalité du bâtiment, dont l'état brut de décoffrage a été intégré au calcul acoustique, est en béton armé d'une épaisseur allant de deux à quatre mètres. Mais ces mensurations hors norme ne suffisent pas à mettre hors d'eau l'intérieur des volumes, intégralement câblés, dans lesquels doit entrer Hydrophone. La solution : un surtoit protecteur de 20 000 mètres carrés couvre la totalité du K2, sur lequel a été installée la plus grande ferme solaire urbaine de France, capable de produire 3,1 gigawattheures par an, soit le besoin en électricité de mille foyers.

Composée de longues lignes brisées, la couverture devait aussi répondre à des contraintes de pente liées aux écoulements. Le directeur de l'architecture et du patrimoine de Lorient Agglomération, Philippe Loisy, et l'architecte Noël Frocrain ont voulu *« se démarquer de l'objet patrimonial »*. Ils ont décalé leur dessin de la trame formée par les contreforts verticaux séparant les alvéoles où se trouvaient, à sec, les sous-marins en révision. Et qui accueille désormais des équipements au service de la course au large ou de l'activité de plaisance.

L'histoire, ici, a aussi un poids tangible. Le pourtour du K2 est cerné d'une galette de béton de 5 mètres de largeur dont on n'a pas pu sonder la profondeur. L'extension où se trouvent l'accueil de la Face A, les loges et l'arrière-scène, et qui sert également d'enseigne à Hydrophone, ne pouvait être construite en béton. L'objet en verre, bois et métal, blanc et rouge, a simplement été posé sur le sol.

« Dans un espace fait pour la guerre, on investit dans la musique, c'est un clin d'œil à l'histoire »

NORBERT MÉTAIRIE
maire de Lorient

« La base de Lorient n'est ni inscrite ni classée à l'Inventaire des monuments historiques, rappelle Nathalie Defrade, animatrice de l'architecture et du patrimoine pour la ville de Lorient. *Elle dispose du label "Architecture remarquable du XXe siècle", qui ne revêt aucun caractère contraignant. »* Si l'Etat est favorable à la protection des lieux (la direction régionale des affaires culturelles avait mandaté l'architecte Philippe Prost pour faire des relevés), la ville est plus réticente. Est-ce par peur que cela entrave les projets économiques déjà nombreux dans et autour des blockhaus ? En attendant, sur les 4,3 millions d'euros de l'opération, 1,2 million ont été consacrés au décapage et à la fixation des 9 000 mètres carrés de façades en béton. Un travail de restauration, en quelque sorte. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Charles Filiger, artiste maudit

La galerie Daniel Malingue met en lumière l'œuvre méconnue du peintre ami de Gauguin

ARTS

Charles Filiger a toutes les qualités pour être un artiste maudit et célèbre ; mais, jusqu'à aujourd'hui, il n'est qu'un artiste méconnu, ce que cette exposition à la galerie Daniel Malingue à Paris devrait corriger. Elle réunit une soixantaine de ses œuvres, parmi lesquelles beaucoup suscitent étonnement et admiration. Par sa qualité et son nombre, elle aurait sa place dans un musée, et celui d'Orsay lui-même pourrait la montrer sans hésiter. Elle est par ailleurs accompagnée d'un catalogue et d'un ouvrage mêlant biographie et correspondances qui devraient enfin répandre le nom de l'artiste au-delà des spécialistes.

Alors, qui est Filiger ? Il naît en 1863 à Thann, en Alsace, où il apprend probablement le métier de dessinateur pour tissus imprimés. En 1885, il vient à Paris pour y devenir artiste et rencontre cette année-là ou la suivante Gauguin, de quinze ans son aîné, alors dans la pire période de sa vie, sans argent ni acheteur, cherchant où vivre au plus bas coût et, pour cela choisissant la Bretagne. En 1888, Filiger le rejoint à Pont-Aven, où vivent aussi Emile Bernard et Paul Sérusier. Le premier tente de se faire passer pour l'inspirateur de Gauguin et le second pour son meilleur disciple. L'année suivante, Filiger revient en Bretagne, au Pouldu, avec Gauguin. En 1890, il s'y établit à la Buvette de la plage, que tient Marie Henry, laquelle accepte que la pension soit payée en tableaux ou en décors pour son auberge.

Les rares admirateurs de Gauguin, tels le critique Albert Aurier et l'écrivain Rémy de Gourmont, s'intéressent à lui, et le collectionneur Antoine de la Rochefoucauld lui achète une partie de sa production. Bons débuts… puis ça se gâte. Gauguin s'en va à Tahiti, Bernard et les autres font carrière à Paris, mais Filiger, lui, reste au Pouldu, de plus en plus isolé. Il quitte la Buvette de la plage en 1893 pour loger dans des fermes. Gourmont et La Rochefoucauld continuent à le soutenir, et le premier convainc un troisième admirateur, Alfred Jarry, qui vient le voir en 1894 et écrit sur lui un article dans le Mercure de France.

« La Vierge aux anges » (1891-1892), de Charles Filiger. FLORENT CHEVROT/GALERIE DANIEL MALINGUE, PARIS

De 1888 à sa mort, il peint des dizaines d'apparitions catholiques, Vierge, Christ, saintes et saints, Jérusalem céleste

Rêve et possession

Mais qui connaît alors Jarry, qui a 21 ans et n'a pas encore inventé Ubu ? Comme pour achever de nuire à sa réputation commençante, Filiger glisse dans l'alcoolisme et l'éthéromanie. Il travaille de plus en plus lentement à des œuvres de plus en plus ésotériques. En 1901, La Rochefoucauld interrompt l'aide mensuelle qu'il lui versait. En 1905, Filiger tente en vain de se faire admettre dans un asile psychiatrique, est accepté dans un hospice pour nécessiteux, mais s'en évade bientôt. Il va d'hôtel en hôtel, se casse une jambe, et finit par aboutir en 1913 dans une pension à Trégunc. La famille qui la tient adopte cet énergumène, et celui-ci les suit quand elle déménage à Plougastel en 1915.

Comme pour achever de nuire à sa réputation commençante, Filiger glisse vers l'alcoolisme et l'éthéromanie

Il est alors si oublié que les livres sur l'école de Pont-Aven le mentionnent à peine. Leurs auteurs le croient déjà mort, ce qui advient en 1928 à l'hôpital de Brest. Beaucoup de ces détails n'ont été établis que récemment, grâce aux recherches de l'historien d'art André Cariou. Entre le décès de Filiger et ces dernières années, il n'y avait guère eu qu'André Breton pour s'intéresser à lui et rassembler une demi-douzaine de ses œuvres. Elles étaient accrochées dans son appartement de la rue Blanche, en dessous des masques à transformation inuits : rencontre sous le signe du rêve et de la possession. Qu'a peint en effet toute sa vie Filiger ? Quelques paysages de landes et de plages condensés en aplats de couleurs mates séparées par des lignes sinueuses, avec des raccourcis et des ellipses qui déconcertent l'œil et font songer à Kandinsky, qui, un peu plus tard, supprime les dernières références au réel dans ses paysages.

Mais, si remarquables soient-ils, ceux-ci ne sont qu'une partie réduite de l'œuvre, essentiellement consacrée à des sujets religieux. En 1888 et 1889, Gauguin a peint trois toiles à sujets chrétiens, *La Vision après le sermon*, le *Christ jaune* et le *Christ vert ou Calvaire breton*, toutes trois inspirées par la piété et les calvaires bretons. De 1888 à sa mort, Filiger peint lui des dizaines d'apparitions catholiques, Vierge, Christ, saintes et saints, déplorations après la crucifixion, apocalypse, Jérusalem céleste et, dans ses dernières années, des diagrammes géométriques et symboliques fondés sur une numérologie.

Ce sont des œuvres de petit format, gouaches et aquarelles sur carton ou papier, parfois rehaussées d'or. Bêtes héraldiques, rosaces, volutes et guirlandes environnent les visages vus de très près et les corps, trop grands pour tenir tout entiers dans le cadre, ce qui accentue leur présence. On évoquerait l'enluminure si Filiger cherchait à imiter les moines du Moyen Age, mais il pose la couleur en moderne, par touches séparées et parallèles, de sorte qu'elles vibrent. On se référerait aux icônes byzantines s'il en pastichait les conventions, mais il fait apparaître des vivants, humains et non divins, et ne s'interdit pas le nu. Il ne se réclame pas non plus de Giotto et de ses contemporains, et le seul artiste auquel une de ses œuvres rend explicitement hommage est Frans Hals (1580 ou 1583-1666)…

Il y avait donc, vers 1900, en Bretagne, un peintre miséreux et obstiné, catholique et éthéromane, une sorte de moine halluciné peignant méthodiquement ses visions. Le seul qui ait été à la hauteur de Gauguin, c'est lui. ■

PHILIPPE DAGEN

Filiger. Galerie Daniel Malingue, 26, avenue Matignon, Paris 8e. Du mardi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30, lundi et samedi de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 22 juin.

Un autre cinéma venu de Taïwan resurgit à Paris

A la Cinémathèque, des films de genre méconnus dans les années 1960-70 témoignent d'une contre-culture vivace

RÉTROSPECTIVE

Du cinéma taïwanais, le cinéphile français ne connaissait jusqu'à présent que la crème de la crème du cinéma d'auteur, condensée par le trio de choc qui marqua la nouvelle vague des années 1980 : Hou Hsiao-hsien, Edward Yang, Tsai Ming-liang. Tout au plus croyait-on savoir que cette génération spontanée succédait à une production locale inféodée jusqu'en 1945 à la colonisation japonaise, puis, à compter de 1949, à la dictature du Kuomintang, exilé du continent après la victoire communiste, et qui avait imposé au cinéma national la ligne propagandiste du « réalisme sain ».

D'où l'heureuse surprise que constitue la programmation proposée aujourd'hui par la Cinémathèque française, en la personne de la programmatrice Wafa Ghermani, sous le titre « Le cinéma de (mauvais) genre taïwanais ». De quoi parle-t-on ? D'un cinéma d'exploitation qui compta, de 1956 à 1972 environ, un millier de films produits, dont deux cents ont été à ce jour retrouvés. C'est un continent englouti qui renaît sous nos yeux.

L'affaire s'enlève sur fond de « Kulturkampf » local. Le gouvernement de Tchang Kaï-chek fait régner sur l'île un autoritarisme confucéen et impose le mandarin comme langue officielle. La majorité de la population chinoise, installée de plus longue date sur l'île, vient toutefois d'une région méridionale de la Chine (le Fujian) dont la culture et la langue (le *hoklo*) se sont par surcroît imprégnées d'influences nipponnes. Autant de caractéristiques multiculturelles propres à Taïwan que combat la ligne des exilés politiques du Kuomintang.

Le corpus qu'on découvre aujourd'hui, calqué sur le cinéma d'exploitation de Hongkong et majoritairement dialogué en *hoklo*, produit par des investisseurs privés à des fins d'enrichissement rapide, appartient donc à un cinéma en butte à l'hostilité farouche des autorités. Une esthétique en découle : petits budgets, tournages nerveux, nombreux extérieurs, exaltation des genres populaires, sabotage indolent de la doxa que le pouvoir voudrait voir triompher. En un mot, une contre-culture. Cet arrière-plan politique, s'il n'est pas indispensable à l'intelligibilité des films, ajoute néanmoins à leur compréhension et à leur valeur.

Valeurs traditionnelles piétinées

Les comédies sont sans doute ce qui se signale le plus impérativement à l'intérêt. On y marche littéralement sur la tête, et les valeurs traditionnelles (piété filiale, prééminence masculine, religion de la famille) sont joyeusement piétinées. Dans *Foolish Bride, Naive Bridegroom* (1968), un jeune homme bien de sa personne est sauvagement convoité par toutes les filles du quartier et pour cette raison même cadenassé par son père, hypocrite moraliste qui est lui-même en butte à l'hostilité de sa voisine.

Du côté de *L'Elégant Mr Hu*, la venimeuse maîtresse et la virago de femme d'un chef d'entreprise chétif et timoré s'écharpent autour d'une bague en diamant dans un vaudeville endiablé et carnavalesque aux accents sociaux marqués. Les amateurs décèleront dans l'une et l'autre de ces comédies des réminiscences nettement hollywoodiennes, depuis le burlesque d'un Buster Keaton jusqu'à l'incongruité d'un Billy Wilder.

Il y règne par ailleurs une gynocratie déchaînée, qu'on retrouve dans d'autres genres, particulièrement dans ce qu'on pourrait appeler le film de vengeance, qu'il s'agisse d'espionnage (*The Best Secret Agent*, de Chang Ying, 1964) ou de sabre (*The Vengeance of the Phoenix Sisters*, de Chen Hung- min, 1968).

On ne saurait trop recommander toutefois, dans ce même registre, le *Lady Avenger* (1981), de la réalisatrice Yang Chia-yun, et le *Woman Revenger*, de Chun Ouyang (1985). Le premier met en scène la vengeance méthodique d'une journaliste violée par quatre délinquants. Le second voit une professeure de danse taïwanaise tirer la sœur d'une amie des griffes d'un clan de sadiques proxénètes japonais. Hyperbole de la violence, stylisation des postures, jubilation de la vengeance : on est ici dans le vivier de Quentin Tarantino.

Le corpus, dialogué en « hoklo », appartient à un cinéma en butte à l'hostilité des autorités

Ces deux films, quoique dialogués en mandarin, peuvent néanmoins être considérés comme des surgeons tardifs de ce cinéma d'exploitation en *hoklo* qui s'était tari dès le début des années 1970. Quant à la Nouvelle Vague taïwanaise, qui ne se réclamera jamais de ce cinéma, il est loisible de considérer qu'elle en est quelque part dépositaire, en vertu des chemins mystérieux que prend la liberté pour s'inventer une forme. ■

JACQUES MANDELBAUM

« Le cinéma de (mauvais) genre taïwanais ». La Cinémathèque française, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Jusqu'au 2 mai.

ART

Deux Van Gogh volés il y a seize ans sont à nouveau exposés

Les deux chefs-d'œuvre du peintre néerlandais Vincent Van Gogh, volés il y a plus de seize ans au musée Van Gogh d'Amsterdam, sont à nouveau exposés après avoir subi une restauration complète, ont annoncé, mardi 16 avril, les conservateurs. *Vue de la mer de Scheveningen* (1882) et *Sortie de l'église réformée de Nuenen* (1884-1885) avaient été dérobés en 2002 et retrouvés en septembre 2018 lors de la perquisition d'une demeure ayant appartenu à un responsable de la mafia, Raffaele Imperiale, à Castellammare di Stabia, au sud-est de Naples. – *(AFP.)*

CINÉMA

10 millions de nouveaux abonnés pour Netflix

Le service américain de vidéo en ligne Netflix a engrangé au premier trimestre presque 10 millions de nouveaux abonnés, ce qui porte son total à plus de 148 millions dans le monde, a annoncé la société, mardi 16 avril. Pour le trimestre en cours, Netflix anticipe 5 millions d'abonnés supplémentaires, essentiellement hors des Etats-Unis. – *(AFP.)*

« Thelma et Louise », version senior

Deux héroïnes sexagénaires, avec de l'humour et une grande justesse, remettent quelques pendules à l'heure

ARTE
JEUDI 18 AVRIL - 20 H 55
SÉRIE

Sissela Kyle (Cecilia) et Lotta Tejle (Jeeny). ULRIKA MALM

Drôle – voire carrément jubilatoire –, sacrément irrévérencieuse et largement décalée, socialement juste et pouvant plaire à tout âge, *Braquage à la suédoise* est sans doute l'une des meilleures séries du moment. Episode 1, scène 1. Deux femmes, grimées en hommes, se disputent dans une voiture, l'une reprochant à l'autre de s'être laissée embarquer dans cette histoire de braquage de banque alors même qu'elle devrait tranquillement siroter un thé, accompagné de brioches tout juste sorties du four, dans sa bourgeoise demeure.

Rembobinage. Comment en sont-elles arrivées là ? Celle qui panique, c'est Jenny. Mère d'une adolescente un brin ingrate, cette prof de mathématiques est en passe de se retrouver à la rue depuis que son mari – auquel aucun qualificatif ne saurait entièrement rendre justice : tentons ringard, radin, sadique – a décidé de lui imposer un divorce particulièrement humiliant.

L'autre, c'est Cecilia. Femme active (gastro-entérologue de profession, ça aura son importance) et indépendante – ce que ne semble pas vouloir comprendre son fils, lequel ne la voit désormais que comme une mamie à laquelle refiler les enfants à garder –, elle n'a pas encore trouvé le moment adéquat pour dire à son mari, sympathique francophile qui rêve d'acquérir une villa en Provence, qu'elle a perdu toutes leurs économies en Bourse…

Alors, quand l'un de ses patients en phase terminale lui livre un plan, clés en main et supposément infaillible, pour braquer une banque, Cecilia a peu de mal à convaincre son amie de tenter le coup, d'autant que *« pense à tout ce que nous n'avons pas gagné juste parce que nous sommes des femmes »*.

Discriminations en tout genre

Féministe, *Braquage à la suédoise* ? Résolument. A cela s'ajoute, avec autant de justesse que d'humour, une dénonciation d'un autre genre encore : l'idée, persistante au point d'en devenir une conviction, que les femmes de plus de 50 ans ne comptent plus. Elles en jouent d'ailleurs, et avec force talent, grâce à celui des comédiennes Lotta Tejle et Sissela Kyle. A l'origine de l'histoire, ce sont pourtant… deux hommes, qui, sous la plume de l'écrivain Tomas Arvidsson, peinent à gagner leur vie en raison de la pression fiscale, très importante dans les années 1970.

Or, pour le réalisateur Felix Herngren, dans le système suédois actuel, ce sont les femmes les grandes perdantes : *« Elles ont travaillé toute leur vie, élevé des enfants et perçoivent une pension bien moindre que celle des hommes. »* Il a donc imaginé deux femmes proches de la retraite : *« Elles savent qu'elles vont s'appauvrir, et cet avenir difficile rend cohérent leur passage à l'acte. »*

Et il faut les voir surfer sur Internet ou s'entraîner, dans leur salon décoré pour Noël, à dire *« Les mains en l'air. Ceci est un hold-up »*, comme dans les films et les séries, qu'elles ont suffisamment regardés pour ne pas faire – ou presque – les mêmes erreurs !

En cela, *Braquage à la suédoise* pourrait être un mélange, plus que réussi, d'*Arsenic et vieilles dentelles* et de *Thelma et Louise* à l'ère 2.0 et avec un âge de la retraite qu'on nous promet… de plus en plus lointain. Quoi qu'il en soit, et en prime d'une critique pertinente des discriminations en tout genre sus-évoquées, cette série est une pure merveille de drôlerie, dont on attend, avec impatience déjà, la saison 2 – diffusée ces jours prochains en Suède. ■

ÉMILIE GRANGERAY

Braquage à la suédoise, série de Felix Herngren. Les jeudis 18 et 25 avril à 20 h 55. La série sera disponible en intégralité sur Arte.tv jusqu'au 17 mai.

Les mystères de Venise et Istanbul éclairés en 3D

La BBC propose de mieux comprendre le fonctionnement de ces cités au patrimoine architectural richissime

FRANCE 5
JEUDI 18 - 20 H 50
DOCUMENTAIRES

On sait tout de ces cités fameuses pour leur passé glorieux, leur puissance économique ou leur faste artistique. Aussi la série de la BBC doit-elle faire face à une rude concurrence tant les programmes documentaires consacrés à Venise ou à Istanbul ne manquent pas. La singularité de ces promenades pittoresques dans de hauts lieux touristiques tient cependant au recours à une technologie de pointe, cette photogrammétrie numérique qui permet de reconstituer en 3D le fruit de campagnes photographiques et de visualiser un bâtiment ou un pan de la ville dans son aspect disparu, restituant un état historique que la vision contemporaine ne peut atteindre.

Ici, en marge du reportage classique dans les rues et les voies de la ville, on opte pour cette réalité virtuelle afin de percer les mystères ou les secrets de ces lieux redéfinis au fil des siècles. Palimpseste fascinant quand les destructions, fruit des sièges ou des séismes, ont effacé certains états primitifs de ces cités, l'exercice reste anecdotique dans le volet vénitien. Même si la méthode est idéale pour comprendre la prouesse technique de ces pilotis qui défient la lagune et permettent la naissance de la ville sur un site marécageux, pour mesurer le savoir d'Antonio da Ponte, architecte qui restaura le palais des Doges, incendié en 1574, et reconstruisit le pont du Rialto entre 1588 et 1591 ; ou pour deviner la richesse de ces synagogues invisibles enchâssées dans le ghetto juif.

C'est dans le volet stambouliote que la démarche se révèle la plus éclairante. Qu'il s'agisse de visiter la basilique Sainte-Sophie, transformée plus tard en mosquée par les Ottomans, puis en musée, d'imaginer la résidence impériale du Boucoléon, de circuler dans les gradins de l'hippodrome, où le pouvoir se joue aussi lors des courses de chars, de comprendre, surtout, le circuit de citernes et aqueducs assurant l'approvisionnement en eau de la capitale byzantine, la vision se fait lumineuse. La visite de la forteresse de Roumélie – pour comprendre la victoire du sultan ottoman Mehmet II en 1453, après le siège de Constantinople –, et celle de la mosquée Süleymaniye, joyau d'une inventivité technique saisissante, que Soliman veut plus belle encore que Sainte-Sophie, sont réellement instructives. Cap sur le Bosphore donc. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

La Face cachée de Venise, d'Harvey Lilley (RU, 2016, 50 min) et ***La Face cachée d'Istanbul,*** *de Renny Bartlett (RU, 2019, 52 min).*

VOTRE SOIRÉE TÉLÉ

JEUDI 18 AVRIL

TF1
21.00 Section de recherches
Série. Avec Xavier Deluc, Franck Sémonin, Honorine Magnier, Elise Tielrooy (Fr., 2019).
23.05 New York, unité spéciale
Série. Avec Mariska Hargitay, Kelli Giddish, Ice-T (EU, 2016, 2002).

France 2
21.00 Envoyé spécial
Les orphelins de Notre-Dame
Magazine présenté par Elise Lucet.
22.55 Complément d'enquête
Notes de frais, resquille : les rois de la triche
Magazine présenté par Jacques Cardoze.

France 3
21.00 L'Enquête corse
Film d'Alain Berberian. Avec Christian Clavier, Jean Reno, Caterina Murino (Fr., 2004, 95 min).
23.20 Europe, dans les coulisses d'une décennie de crise
Documentaire de Norma Percy, Tania Rakhmanova et Tim Stirzaker (Fr., 2019, 55 min).

Canal+
21.00 False Flag
Série. Avec Hanna Azoulay Hasfari, Hani Furstenberg, Yousef Sweid (Isr., 2018).
22.25 Ray Donovan
Série. Avec Liev Schreiber, Jon Voight, Eddie Marsan (EU, 2018).

France 5
20.50 La Face cachée de Venise
Documentaire de Harvey Lilley (RU, 2016, 50 min).
21.40 La Face cachée d'Istanbul
Documentaire de Renny Bartlett (RU, 2019, 52 min).

Arte
20.55 Braquage à la suédoise
Série. Avec Sissela Kyle, Lotta Tejle, Ralph Carlsson (Sue., 2017).
23.15 Boyz'n the Hood
Film de John Singleton. Avec Ice Cube, Morris Chestnut, Cuba Gooding Jr (EU, 1991, 110 min).

M6
21.00 Les Bodin's : Grandeur nature
Spectacle en direct de Nantes.
0.15 Au cœur des Bodin's
Documentaire d'Eric Le Roch (Fr., 2018, 75 min).

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 19 - 092
PAR PHILIPPE DUPUIS

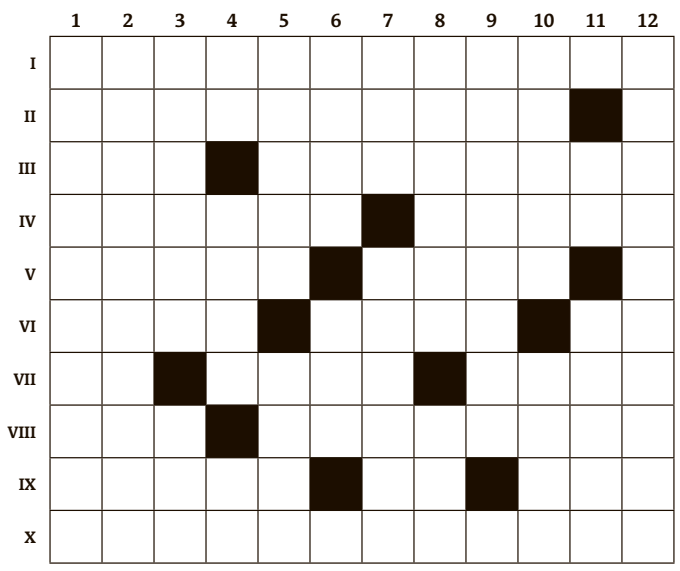

HORIZONTALEMENT

I. Installateur de confort à l'intérieur. **II.** Manifesteraient leur émotion. **III.** S'étalent richement. Dangereusement exposés. **IV.** En met plein la vue et plein les feuilles. Sape plus ou moins bien. **V.** Pousse à l'effort avec des oh. Au cœur du foyer. **VI.** Au côté de l'académicien. Convienne. Réunion ouverte à tous. **VII.** Le titane. Transforme le hareng en gendarme. Mouvement en tête. **VIII.** Un grand chez les lourds. Sépara en faisant de la casse. **IX.** Mettre à l'abri. Personnel. Apprécié par les ânes. **X.** Prend et donne les bonnes mesures.

VERTICALEMENT

1. Facilite l'entrée par effraction. **2.** Poussât beaucoup trop loin. **3.** Pour une bonne stabilité. Conviendra. **4.** Chef de gang à Chicago. Odin, Thor et les autres. Cruelles en plein cœur. **5.** Plonger dans l'huile. Comme une coiffure luxuriante. **6.** Efface les défauts à condition de ne pas le piquer. On peut compter dessus. **7.** Pris en sortant. Alliage sonore. **8.** Bien au-dessus de la moyenne. Bonne prise sur le tapis. **9.** Fait des détours. **10.** Tronc de palmier. Peut abuser. **11.** Dans la réponse. Frère de Moïse. **12.** Donneur de leçons.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 19 - 091

HORIZONTALEMENT I. Rhumatologue. **II.** Aoriste. Daim. **III.** Plus. Cirer. **IV.** Posés. Lésait. **V.** Oc. Stase. **VI.** Rap. Av. Drève. **VII.** Tularémie. Is. **VIII.** Esaü. Ratent. **IX.** Utiles. André. **X.** Réexpédition.

VERTICALEMENT 1. Rapporteur. **2.** Holocauste. **3.** Urus. Plaie. **4.** Mises. Aulx. **5.** As. Star. Ep. **6.** TTC. Averse. **7.** Œils. Ma. **8.** Rééditai. **9.** Odes. Réent. **10.** Garage. Ndi (nid). **11.** Ui. Vitro. **12.** Emottés. En.

SUDOKU
N°19-092

				5				4
					2	8	9	
					3			6
				4	6	3	8	1
	1	4			8			3
	3	8			4		2	7
	6	2	7		9		4	

8	4	9	3	5	7	1	6	2
1	3	6	4	8	2	5	7	9
5	2	7	1	6	9	3	8	4
3	1	4	5	9	6	7	2	8
7	9	2	8	4	3	6	5	1
6	8	5	2	7	1	9	4	3
9	5	8	6	1	4	2	3	7
4	7	3	9	2	5	8	1	6
2	6	1	7	3	8	4	9	5

Moyen
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Réalisé par Yan Georget (`https://about.me/yangeorget`)

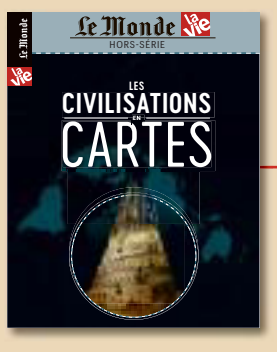

LES CIVILISATIONS EN CARTES
Un hors-série Le Monde
124 pages - 12 €
Chez votre marchand de journaux et sur Lemonde.fr/boutique

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 124.610.348,70 €.
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).
Rédaction 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr.
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €
Courrier des lecteurs
blog : http://mediateur.blog.lemonde.fr/ ;
Par courrier électronique :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ;
Finances : http://finance.lemonde.fr ;
Emploi : www.talents.fr/
Immobilier : http://immo.lemonde.fr
Documentation : http ://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM :
CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0722 C 81975 ISSN 0395-2037
publicité
Présidente :
Laurence Bonicalzi Bridier
PRINTED IN FRANCE
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26
L'Imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France
Toulouse (Occitane Imprimerie)
Montpellier (« Midi Libre »)
Origine du papier : France. **Taux de fibres recyclées :** 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Ecolabel européen sous le N°FI/37/001.
Eutrophisation : PTot = 0.009 kg/tonne de papier

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

Une colonie d'environ 4 000 manchots de Magellan peuple les îlots Tucker. AUSTRALIS

Il faut gravir 160 marches pour atteindre le monument érigé à la mémoire des marins morts en essayant de franchir le cap Horn. AUSTRALIS

AUSTRALIS

HORN, CAP OU PAS CAP ?

Cinq jours de navigation au milieu des glaciers, destination Ushuaïa : une croisière du bout du monde à la conquête d'un Graal, le cap Horn, légendaire et parfois inaccessible…

VOYAGE
PUNTA ARENAS (CHILI)

Punta Arenas. Les rues de la capitale de la Patagonie chilienne sont, comme souvent, violemment balayées par le vent. Sacs en plastique et vieux journaux volent au milieu des artères quasi désertes, accentuant un peu plus le côté Far West de cette ville de pionniers sortie de terre en 1848. Une légende dit même qu'en cas de grandes bourrasques les chats y voleraient… On aura vite fait le tour de cette cité sans véritable charme : des magasins d'équipement sportif pour les treks, de souvenirs pour les touristes, où manchots en peluche et pulls tricotés rivalisent dans la catégorie mauvais goût. Un seul bâtiment nous intéresse : la gare maritime, sur le port d'où partira le *Ventus-Australis* pour une croisière de cinq jours à destination d'Ushuaïa, avec, comme Graal de ce périple, une escale au mythique cap Horn.

En cette fin d'après-midi, dans la salle d'embarquement, les futurs passagers n'ont qu'un seul mot à la bouche et dans toutes les langues : *cap Horn, cape Horn, cabo de Hornos, capo Horn, kap Hoorn…* Avec une interrogation : le *Ventus-Australis* pourra-t-il y faire escale ? Un suspense savamment entretenu, même une fois à bord, par les marins qui confessent que, trois fois sur dix, le débarquement sur l'île n'est pas possible en raison des conditions météorologiques.

Après une première nuit de navigation, plutôt calme, le *Ventus-Australis* a laissé derrière lui le détroit de Magellan. Nous dormions encore quand il s'est engagé dans les eaux grises du canal Whiteside, et a continué sa navigation pour s'engager dans le fjord Almirantazgo. Au petit matin, on aperçoit la baie d'Ainsworth. Derrière elle, le glacier Marinelli et, en arrière-plan, la cordillère Darwin, cordon le plus austral de la cordillère des Andes. Un panorama incroyable, blanchâtre, mêlant cirque de glace et fjord, d'autant plus excitant que ce sera la première sortie à terre.

Le *Ventus* mouille dans la baie, tandis que les Zodiac, chargés de touristes en gilet de sauvetage, commencent un ballet entre mer et terre. La plage de galets où l'on débarque voit sûrement plus de touristes que d'éléphants de mer, eux qui avaient jadis élu domicile dans l'anse pour se reproduire. Cette baie fait partie de la gigantesque réserve de biosphère chilienne (près de 5 millions d'hectares). Dans un souci de préservation, Australis – la seule compagnie à desservir le cap Horn – a protégé le parcours par un chemin fait de lattes de bois capable de résister aux quelque 3 000 touristes qui débarquent ici chaque saison, d'octobre à mars. Nous randonnons le long d'un ruisseau, puis d'une tourbière, à proximité d'un habitat de castors, pour arriver à une cascade couverte de mousse, en pleine forêt primaire.

Après une heure de balade, où l'on a goûté quelques baies comestibles comme la fraise de Magellan, une mûre au goût de framboise, ou la *chaura*, petite baie au goût de pomme, retour à bord pour le déjeuner. Pendant ce temps, le *Ventus* navigue tranquillement pour aller jeter l'ancre 30 milles plus loin, aux îlots Tucker. Nous n'irons pas à terre, car ils sont peuplés de manchots de Magellan. Une colonie d'environ 4 000 spécimens qui ont choisi l'endroit pour nidifier et qu'il ne faut absolument pas déranger. On se contentera de les observer depuis le Zodiac à quelques mètres de la rive, arpentant la grève de leur pas gauche et drôle, plongeant parfois pour aller se sustenter avant de ressortir de l'eau, avec un air presque satisfait ! Mouettes, goélands et cormorans viennent compléter ce tableau naturaliste.

APRÈS UNE NUIT DE NAVIGATION AUTOUR DE L'EXTRÉMITÉ OCCIDENTALE DE LA TERRE DE FEU, LE « VENTUS » JETTE L'ANCRE À PROXIMITÉ DU GLACIER PIA. EN VOIR UN D'AUSSI PRÈS EST UN MOMENT MAGIQUE

Le « Ventus-Australis » a été spécialement conçu pour naviguer sur les canaux et les fjords étroits de la région. AUSTRALIS

Wulaïa, sur les pas de Darwin

Après une nuit de navigation autour de l'extrémité occidentale de la Terre de Feu et le long du canal Ballenero, le *Ventus* jette l'ancre à proximité du glacier Pia. Voir un glacier d'aussi près est un moment magique. La randonnée est courte et le temps libre est mis à profit pour voir, profiter et, surtout, écouter. Car c'est l'une des premières constatations : le glacier vit. Par moments, un pan de glace se détache et s'enfonce dans le fjord, brisant le silence que les touristes observent religieusement. Une façon de prendre ici un peu plus conscience du réchauffement climatique. Un sujet d'ailleurs que les voyagistes n'éludent jamais : conscients des reproches qui pourraient leur être opposés, sur la croisière et son empreinte carbone, ils sensibilisent les touristes avant chaque sortie sur la protection des parcs nationaux, la fragilité du milieu écologique et le comportement approprié pour visiter ces lieux.

De retour à bord, nous poursuivons notre route le long du canal Beagle et la célèbre avenue des Glaciers. Tous ces glaciers, qui descendent jusqu'à la mer depuis la cordillère Darwin, portent un nom qui rappelle la nationalité des explorateurs européens : Allemagne, France, Italie, Hollande, à l'exception du Romanche, du nom du bateau de l'expédition scientifique française entre 1882 et 1883 emmenée par le commandant Louis-Ferdinand Martial. La soirée et la nuit qui précèdent l'arrivée au cap Horn font de nouveau l'objet de toutes les interrogations : pourrons-nous débarquer ? Les conditions météo seront-elles favorables ? Certains guides accompagnateurs semblent même nous préparer à une possible annulation. La tension monte. A tel point que, dès 6 heures du matin, la moitié des passagers sont déjà sur le pont pour juger sur pièce ! Une météo clémente a suffi à évacuer les doutes, nous poserons bien les pieds sur le cap Horn.

L'arrivée est plutôt sportive : alors que deux marins en combinaison, dans l'eau jusqu'à la poitrine, retiennent le Zodiac, deux autres nous aident à débarquer. On est presque un peu déçus, la mer n'est pas si déchaînée que cela ! Où sont les embruns, la tempête qu'on avait imaginés ? Nous partons à l'ascension des 160 marches qui vont nous mener jusqu'au plateau. Une fois en haut, la relative déception devant cette lande balayée par le vent est vite oubliée devant le monument de l'albatros érigé à la mémoire des marins morts en essayant de franchir le cap. L'histoire raconte que plus de 10 000 marins y auraient perdu la vie et que plus de 800 bateaux auraient sombré depuis sa découverte au mois de janvier 1616 par l'*Eendracht*, un navire hollandais commandé par Willem Cornelisz Schouten et son frère.

Puis direction le phare, son habitation ainsi que la petite église, Stella Maris. Car le phare est habité ! Pas facile de vivre au bout du monde. Quand nous l'avons rencontré, Andres Morales s'y était installé avec sa femme et ses trois enfants depuis deux mois et n'avait pas encore l'air touché par la solitude. Il est, comme le stipule le règlement, officier de la marine chilienne. Sa mission, dont il est très fier, consiste à effectuer des relevés météorologiques pour les bateaux qui croisent, surveiller le trafic maritime à proximité du cap et veiller sur cette réserve classée. Il sait qu'il restera ici jusqu'au mois de novembre 2019 et anticipe l'avenir avec philosophie, car il n'ignore pas que bientôt les croisières Australis – les seules à avoir l'autorisation d'accoster – vont s'arrêter avant de reprendre au mois de septembre. D'ici là, les seules visites seront celles du bateau de ravitaillement tous les deux mois… En attendant, il se prête volontiers à un incontournable selfie, sans oublier de vous faire signer son livre de visite et d'apposer sur votre passeport un tampon commémoratif. Le temps tournant rapidement au cap, les visites ne durent jamais très longtemps et, après deux heures passées sur l'île, nous rejoignons le *Ventus* avec cette petite satisfaction tout égoïste d'avoir posé le pied au bout du monde…

Le déjeuner passé, une dernière sortie est prévue dans la baie Wulaïa sur l'île de Navarino. Un autre lieu mythique, où Darwin fit escale en 1833 et jadis habité par les Indiens yamana. Passé les plages de galets, on part pour une douce ascension à travers une forêt de *lengas*, ces fameux hêtres de la Terre de Feu, et de *canelos*, arbres dont le bois servait à la confection des bateaux. Au sol, un parterre de fougères, de buissons et de mousse complète le tableau. La randonnée nous conduit à travers la forêt pour dominer la baie et les îles qui la jouxtent. Au retour, halte dans la vieille station de radio transformée aujourd'hui en musée qui retrace la vie des Yamana il y a plus de 6 500 ans.

Vers minuit, le *Ventus* accoste enfin à Ushuaïa, terme d'une croisière de 584 milles marins, soit un peu plus de 1 000 kilomètres. Quelques couche-tard iront profiter de la vie nocturne de cette ville du bout du monde, tandis que la grande majorité des passagers attendra sagement le débarquement le lendemain à 8 heures, rangeant dans leurs valises le diplôme remis par le capitaine : *« Vous avez franchi le cap Horn, le point le plus au sud du globe. »* ■

FRANÇOIS BOSTNAVARON

CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé sa croisière avec l'aide d'Australis, la compagnie maritime chilienne, et le voyagiste Arts et vie.

Y ALLER

Australis, seule compagnie à avoir l'agrément des autorités chiliennes pour circuler dans les fjords de la Terre de Feu et débarquer au cap Horn, propose, du mois de septembre au mois d'avril, des croisières de 4 nuits entre Punta Arenas et Ushuaïa, ou vice versa, à partir de 1 200 euros par personne, en pension complète, avec les excursions, formule tout compris. Australis.com et +34 93 497 0484.

Arts et vie propose pour sa part un séjour combiné « Argentine : Terre de Feu et Patagonie » de 15 jours et 12 nuits comprenant la croisière Australis, le parc national Torres del Paine (Chili), les glaciers du Lago Argentino et El Calafate à partir de 6 450 euros tout compris au départ de Paris sur vol régulier Air France. Artsetvie.com.

LIRE

En Patagonie, de Bruce Chatwin (Le Livre de poche, « Biblio », 336 pages, 6,80 euros).

Magellan, de Stefan Zweig (Le Livre de poche, 288 pages, 6,90 euros).

Le Guide du routard *Argentine,* 2019, 460 pages, 14,95 euros.

Le Guide du routard *Chili,* 564 pages, 14,95 euros.

Bibi Andersson
Actrice suédoise

En 1981. PHILIPPE WOJAZER/AFP

11 NOVEMBRE 1935 Naissance à Stockholm
1955 « Sourire d'une nuit d'été »
1968 « Persona »
1973 « Scènes de la vie conjugale »
14 AVRIL 2019 Mort à Stockholm

Bibi Andersson, née à Stockholm le 11 novembre 1935 , vient de mourir dans cette même ville, dimanche 14 avril, à l'âge de 83 ans. Elle avait tourné dans une cinquantaine de longs-métrages, au cœur desquels son compagnonnage – artistique, amoureux, spirituel – avec le réalisateur Ingmar Bergman brûle comme un dévorant soleil.

Entre 1955 (*Sourire d'une nuit d'été*) et 1973 (*Scènes de la vie conjugale*), elle tourna dix films avec l'ombrageux humaniste et serial lover, soit un cinquième de sa carrière, et pourtant l'on ne voit qu'eux, alors même que l'actrice poursuivit un parcours international au côté de cinéastes aussi intéressants que John Huston (*La Lettre du Kremlin*, 1970), Robert Altman (*Quintet*, 1979), ou Marco Bellocchio (*Le Rêve du papillon*, 1994).

Bénédiction ou malédiction – on pencherait évidemment pour le premier terme –, c'est le lot de toutes les actrices bergmaniennes d'être ainsi ramenées à la lumière d'une des œuvres majeures de l'histoire du cinéma, génial préambule d'une modernité tourmentée, où les frontières entre l'intimité et la création, l'art et la vie, devinrent dangereusement poreuses. Tous les atouts féminins du grand jeu bergmanien connaîtront, peu ou prou, le même destin. La torride Harriet Andersson, l'hitchcockienne Ingrid Thulin, ou la tourmentée Liv Ullmann.

Dans la famille bergmanienne

Parmi cette galerie d'actrices et de femmes intensément aimées, Bibi Andersson aura incarné la note la plus légère, la présence la plus mutine, l'aspiration la plus légitime à un bonheur pourtant toujours fuyant. Une sorte de performance dans l'univers pour le moins convulsif de Bergman. Elle y aura démarré très jeune, incarnant, à 15 ans, une jeune fille vantant les mérites d'un savon sous la caméra du réalisateur. Elle rejoint ensuite sa troupe de théâtre à Malmö, où elle fera une carrière importante à ses côtés, mais bientôt aussi au cinéma, intégrant ainsi les rituels saisonniers de la grande famille bergmanienne.

Son entrée cinématographique est modeste, dans *Sourires d'une nuit d'été*, comme dans le célébrissime *Septième Sceau* (1957) où déjà, pourtant, son rôle la porte résolument vers la vie dans ce conte pseudo-médiéval qui nous donne rendez-vous avec la mort. Les choses se précisent et s'affirment dans *Les Fraises sauvages* (1957), où elle incarne un double rôle auprès du vieil homme (Viktor Sojstrom) qui marche à sa fin, celui d'un amour de jeunesse dans le maelström de ses souvenirs et celui d'une jeune autostoppeuse à la tendresse et à la fraîcheur consolatrices.

On ne s'étonnera donc plus de la voir comme une force positive dans *Au seuil de la vie* (1958), qui lui vaut un prix d'interprétation collectif au Festival de Cannes aux côtés d'Ingrid Thulin et Eva Dahlbeck. Des trois femmes enceintes qui s'y côtoient dans la chambre d'une clinique, elle est la seule à déjouer la fatalité qui frappe ses deux voisines de lit, et à pouvoir prendre en charge seule tant sa vie que son enfant. Si elle n'est pas au premier plan du *Visage* – film méconnu mais extraordinaire –, du moins l'actrice est-elle partie prenante de la troupe de fieffés illusionnistes qui se heurtent à la rationalité des notables et du pouvoir pour mieux y célébrer la vertu ambiguë mais précieuse d'un art qui nous aide à vivre.

On pourrait égrener les autres films de leur filmographie commune et obtenir sensiblement le même résultat. Il est d'autant plus piquant et paradoxal que le plus grand film qui réunisse Bibi Andersson et Ingmar Bergman, *Persona* (1968), opère un inattendu renversement. Andersson y interprète Alma, une infirmière chargée – dans une grande demeure insulaire – de veiller au rétablissement de l'actrice Elisabeth Vogler (Liv Ullmann), frappée d'aphasie au milieu d'une représentation d'*Electre*.

Les deux femmes, ressemblantes jusqu'au vertige, se lient d'amitié, mais une péripétie va renverser la polarisation de leur couple, partagé entre l'état crépusculaire et le rayonnement solaire. Film incroyablement novateur, plastiquement renversant, moralement déchirant, conçu par Bergman sur un lit d'hôpital et qui lui apportera, contre toute attente, une sorte de renaissance existentielle et artistique.

Marié alors à la pianiste Kabi Laretai, il suscite dans ce film la rencontre de l'amante jadis aimée (Bibi Andersson) et du nouvel amour de sa vie (Liv Ullmann). Sorcellerie typiquement bergmanienne, dont l'efficience tient au don d'elles-mêmes que lui auront consenti les deux actrices. ■

JACQUES MANDELBAUM

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous envoyer vos annonces par mail :
carnet@mpublicite.fr
en précisant vos coordonnées
(nom, adresse, téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou membre de la SDL)
Réception de vos annonces :
du lundi au vendredi
jusqu'à 16 heures
le samedi
jusqu'à 12 h 30

Pour toute information complémentaire Carnet :
01 57 28 28 28

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Mme Elise Bonin
et M. Alban Terrien,
Mme Alice Dessaix,
Mme Brigitte Bonin,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père et mari,

M. Jean-Pierre BONIN,
ancien magistrat
à la Cour des comptes,

survenu le 10 avril 2019,
dans sa soixante-treizième année.

Un recueillement a lieu ce mercredi 17 avril, à 14 h 30, à la maison médicale Jeanne-Garnier, Paris 15e, suivi de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière de Fleury-en-Bière, dans l'intimité.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une douce pensée pour lui.

La famille remercie tous ceux qui s'associent à sa peine.

Antoinette Bouillon,
son épouse,
Christine et Vincent Van Reeth,
Jean-Jacques et Monique Bouillon,
ses enfants,
Cédric, Céline, Julie, Marion,
Carole et Marie,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques BOUILLON,
professeur agrégé d'histoire
en classes préparatoires
à l'Ecole des Chartes
au lycée Henri-IV,
maître de conférences à Sciences Po,

survenu le 15 avril 2019,
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 18 avril, à 15 heures, au cimetière du Lonzac (Corrèze).

Le Poët-Laval.

M. Étienne Brès,
son fils
et son épouse, Catherine,
Florent, Hélène, Noémie et Pierre-Yves,
ses petits-enfants
et leurs conjoints,
Benjamin et Clément,
Famille
Et amis,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Akila BRÈS,
née **ZAÏDI,**
institutrice
et missionnaire méthodiste,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

« La joie de notre cœur vient de lui, nous avons confiance en son saint nom. »
Psaume 33.

Raphaèle Büchsenschütz,
son épouse,
Ethel et Ysé,
ses filles,

Isabel et Yves Büchsenschütz,
ses parents,
Mme Françoise Branson,
sa grand-mère,
Philiberte et François Der Garabédian,
ses beaux-parents,
Sabine et Ludovic Houplain,
Benoît Büchsenschütz
et Céline Georjon,
David et Marion Büchsenschütz,
Laurence et Benjamin Batard,
Jean et Christelle Der Garabédian
ainsi que leurs enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Matthieu BÜCHSENSCHÜTZ,

survenu dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mercredi 17 avril 2019, à 10 h 30, en l'Église réformée de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), 18, boulevard d'Inkermann.

Pas de fleurs, mais un don si vous le souhaitez pour la recherche sur les tumeurs cérébrales.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Joëlle Coquillaud et Claude,
ses filles,
Paul-Tugdual Cabioc'h,
Ugo Cabioc'h, Madeline et Sylouan,
ses petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paulette COQUILLAUD,
née **DALET,**

survenu le 13 avril 2019,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Femme exceptionnelle attachée à son « Monde » jusqu'au bout...

La crémation a eu lieu le mardi 16 avril, au crématorium de Saint-Pierre, à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Frédérique Cornu,
son épouse,
Benjamin Cornu,
son fils
et Astrid Rakotomanana,
Hugo et Nine,
ses petits-enfants,
Laurence Cornu Clidi et Pascal Ret,
sa sœur,
Philippe et Armelle Cornu,
son frère,
Ses nièces et neveux,
La famille de Font-Réaulx,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jérôme CORNU,

survenu le 9 avril 2019,
à l'âge de soixante-cinq ans.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 19 avril, à 10 heures, en l'église Sainte-Élisabeth-de-Hongrie, 195, rue du Temple, Paris 3e.

Ni fleurs ni couronnes. Vendredi Saint.

lcornuclidi@gmail.com
cornuph@orange.fr

Mme Anne Dumas,
Ses enfants
Et sa petite-fille,

ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

M. Michel DUMAS,
grand lecteur du journal *Le Monde*,

survenu le 14 avril 2019,
à l'âge de soixante-deux ans.

Brigitte Maître

a la tristesse de faire part du décès soudain de

Hubert GODON,
comédien,

survenu le 15 avril 2019, à Mâcon.

Une messe sera célébrée en l'église de Vinzelles (Saône-et-Loire), mardi 23 avril, à 14 h 30, suivie d'une inhumation dans le cimetière du village.

Jacqueline Dupuis,
née Martin-Sané,
sa femme,
Charlotte Dupuis,
Pauline et Olivier Dobelle,
Pierre-André et Christelle Dupuis,
ses enfants,
Héloïse, Laetitia, Émile, Léopold, Hortense, Éloi, Adèle et Hippolyte,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer la disparition de

André-Yves DUPUIS,
architecte DPLG,

survenue aux Godeaux,
entouré de ses proches.

Les obsèques auront lieu au crématorium d'Auxerre, le jeudi 18 avril 2019, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Jean Lefèvre,
son époux,
Mme Anne Ferreira Lefèvre,
M. Paul Lefèvre,
ses enfants,
Adrien, Anaïs, Ewan, Alice, Robin,
ses petits-enfants
Et toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Margaret LEFÈVRE,
née **BUCHANAN,**

survenu à Paris, le 11 avril 2019,
à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 19 avril, à 15 h 30, en la salle de la Coupole, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20e.

Ni fleurs ni couronnes, les personnes souhaitant exprimer leur sympathie peuvent faire un don au Service d'Oncologie de l'Hôpital de la Pitié Salpêtrière
https://pitiesalpetriere.iraiser.eu/b/mon-don

Sa famille

a la tristesse de faire part du retour à Dieu, le dimanche 14 avril 2019, dans sa centième année, de

Françoise de MENTHON,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de Bernardo O'Higgins.

Elle rejoint dans la Paix,

Jean FAUCHIER DELAVIGNE,
mort pour la France en 1940,

Pierre de MENTHON,
ministre plénipotentiaire,
ancien ambassadeur († 1980).

La cérémonie religieuse est célébrée ce mercredi 17 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7e.

20, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Le président
Et les administrateurs
des AAA-APHP,

ont la tristesse de faire part du décès de leur ami et vice-président, le

professeur
Georges OFFENSTADT,

survenu le 9 avril 2019,
à l'âge de soixante-quinze ans.

Association des Alumni et Amis de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AAA-APHP)
Bureau AAA, FSM 316,
Siège de l'AP-HP,
3, avenue Victoria,
75184 Paris Cedex 04.

Anne, Alexis, Max,
Viviane, Danielle, Georges, Annette, Charles,
leurs enfants
et petits-enfants
Et Michel,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Nicole POSSOMPÈS,
née **BENSOUSSAN,**

survenu à Paris, le 13 avril 2019,
à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le 17 avril, au cimetière parisien de Pantin, à 10 h 30, (entrée principale, avenue Jean Jaurès).

anne.possompes@gmail.com

Moscou. Paris.

Pascale Delpech
Et ses proches amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Dimitri SAVITSKI,

survenu le 11 avril 2019.

Un dernier hommage lui sera rendu le 19 avril, à 12 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (métro Gambetta), Paris 20e.

Mme Michèle Bensahel,
sa fille,
M. Jean-Jacques Bensahel,
Mme Sophie Bensahel-Ben Kiran,
Mme Stéphanie Bensahel-Maumy,
ses petits-enfants
ainsi que leurs époux,
Benjamin, Margaux, Martin, Cécile, Aurélien et Emil,
ses arrière-petits-enfants,
M. Georges Seban,
son frère
ainsi que son épouse,
M. Paul Seban,
son frère
ainsi que son épouse,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Yolande SEBAN TOBELEM,

survenu le 6 avril 2019,
à l'âge de cent ans.

Les funérailles auront lieu le jeudi 18 avril, à 10 heures, au cimetière parisien de Pantin, 164, avenue Jean-Jaurès.

Anniversaires de décès

Il y a dix-sept ans,

Bernard HAILLANT,
auteur-compositeur-interprète,

nous quittait le 17 avril 2002.

« *L'Homme qui pleure* »
est toujours dans notre cœur...

www.bernardhaillant.com

Il y a vingt ans, le 18 avril 1999, le critique d'art

Michel FAUCHER,

était terrassé par le VIH.

Nous ne l'oublions pas.

#RescapesdelEspece

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Direction adjointe de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Franck Johannes, Marie-Pierre Lannelongue, Caroline Monnot, Cécile Prieur
Direction éditoriale Gérard Courtois, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Hélène Bekmezian, Emmanuelle Chevallereau
Rédaction en chef quotidien Michel Guerrin, Christian Massol
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directrice du design Mélina Zerbib
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papin
Médiateur Franck Nouchi
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Carganico, vice-président

ANNONCEZ
VOS ÉVÉNEMENTS
CULTURELS
Expositions, signatures, lectures, projections-débats, festivals...

Le Monde
LE CARNET

Pour toute information :
01 57 28 28 28
carnet@mpublicite.fr

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

RÉFLEXIONS SUR L'INCENDIE DE NOTRE-DAME

Le feu qui a ravagé la cathédrale de Paris a porté atteinte au patrimoine artistique et spirituel de l'humanité. Et place la France devant le défi de la reconstruction

Fanny Madeline

Les flammes de Notre-Dame, c'est notre monde qui brûle

L'historienne rappelle que la cathédrale de Paris incarne l'image d'un passé – le Moyen Age – constamment modifié et travaillé, ce qui aggrave le chagrin de sa perte

Que s'est-il passé lundi soir ? Un événement proprement sidérant, sur lequel il est difficile de mettre des mots. Le sentiment de vivre une faille temporelle, qui suspend le quotidien pour nous projeter dans une temporalité où, sous nos yeux ébahis, plusieurs siècles d'histoire partent en fumée. Un déchirement qui nous arrache à nous-mêmes et nous laisse, face à l'incommensurabilité des pertes, sans voix. Les vitraux des roses nord et sud, joyaux du XIIIe siècle, explosés. Une charpente, dont certaines poutres dataient de 1220, consumée. La flèche de Viollet-le-Duc, effondrée. Des faits inimaginables qui rendent le présent insaisissable. Notre-Dame qui brûle, c'est l'héritage séculaire des bâtisseurs du Moyen Age, la trace qui impose leur souvenir à notre présent, qui s'altère.

Reste alors l'histoire de l'œuvre. Celle de Maurice de Sully, l'évêque de Paris qui, en 1163, lance le chantier de reconstruction de la cathédrale, dans ce nouveau style que les hommes de la Renaissance, du haut de leur mépris, appelleront le « gothique ». Il faudra attendre cent sept ans pour que s'achève ce chantier, où se succèdent les plus grands maîtres d'œuvre du siècle de Saint Louis : Jean de Chelles, Pierre de Montreuil, Jean Ravy. Notre-Dame donne à voir l'image d'un Moyen Age lumineux, où les capacités techniques sont mises au service d'une architecture puissante, qui se construit en hauteur et évide les murs pour laisser pénétrer une lumière continue dans la nef. Les trois grandes roses qui ornent les façades symbolisent cette ouverture rayonnante et l'optimisme d'une société en plein essor, qui s'est montrée capable d'ériger ces « rêves de pierre » dans toute l'Europe. Elle est l'œuvre des élites urbaines de cette France du Nord, qui prospèrent avec l'essor des échanges et du commerce entre mer Baltique et Méditerranée.

Formées à la scolastique, cette culture intellectuelle fondée sur des principes de clarification et d'organisation en parties hiérarchisées, ces élites en empreignent leurs créations. C'est ainsi que l'historien d'art Erwin Panofsky comprenait par exemple le principe de la transparence et le rôle des voûtes d'ogives, qui subdivisent uniformément l'ensemble du bâtiment, des travées de la nef à celles du déambulatoire du transept et de l'abside. *« Dans son imagerie*, écrit-il dans Architecture gothique et pensée scolastique (1951), *la cathédrale classique cherche à incarner la totalité du savoir chrétien, théologique, naturel et historique, en mettant chaque chose à sa place. »* Notre-Dame symbolise ainsi l'un des plus beaux accomplissements de ce que l'humanité a pu laisser sur cette terre. Réalité médiévale, elle offre un contrepoint nécessaire à l'image obscurantiste d'un Moyen Age barbare et violent, qui a servi depuis le XVIIIe siècle de repoussoir à la modernité, en incarnant l'autre absolu de notre présent.

Dans la contemplation du désastre, le temps s'éternise et ouvre une brèche : ce que nous croyions immuable, ce que nous avons toujours vu là depuis des siècles, ce qui littéralement fait partie du paysage, est en train de disparaître. Ce monument qui nous relie à notre passé lointain et nous inscrit dans une histoire de longue durée se défait là, sous nos yeux. Certes, Notre-Dame n'était pas exactement l'édifice qu'elle fut « au Moyen Age », mais lequel ?

> IMPUISSANTS DEVANT NOS ÉCRANS, TOUT SE PASSE COMME SI NOUS ASSISTIONS À CE QUE NOUS NE VOULONS PAS VOIR

Faille temporelle

Comme tout édifice, elle n'a eu de cesse d'évoluer, s'adaptant aux goûts du temps et aux besoins des époques. A partir de 1844, la restauration qu'en font Viollet-le-Duc et Jean-Baptiste Lassus ne vise pas seulement à réparer cette vieille bâtisse multiséculaire, mais à figer l'image d'un Moyen Age tel que le XIXe siècle le fantasme, épuré et blanc, et, de ce fait, loin, très loin du goût pour les couleurs chatoyantes du XIIIe siècle. Notre-Dame est ainsi l'image de ce passé constamment modifié, travaillé, et cela ne relativise en rien l'immensité de la perte. Au contraire, cette densité de strates historiques lui donne une formidable épaisseur de mémoires accumulées, et aggrave le chagrin.

Lundi soir, l'image de Notre-Dame qui s'embrase apparaît soudain comme la manifestation inattendue mais évidente d'un effondrement. Ce mot, qui est là, dans l'air du temps, qui nous menace et nous projette dans un avenir inimaginable, vient s'imposer pour décrire ce qui arrive à l'un des édifices les plus emblématiques de notre histoire, frappant notre mémoire, ouvrant cette faille temporelle où l'avenir vient percuter le passé. Et là, impuissants devant nos écrans, tout se passe comme si nous assistions à ce que nous ne voulons pas voir : les flammes de Notre-Dame, c'est notre monde qui brûle. C'est l'Effondrement, avec un E majuscule, celui de la biodiversité, c'est la grande extinction des espèces, la fin des démocraties libérales occidentales.

Pouvons-nous nous arrêter et le voir ? Pouvons-nous regarder dans cette tragédie autre chose que le spectacle terrifiant d'un monde qui s'écroule ? Cet événement va-t-il venir déstabiliser ce rapport au présent immédiat, qui nous colle sans cesse le nez au guidon, nous aveugle et nous empêche de penser notre avenir ? Notre-Dame qui brûle, ce n'est pas l'incendie d'un sanctuaire catholique, c'est bien plus que cela, c'est le surgissement brutal et forcément inattendu d'un passé, qu'on croyait infaillible et qui fait irruption en même temps qu'il s'annihile. Notre-Dame qui brûle, c'est la tyrannie du présent qui devient insupportable. ■

Fanny Madeline *est agrégée d'histoire et docteure en histoire médiévale. Elle est l'auteure des « Plantagenêts et leur empire. Construire un territoire politique » (Presses universitaires de Rennes, 2014)*

Olivier Latry

« C'est un miracle que l'orgue ait échappé au pire »

Titulaire de la tribune de Notre-Dame de Paris depuis trente-quatre ans, l'organiste français livre ses premières impressions, au lendemain de la catastrophe du 15 avril

ENTRETIEN

Titulaire du grand orgue de Notre-Dame de Paris, Olivier Latry (57 ans) partage depuis trente-quatre ans la tribune parisienne avec ses deux collègues, les organistes Vincent Dubois et Philippe Lefebvre. Une position prestigieuse pour celui qui a succédé, à 23 ans, à la star Pierre Cochereau. C'est en arrivant dans sa chambre d'hôtel à Vienne (Autriche) que le musicien français, actuellement en tournée pour deux semaines, a appris hier soir la nouvelle de l'incendie de la cathédrale. Nous l'avons joint par téléphone ce 16 avril alors qu'il sortait d'une répétition au Musikverein, avant son départ pour Dresde (Allemagne) en compagnie de l'ensemble de cuivres de l'Orchestre philharmonique de Vienne avec lesquels il donnera un concert demain soir, à la Philharmonie de Dresde.

Quelles nouvelles avez-vous de l'état du grand orgue de Notre-Dame ?

J'étais encore à la tribune dimanche soir pour travailler. Moins de vingt heures avant le cauchemar. Il est bien sûr encore trop tôt pour évaluer les dégâts, mais il semble qu'a priori il n'ait pas trop souffert, ayant par miracle échappé aux flammes. Il y a eu par contre de l'eau sur la tribune et la chamade, mais l'installation de l'instrument dans le narthex, sous la rosace ouest, protégé par le surplomb d'une terrasse en pierre, a permis d'éviter le pire. Les tuyaux n'ont pas fondu. Reste que c'est encore trop tôt pour savoir si les sommiers ont été atteints et évaluer un éventuel gonflement du bois.

Quel est votre sentiment devant ce désastre ?

Cette cathédrale a résisté durant huit siècles et demi aux sursauts multiples de l'histoire, aux révolutions, aux guerres. Là, c'est huit cent cinquante ans qui sont partis en fumée en quatre heures. A cause d'une négligence. On ne peut pas ne pas penser aux précédents. A la cathédrale de Nantes, brûlée dans les mêmes circonstances il y a quarante ans, à la Fenice de Venise, à l'hôtel Lambert. Le feu est parti sous la flèche, qui était en restauration : il y a sans doute eu erreur humaine.

Que représente cet instrument de prestige – 5 claviers, 116 jeux et 7 952 tuyaux –, restauré par le célèbre facteur d'orgues Aristide Cavaillé-Coll au XIXe siècle, dans le patrimoine mondial de cet instrument ?

C'est probablement l'un des plus beaux orgues du monde. Il est unique, transcendant. A Notre-Dame, il y a un rapport de télépathie avec les gens. C'est un chef-d'œuvre dont on a gardé la structure d'origine (neuf tuyaux datant de l'époque médiévale sont encore en service), tout en élargissant sa palette au fur et à mesure pour l'adapter techniquement aux exigences de la littérature pour orgue des XXe et XXIe siècles. La dernière restauration datait de 2014. Il y avait eu notamment un grand dépoussiérage avec dépose des tuyaux, réfection de la transmission électrique, ainsi que l'ajout d'une division supplémentaire de 11 jeux (avec nouveau clavier) pouvant être joués depuis chacun des cinq autres claviers manuels, dispositif qu'appelait la musique du compositeur Jean-Louis Florentz réalisé dix ans après sa mort.

Quel souvenir gardez-vous de la première fois où vous êtes monté à la tribune ?

C'était en 1981. J'avais 19 ans. C'était encore l'orgue de Pierre Cochereau. A l'époque, je jouais surtout de la musique baroque, un répertoire pour lequel l'orgue symphonique de Notre-Dame, plutôt dévolu à la musique romantique, n'était pas vraiment adapté. L'instrument était de surcroît en mauvais état et particulièrement faux. Ce n'est pas moi qui l'ai conquis, c'est lui qui m'a apprivoisé. Aujourd'hui, je le considère vraiment comme un vieil ami.

Le 15 novembre 2015, votre improvisation sur « La Marseillaise » lors de la messe en hommage aux victimes du Bataclan a frappé les esprits…

Jouer un hymne révolutionnaire dans une cathédrale peut paraître une idée osée. Mais lorsque j'ai vu la Vierge aux couleurs bleu blanc rouge de la République, je n'ai pas hésité. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de Notre-Dame. Au XVIIIe siècle, un de mes prédécesseurs, Claude Balbastre, avait, grâce à la *Marche des Marseillois*, sauvé l'orgue des sévices de la Révolution. Pierre Cochereau avait également improvisé sur ce même thème pour des funérailles nationales. Ce sont des moments très forts, comme il y en a beaucoup à Notre-Dame : lorsqu'un prêtre fait un sermon particulièrement inspiré, que l'assemblée répond d'une seule voix *« Priez pour nous »*, ou lors de l'ordination des prêtres. On dirait alors que c'est la cathédrale qui chante.

Quels espoirs formulez-vous pour l'avenir ?

Je voudrais que ce mouvement d'unification de la nation que nous connaissons depuis hier soir ne retombe pas. Notre-Dame a toujours accompagné les grands moments de notre histoire. C'est la cathédrale de tout le monde. La cathédrale du monde. L'émotion est immense. Je la vois autour de moi. C'est incroyable le nombre de messages de musiciens que je reçois. Tout le monde veut organiser des concerts afin de recueillir des fonds.

Que ferez-vous à votre retour à Paris ?

Je n'attendrai pas la fin de ma tournée pour faire un saut à Paris. D'ici là, j'espère que nous en saurons plus sur l'état de l'instrument. Le technicien conseil, Eric Brottier, sera passé pour constater les dégâts, de même qu'Itaru Sekiguchi, le facteur attaché à l'orgue de Notre-Dame de Paris. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-AUDE ROUX

Dany Sandron
La reconstruction aura l'ampleur de celle confiée à Viollet-le-Duc

Au Moyen Age, la réédification des églises incendiées faisait d'elles des œuvres collectives, rappelle le professeur d'histoire de l'art. On entend aujourd'hui un écho de cette ancienne ferveur populaire

L'incendie qui a détruit, le lundi 15 avril au soir, la charpente, la flèche et la toiture de Notre-Dame constitue l'épreuve la plus terrible qu'ait subie le monument depuis sa construction, qui remonte à la fin du XIIe siècle. La « forêt », charpente de Notre-Dame, est partie en fumée, et la flèche qui était venue couronner l'entreprise de restauration de Viollet-le-Duc n'est plus. En quelques minutes, un élément incontournable d'un paysage urbain familier à des millions de personnes a disparu, nous laissant dans un état de sidération qui s'apparente aux traumatismes engendrés en situation de guerre.

La cause du sinistre nous échappe, mais on ne peut que constater que l'incendie a touché un édifice en cours de restauration, une situation toujours à risque, comme en témoigne le précédent malheureux de la destruction de la charpente de la cathédrale de Nantes, en 1972.

L'intervention des pompiers a permis d'éviter une catastrophe de bien plus grande ampleur en éteignant l'incendie, qui avait gagné la tour nord, dont le beffroi aurait pu dans sa chute déstabiliser l'ensemble du monument. Pour autant, une vigilance extrême est requise pour s'assurer du maintien de l'équilibre de la cathédrale, dont plusieurs voûtes se sont effondrées.

Un autre facteur de fragilisation

Dans ce malheur, il faut souligner la résistance d'un monument qui a dû souffrir conjointement de l'incendie de la charpente et de la fonte des plaques de plomb de la toiture – estimée à 700 tonnes. Les quantités énormes d'eau que les pompiers ont dû diriger sur l'édifice pour en contenir les flammes vont durablement imprégner l'édifice. C'est un autre facteur de fragilisation, qu'il faut prendre en compte immédiatement, avant toute décision sur les restaurations à mener.

L'hypothèse qui a pu circuler envisageant de laisser la cathédrale dans cet état sinistré, comme cela avait été évoqué pour la cathédrale de Reims après les bombardements de septembre 1914, n'a aucun sens. Son application entraînerait à court terme la ruine totale de l'édifice et, sous prétexte de garder la trace d'une page tragique de son histoire, c'est la totalité de celle-ci qui serait engloutie.

Avant même l'extinction du feu, et au plus haut niveau, des déclarations ont été faites pour « reconstruire » Notre-Dame, en fait reconstruire sa toiture, ce qui est une nécessité absolue. Dans l'énergie affichée par les décideurs et la détermination de tous ceux qui ont vu directement ou par l'intermédiaire des médias le drame, on peut percevoir un lointain écho de la ferveur populaire suscitée et encouragée par le clergé au Moyen Age. Celle-ci a permis la reconstruction de tant de sanctuaires détruits par le feu. L'exemple de Chartres, dont la cathédrale romane fut presque totalement anéantie en 1194, nous revient à l'esprit. Au Moyen Age comme aujourd'hui, c'est la participation du peuple au financement qui fait de cette gigantesque entreprise une œuvre collective.

Collecte nationale

Ce souvenir, quoique altéré, s'est maintenu à travers les siècles, liant notre époque au passé. Aux XIIe et XIIIe siècles, l'évêque de Paris ordonnait aux curés des 407 paroisses de son diocèse de solliciter les dons des fidèles pour la « fabrique » de la cathédrale – c'est-à-dire l'institution chargée de la gestion du chantier de ce qu'on appelait alors « l'église mère » du diocèse. C'est, lundi soir, le président de la République qui évoque le lancement d'une collecte nationale pour une cathédrale qui est devenue au fil des siècles un monument d'envergure nationale – d'où le changement de niveau de décision.

C'est tout autant parce qu'elle est propriété de l'Etat et qu'elle incarne au plus haut point le sentiment collectif d'appartenir à la nation que cet appel a rencontré immédiatement un vif écho. Les annonces spectaculaires de dons de la part de grandes fortunes s'apparentent aux libéralités des puissants du Moyen Age, souverains, princes et prélats. Elles ont valeur d'exemple, mais s'inscrivent aussi dans une démarche collective élargie.

Le phénomène dépasse de très loin nos frontières, comme en témoignent les réactions à l'étranger, en Europe comme dans le monde entier. Une illustration de la dimension œcuménique ou universelle de Notre-Dame, qu'on ne peut enfermer dans les contours d'une nation ou d'une confession. L'art a cette force de ne pas connaître de frontières. La cathédrale de Paris compte parmi ses manifestations les plus éloquentes. C'est plus que jamais le moment de démontrer la nécessité du maintien et du développement de savoir-faire acquis pendant des générations sur les chantiers de cathédrales pour la sauvegarde de Notre-Dame.

Il en va de la responsabilité de tous de lui redonner sa voix et d'assurer la guérison d'un monument insigne en offrant les moyens de mener à bien cette nouvelle grande restauration qui aura l'ampleur de celle confiée à Viollet-le-Duc au XIXe siècle. ■

Dany Sandron *est professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Age, Sorbonne université, centre André-Chastel (UMR 8150)*

Ségolène Le Men
La Stryge, gargouille devenue icône

Les célèbres sculptures d'animaux et de chimères recréées par Viollet-le-Duc et Lassus ont inspiré nombre de reproductions et de variations à travers toutes les expressions artistiques, relate l'historienne de l'art

Dans l'immense brasier qui rougissait le ciel de Paris la nuit dernière se consumaient sous nos yeux, par diffusion en direct au monde entier, la flèche et les combles de la cathédrale de Paris, hérissés d'une résille d'échafaudages. Tout en haut se devinait parfois l'ombre verticale de l'ange de Notre-Dame, sculpture qui surmonte l'édifice, mais les célèbres gargouilles de la galerie des chimères se perdaient dans l'obscurité de la façade et des tours. Là, le registre n'est plus celui du sacré, mais celui du monstrueux et du caricatural réservé aux marges de l'ornementation gothique. C'est aussi celui d'une rêverie inspirée par la lecture du roman-cathédrale de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, paru en 1831 et complété en 1832, qui stimula la prise de conscience patrimoniale : la restauration de la cathédrale donna lieu à un concours remporté par Viollet-le-Duc et Lassus, peu avant que ne parût, en 1844, la grande édition illustrée romantique du roman, véritable musée d'images.

Galerie des chimères »

Dans leur projet de restauration, les architectes avaient annoncé leur intention de recréer le décor sculpté, y compris les gargouilles : ils songeaient à *« rétablir les murs de la nef, avec leur ancienne décoration de pignons, niches, statues et gargouilles, les contreforts, à couronner les pinacles et statues qui les terminaient »*. De nombreux dessins des chimères et des gargouilles sont conservés, et forment un ensemble dont l'inspiration confère au monstrueux un aspect naturaliste, tout en renvoyant à la tradition de la physiognomonie animale. Ils mettent en évidence l'ossature des têtes, aplaties dans les gargouilles déformées par leur élongation verticale, et le schéma de construction de ce bestiaire imaginaire.

C'est au lendemain de la révolution de 1848 que Viollet-le-Duc amorça la préparation de la « galerie des chimères », dont il fit de nombreux dessins avant d'en confier à ses praticiens la réalisation et l'installation, qui dura jusqu'en 1855-1856. L'une des sculptures de cet ensemble, dont un calque du dessin préparatoire est conservé, avait été placée vers 1850 à l'angle de la tour nord de la galerie de la cathédrale de Paris, du haut de laquelle se déploie le panorama de Paris. C'est la seule qui se soit ainsi individualisée par un nom, la Stryge, qu'elle doit au titre énigmatique d'une gravure de 1853 de Charles Meryon (1821-1868) la représentant, et accompagnée de ces vers : *« L'insatiable Vampire, l'éternelle Luxure/Sur la Grande Cité convoite sa pâture. »*

Si le thème de la moderne Babylone se superpose au souvenir des sculptures océaniennes connues de ce graveur navigateur, le nom de Stryge – dérivé de *striga*, « la sorcière » – renvoie à un imaginaire imprégné du roman de Hugo, où Esméralda, la *« ravissante bohémienne »*, devient une *« effroyable stryge »* lorsqu'elle est jugée pour sorcellerie. La rêverie *« strygienne »* appartenait déjà à la genèse de la sculpture de Viollet-le-Duc : ce démon cornu qui tire la langue n'évoque-t-il pas la grotesque difformité de Quasimodo ?

> **CE DÉMON CORNU QUI TIRE LA LANGUE N'ÉVOQUE-T-IL PAS LA GROTESQUE DIFFORMITÉ DE QUASIMODO ?**

Cette sculpture, mélancoliquement accoudée à la balustrade, qui contemple Paris, n'est-elle pas un souvenir de Claude Frollo, l'archidiacre qui oppose la Bible de pierre à la Bible de plomb, dans le chapitre « Ceci tuera cela » ajouté au roman en 1832 en même temps que le chapitre « Paris à vol d'oiseau », où Hugo survole par les mots la capitale médiévale ?

« Ce monstre existe »

Au début du Second Empire, l'enjeu de sauvegarde du patrimoine national et de l'art médiéval, dans lequel s'engagent les photographes de cathédrales de la Mission héliographique dès 1851, se double du combat contre l'haussmannisation. Les tenants du « vieux Paris », qu'illustre Gustave Doré, imprégné de l'imaginaire hugolien, s'opposent aux défenseurs du « nouveau Paris » : la presse et la caricature se font l'écho de ces débats. Le marché des vues de Paris se développe en même temps que le tourisme international, que stimulent bientôt les expositions internationales de Londres en 1851, puis de Paris en 1855.

Tandis que Meryon grave le vieux Paris, Charles Nègre (1820-1880) prend, du haut des tours, un cliché du nouveau Paris où surgit un photographe, héros de la modernité, en habit noir et chapeau haut de forme, posant à côté de la Stryge. Désormais, tout le monde « croit » à la Stryge : *« Ce monstre que j'y ai représenté existe, et n'est en aucune manière une œuvre d'imagination »*, écrit Meryon à son père pour lui commenter sa planche. Depuis, les reproductions, les réinterprétations et les variations sur ce motif, dont la diffusion a été transatlantique, se sont multipliées à travers toutes les expressions artistiques. Gravée (par John Taylor Arms, qui l'intitule *Le Penseur de Notre-Dame*), racontée (par Huysmans et Champsaur), photographiée (par Maywald ou Brassaï), peinte (par Hawkins ou Chagall), reproduite en cartes postales, transposée en statuettes dans les boutiques pour touristes, reprise en couverture de magazines et dessins de presse, la gargouille légendaire de la Stryge, condensé d'images, d'imaginaires et de fantasmes, est devenue l'une des icônes de Paris. ■

Segolène Le Men *est historienne de l'art et des images et professeure émérite à l'université Paris-Nanterre. Spécialiste de la représentation des cathédrales, elle a notamment publié « La Cathédrale illustrée de Hugo à Monet » (Hazan, 2014)*

Eric de Moulins-Beaufort Les Parisiens, touchés dans leur chair

L'archevêque de Reims exprime la tristesse qui le lie aux habitants de la capitale, au lendemain de l'incendie de la cathédrale de Paris

Pendant longtemps, on ne pourra plus, passant par le pont de la Tournelle ou celui de l'Archevêché, ou bien arrivant de l'est de Paris, admirer le chevet de Notre-Dame. On ne pourra plus admirer ce que j'appelle, sans doute à tort, la « bande lombarde » si élégante qui l'entoure sous la grande coiffe de sa toiture. On ne pourra plus admirer les grandes rames des arcs-boutants entraînant cette nef renversée vers le ciel que désignait la flèche.

Ce soir du lundi saint 2019, une part de notre chair, à nous, Parisiens, a été amputée, sans doute par un accident qui n'aurait jamais dû avoir lieu. Elle sera reconstruite. Au Moyen Age, les charpentes de toutes les cathédrales ont brûlé au moins une fois, et à chaque fois les cathédrales ont été reconstruites, plus belles encore.

Le glas pour l'attentat du Bataclan

Le Parisien que j'ai été depuis l'aube de mon adolescence, le prêtre de Paris, l'évêque auxiliaire de Paris que j'ai été tant d'années ne peut imaginer le ciel de Paris sans les tours et la flèche de Notre-Dame. J'ai vécu sous ces voûtes tant d'événements ! Une des grandes émotions de ces dernières années avait été celle de la foule rassemblée sur le parvis et sur les bords de la Seine pour entendre le bourdon de Notre-Dame sonnant le glas pour les victimes de l'attentat du Bataclan : une fois de plus, Notre-Dame, la cathédrale, avait symbolisé ce qui unit la France et la rend forte, digne et maîtresse d'elle-même face à la haine meurtrière.

Ma tristesse en ce jour m'unit aux Parisiens qui ne pourront célébrer la messe chrismale. Elle m'unit surtout à tous ceux qui ont perdu, hier soir, leur maison. Evêque auxiliaire, il m'a été donné souvent de célébrer la messe du dimanche soir. Elle rassemble une foule composite, faite de quelques touristes, mais surtout de Parisiens et de Parisiennes et, plus encore peut-être, d'habitants des banlieues à qui le métro et le RER rendent l'accès à Notre-Dame assez facile.

De dimanche en dimanche, au fil des années, nous avions appris à nous connaître et à nous reconnaître. La ferveur de ces assemblées a été le cadeau, la grâce, du dimanche soir. Ces gens, ces fidèles, ont perdu leur maison. Ils auront à patienter avant de la retrouver. Je pense à eux ce soir et, comme eux, je me souviens que rien ici-bas ne peut durer pour toujours mais que tout est appelé à la résurrection.

Alors, méditant sur cela, je pense aux temples vivants, ceux où Dieu veut habiter pour de vrai depuis la Pâque de Jésus et qui ont été profanés. Nous devons les pleurer plus encore. La cathédrale Notre-Dame de Paris, ravagée par l'incendie, est devenue, au seuil de la semaine sainte, leur image. Puisse-t-elle être pour eux un gage de relèvement. ■

Eric de Moulins-Beaufort *est archevêque de Reims*

Le Monde
JEUDI 18 AVRIL 2019

NOTRE-DAME, LA CONSTRUCTION D'UN MYTHE

Romanciers, historiens, architecte… Leurs écrits sur la cathédrale de Paris ont façonné l'imaginaire collectif

1833 Jules Michelet

« JE VOULAIS DU MOINS PARLER de Notre-Dame de Paris. Mais quelqu'un a marqué ce monument d'une telle griffe de lion, que personne désormais ne se hasardera d'y toucher. C'est sa chose désormais, c'est son fief, c'est le majorat de Quasimodo. Il a bâti, à côté de la vieille cathédrale, une cathédrale de poésie, aussi ferme que les fondements de l'autre, aussi haute que ses tours. Si je regardais cette église, ce serait, comme livre d'histoire, comme le grand registre des destinées de la monarchie. On sait que son portail, autrefois chargé des images de tous les rois de France, est l'œuvre de Philippe-Auguste ; le portail sud-est de saint Louis, le septentrional de Philippe le Bel ; celui-ci fut fondé de la dépouille des Templiers, pour détourner sans doute la malédiction de Jacques Molay. Ce portail funèbre a dans sa porte rouge le monument de Jean sans Peur, l'assassin du duc d'Orléans. La grande et lourde église, toute fleurdelisée, appartient à l'histoire plus qu'à la religion. Elle a peu d'élan, peu de ce mouvement d'ascension si frappant dans les églises de Strasbourg et de Cologne. Les bandes longitudinales qui coupent Notre-Dame de Paris arrêtent l'élan ; ce sont plutôt les lignes d'un livre. Cela raconte au lieu de prier.

Notre-Dame de Paris est l'église de la monarchie ; Notre-Dame de Reims, celle du sacre. Celle-ci est achevée, contre l'ordinaire des cathédrales. Riche, transparente, pimpante dans sa coquetterie colossale, elle semble attendre une fête ; elle n'en est que plus triste, la fête ne revient plus. » ■

Histoire de France, « Eclaircissements », à la suite du livre IV.

1913 Paul Claudel

« TEL ÉTAIT LE MALHEUREUX ENFANT qui, le 25 décembre 1886, se rendit à Notre-Dame de Paris pour y suivre les offices de Noël. Je commençais alors à écrire et il me semblait que dans les cérémonies catholiques, considérées avec un dilettantisme supérieur, je trouverais un excitant approprié et la matière de quelques exercices décadents. C'est dans ces dispositions que, coudoyé et bousculé par la foule, j'assistai, avec un plaisir médiocre, à la grand'messe. Puis, n'ayant rien de mieux à faire, je revins aux vêpres. Les enfants de la maîtrise en robes blanches et les élèves du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet qui les assistaient, étaient en train de chanter ce que je sus plus tard être le *Magnificat*. J'étais moi-même debout dans la foule, près du second pilier à l'entrée du chœur à droite du côté de la sacristie. Et c'est alors que se produisit l'événement qui domine toute ma vie. En un instant mon cœur fut touché et je crus. Je crus, d'une telle force d'adhésion, d'un tel soulèvement de tout mon être, d'une conviction si puissante, d'une telle certitude ne laissant place à aucune espèce de doute, que, depuis, tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler ma foi, ni, à vrai dire, la toucher. J'avais eu tout à coup le sentiment déchirant de l'innocence, l'éternelle enfance de Dieu, une révélation ineffable. » ■

Ma conversion.

1831 Gérard de Nerval

« NOTRE-DAME EST BIEN VIEILLE : on la verra peut-être
Enterrer cependant Paris qu'elle a vu naître ;
Mais, dans quelque mille ans, le Temps fera broncher
Comme un loup fait un bœuf, cette carcasse lourde,
Tordra ses nerfs de fer, et puis d'une dent sourde
Rongera tristement ses vieux os de rocher !
Bien des hommes, de tous les pays de la terre
Viendront, pour contempler cette ruine austère,
Rêveurs, et relisant le livre de Victor :
– Alors ils croiront voir la vieille basilique,
Toute ainsi qu'elle était, puissante et magnifique,
Se lever devant eux comme l'ombre d'un mort ! » ■

Œuvres complètes, VI, Poésies complètes.

1993 Alain Erlande-Brandenburg

« ENSERRÉE PAR LES BRAS D'UN FLEUVE PUISSANT qui s'entrouvre pour mieux enchâsser un chevet audacieux et fier et ainsi le mieux mettre en valeur, Notre-Dame de Paris semble recevoir avec un noble dédain cet hommage rendu par l'eau à un monument aussi superbement embossé. Elle paraît ignorer tout ce qui s'agite à ses pieds tant la tension verticale qui l'anime est forte. Elle poursuit sans effort le long dialogue qu'elle entretient depuis le XIIe siècle avec l'éternité. C'est ainsi qu'elle apparaît à celui qui descend le cours de la Seine. Toute différente est l'impression de celui qui l'aborde par l'ouest. Le long chemin qu'il doit effectuer avant de parvenir au pied de sa façade se révèle écrasant tant lui paraît immense le splendide isolement.

Comment tenter de renouer un ancien dialogue entre la ville et l'édifice, autrefois si intense lorsque la cathédrale se trouvait enveloppée par la vie grouillante que Victor Hugo a su ressusciter dans son *Notre-Dame de Paris* ?

L'évocation se révélait, à l'époque, plus aisée qu'aujourd'hui, la Cité n'ayant pas encore été éventrée. La réalité actuelle appartient entièrement au XIXe siècle qui a réussi à modeler petit à petit Notre-Dame à son propre imaginaire. Notre-Dame y a perdu sa signification première au profit d'une nouvelle que lui donnent les foules qui l'envahissent sans vouloir y chercher un lieu de recueillement. Notre-Dame n'est plus l'émergence d'une réalité plus vaste, elle se suffit aujourd'hui à elle-même. Dans l'inconscient collectif, elle appartient à ces monstres sacrés qui sont symboles de Paris, rivalisant avec la tour Eiffel, le Centre Georges-Pompidou, le Louvre, le tombeau de Napoléon Ier. Elle est mémoire d'une histoire, d'ailleurs mal perçue, elle témoigne d'un des grands moments de l'architecture. A la signification religieuse qui était la sienne à son origine succède une symbolique nouvelle qui est celle de notre temps. Ce lien étrange que le monde moderne a fait naître n'apparaît que renouvelé. A cet égard, le destin de la cathédrale de Paris est unique car chaque époque a créé son imaginaire, chargeant l'édifice d'une dimension particulière. Au XIXe siècle, elle est d'ordre politique. Les millions de visiteurs qui y circulent chaque année en sont-ils conscients ? Ils n'en retiennent finalement que l'aspect esthétique qui les frappe plus ou moins profondément. Comment comprendraient-ils aujourd'hui la dimension du Vœu de Louis XIII dans une présentation du XIXe siècle qui a supprimé tout symbolisme dans sa volonté banalisatrice ? C'est ce même découragement qui saisit l'historien lorsqu'il s'efforce de comprendre le lien qui s'est établi entre le monument et les hommes. *(…)*

La cathédrale de Paris n'est plus au centre de la vie urbaine, elle se trouve isolée au milieu d'une activité administrative sans âme. Le clergé vit douloureusement cet isolement. La république ignore ce grand corps qu'elle admire et redoute tout à la fois. Elle y trouve un recours dans chacun de ses moments de désespoir, tentant de fléchir un Dieu qu'elle feint par ailleurs d'ignorer mais qu'elle implore. En 1876, c'est la rentrée des Chambres ; le 16 janvier 1881, des prières publiques. Mais c'est la mort qui paraît appeler cet immense vaisseau. Les funérailles nationales de Sadi Carnot, assassiné le 26 *[sic]* juin 1894, présidées par Casimir Périer, donnent lieu à un immense cortège (1er juillet 1894) qui part de l'Elysée, passe par la Concorde, l'Hôtel de Ville, mais s'arrête à Notre-Dame avant de se diriger vers le Panthéon. Le même char devait servir à Félix Faure (23 février 1899) dont les funérailles sont également célébrées à Notre-Dame. Le décor imaginé s'inspire de ceux de la Restauration : les murs sont tapissés de draperies noires rehaussées de bandes blanches, des trophées de drapeaux alternent avec les initiales du président. Un immense catafalque entouré de statues a été établi dans le sanctuaire.

Notre-Dame va vivre au cours du XXe siècle au rythme des joies et des désespoirs de la nation ; l'archevêque accueille ces fidèles du malheur ou du bonheur, qui découvrent brusquement que Dieu est le dernier recours et, surtout, Notre-Dame : 13 septembre 1916, quatre mille personnes se pressent autour du cardinal Amette pour implorer la clémence divine. Mais c'est principalement le vibrant *Te Deum* de la victoire (17 novembre 1918) qui rassemble le clergé, l'armée, la République et l'Alsace. C'est un prêtre alsacien qui célèbre la messe. Funérailles du maréchal Foch (26 mars 1929) qui rassemblent la République, l'armée, les Alliés. En 1934, celles de Raymond Poincaré. En 1936, celles de Charcot et de ses compagnons. En 1937, le cardinal Pacelli, futur pape sous le nom de Pie XII, va dire à Notre-Dame ce qu'est la *Vocation de la France*, qui s'incarne en Notre-Dame, l'âme de la France.

Le 21 mai 1944, des prières publiques sont dites pour la France. A cette occasion le cardinal Suhard prononce la consécration de la ville et du diocèse à la Vierge : *"Notre-Dame de Paris, vous qui êtes à la fois Reine de la France et Reine de la paix, daignez nous écouter."* Le 26 août 1944, c'est le *Te Deum* de la victoire en présence du général de Gaulle. 8 décembre 1947 : obsèques du général Leclerc. Enfin, le 12 novembre 1970 : les funérailles nationales du général de Gaulle. Certes, le peuple de France se trouve à Colombey-les-Deux-Eglises, perdu au milieu d'une foule émue et bouleversée par cette grande disparition. Mais l'Univers est à Notre-Dame, à Notre-Dame de l'Univers. » ■

« Notre-Dame de Paris », Les Lieux de mémoire, tome 3 (Gallimard).

« Vue de Notre-Dame », d'Henri Matisse (1914).
© SUCCESSION H. MATISSE. PHOTO : © 2019. THE MUSEUM OF MODERN ART, NEW YORK/SCALA, FLORENCE

1831 Victor Hugo

« TOUS LES YEUX S'ÉTAIENT LEVÉS vers le haut de l'église. Ce qu'ils voyaient était extraordinaire. Sur le sommet de la galerie la plus élevée, plus haut que la rosace centrale, il y avait une grande flamme qui montait entre les deux clochers avec des tourbillons d'étincelles, une grande flamme désordonnée et furieuse dont le vent emportait par moments un lambeau dans la fumée. Au-dessous de cette flamme, au-dessous de la sombre balustrade à trèfles de braise, deux gouttières en gueules de monstres vomissaient sans relâche cette pluie ardente qui détachait son ruissellement argenté sur les ténèbres de la façade inférieure. A mesure qu'ils approchaient du sol, les deux jets de plomb liquide s'élargissaient en gerbes, comme l'eau qui jaillit des mille trous de l'arrosoir.

Au-dessus de la flamme, les énormes tours, de chacune desquelles on voyait deux faces crues et tranchées, l'une toute noire, l'autre toute rouge, semblaient plus grandes encore de toute l'immensité de l'ombre qu'elles projetaient jusque dans le ciel. Leurs innombrables sculptures de diables et de dragons prenaient un aspect lugubre. La clarté inquiète de la flamme les faisait remuer à l'œil. Il y avait des guivres qui avaient l'air de rire, des gargouilles qu'on croyait entendre japper, des salamandres qui soufflaient dans le feu, des tarasques qui éternuaient dans la fumée.

Et parmi ces monstres ainsi réveillés de leur sommeil de pierre par cette flamme, par ce bruit, il y en avait un qui marchait et qu'on voyait de temps en temps passer sur le front ardent du bûcher comme une chauve-souris devant une chandelle.

Sans doute ce phare étrange allait éveiller au loin le bûcheron des collines de Bicêtre, épouvanté de voir chanceler sur ses bruyères l'ombre gigantesque des tours de Notre-Dame.

Il se fit un silence de terreur parmi les truands, pendant lequel on n'entendit que les cris d'alarme des chanoines enfermés dans leur cloître et plus inquiets que des chevaux dans une écurie qui brûle, le bruit furtif des fenêtres vite ouvertes et plus vite fermées, le remue-ménage intérieur des maisons et de l'Hôtel-Dieu, le vent dans la flamme, le dernier râle des mourants, et le pétillement continu de la pluie de plomb sur le pavé. » ■

Notre-Dame de Paris. 1482, *livre X, chapitre 4.*

1843 Eugène Viollet-le-Duc

« MONSIEUR LE MINISTRE,

En nous chargeant de la rédaction du projet de restauration de la cathédrale de Paris, nous ne nous sommes pas dissimulé ni l'importance de la tâche que vous vouliez bien nous confier, ni la gravité des questions et des difficultés que nous aurions à résoudre.

Dans un semblable travail on ne saurait agir avec trop de prudence et de discrétion ; et nous le disons les premiers, une restauration peut être plus désastreuse pour un monument que les ravages des siècles et des fureurs populaires ! Car le temps et les révolutions détruisent mais n'ajoutent rien. Au contraire, une restauration peut, en ajoutant de nouvelles formes, faire disparaître une foule de vestiges dont la rareté et l'état de vétusté augmentent même l'intérêt.

Dans ce cas, on ne sait vraiment ce qu'il y a de plus à craindre, ou de l'incurie qui laisse tomber à terre ce qui menace ruine, ou de ce zèle ignorant qui ajoute, retranche, complète, et finit par transformer un monument ancien en un monument neuf, dépouillé de tout intérêt historique.

Aussi comprend-on parfaitement qu'à la vue de semblables dangers l'archéologie se soit émue, et que des hommes entièrement dévoués à la conservation de nos monuments aient dit : *"En principe, il ne faut pas restaurer ; soutenez, consolidez, remplacez, comme à l'arc d'Orange, la pierre entièrement rongée par la pierre neuve, mais gardez-vous d'y tailler des moulures ou des sculptures."* » ■

Projet de restauration de Notre-Dame de Paris, *rapport de MM. Lassus et Viollet-le-Duc adressé au ministre de la justice et des cultes.*

1899 Joris-Karl Huysmans

« QUE SUBSISTE-T-IL D'AUTHENTIQUE dans cette église ? L'ossature dont d'incessantes réparations n'ont pas trop adultéré les contours et les deux roses du transept qui sont demeurées presque intactes ; le reste est neuf. Les verreries de la nef, du chœur, des chapelles, ont été brisées et des peintures cuites par d'absurdes vitriers les remplacent ; le jubé a été démoli, le vieil autel avec ses colonnes de cuivre et sa pyxide suspendue a été jadis bazardé, on ne sait où ; la statue colossale de saint Christophe qui se tenait debout, à l'entrée du vaisseau, a disparu de même que les stalles du XIVe siècle. Quant aux châsses, elles ont été fondues par les sans-culottes et les carreaux noirs et blancs d'un jeu de dames suppléent aux pierres tombales, gravées d'effigies et d'inscriptions, qui pavaient autrefois son sol. *(...)*

Telle qu'elle est, elle assume néanmoins encore une magnifique allure avec sa nef plantée de lourds piliers, son arc triomphal ouvrant sur la baie géante du chœur, ses colonnes filant d'un jet jusqu'aux voûtes ; sans doute, elle n'a pas la légèreté des basiliques d'Amiens et de Chartres qui s'effusent, ravies, en plein ciel ; elle, ne sort pas d'elle-même, elle tient à la terre et ne s'en arrache point ; mais ce qu'elle reste majestueuse et ce qu'elle apparaît, à cause même de sa pesanteur, grave ! Elle semblerait, en somme, plutôt dédiée au Dieu sévère de la Genèse qu'à l'indulgente Vierge, si la gracilité de son transept ne vous révélait qu'elle est bien, en effet, placée sous le vocable de Marie et qu'elle s'effile à son image, et qu'elle sourit divinement et qu'elle s'humanise. Ce transept est la partie vraiment supérieure de Notre-Dame ; les murs s'émincent et, pour s'alléger encore, cèdent la place aux verres ; et ses deux roses sont des roues de feu, aux moyeux d'améthyste, des roues où le violet de cette gemme, symbole de l'innocence et de l'humilité, domine ; c'est une féerie quand le soleil pénètre dans le vide vitré des trous ; il longe les rais amenuisés de pierre, allume entre eux des grappes de flammes, fulgure comme un bouquet d'artifice, dans le cercle des jantes.

Ce sont les roues en ignition du chariot d'Elie et l'on dirait également de ces touffes remuées de lueurs, des fleurs de braises éclo-ses dans une serre ronde de verre.

La gloire de Notre-Dame de Paris est là *(...)*.» ■

Almanach du bibliophile,
« Le quartier Notre-Dame ».

GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR SYLVIE KAUFFMANN

La fracture médiatique

« Nous ne sommes pas en guerre, nous sommes au travail. » Par cette phrase, le très sage rédacteur en chef du *Washington Post*, Marty Baron, cherchait, en octobre 2017, à rétablir un peu de sérénité au sein d'une profession que le président des Etats-Unis, Donald Trump, désigne régulièrement à la vindicte populaire, l'ayant officiellement rangée dans le camp des *« ennemis du peuple »* : les journalistes.

C'est pourtant ce même journal qui, quelques mois plus tôt, face à ce président pas comme les autres, avait adopté une posture volontairement provocatrice avec une nouvelle devise : *« La démocratie meurt dans les ténèbres »*. Alors ? Militant de la démocratie ou journaliste ? Peut-on – faut-il – être les deux à la fois ? Comment appliquer les canons du journalisme de qualité face à une Maison Blanche qui ne respecte ni les faits ni la vérité ? Au royaume de la liberté de la presse, le quatrième pouvoir, ou ce qu'il en reste, a du vague à l'âme.

La méthode Trump, explique Jay Rosen, professeur de journalisme à l'université de New York, *« a brisé toutes les routines du journalisme. Même le fact-checking* [vérification systématique des informations] *n'a plus de sens »*, puisque le discours populiste rejette le journalisme fondé sur les faits. Et rien ne gêne moins Donald Trump que de se voir traiter de menteur – au contraire, ça galvanise son électorat. *« Le système est cassé,* assure Jay Rosen, *mais les journalistes ont beaucoup de mal à l'admettre. »*

Les médias pouvaient-ils échapper à la crise générale des systèmes politiques des démocraties libérales, aux Etats-Unis et en Europe ? Non, bien sûr, puisque les journalistes, qu'ils le veuillent ou non, font partie des élites dénoncées par les partis extrémistes, nationalistes ou antisystème. Mais autant les politiques sont déstabilisés par la fracture démocratique aujourd'hui béante, autant les médias traditionnels pensent pouvoir surfer sur la tempête. Comme si, ayant déjà traversé depuis douze ans la crise de leur modèle économique, ils refusaient d'affronter une autre crise, celle du modèle journalistique.

Le traumatisme du Brexit

Pour l'instant, les chercheurs s'alarment davantage que les rédacteurs en chef. Au Festival international de journalisme de Pérouse (Italie) début avril, Dan Gillmor, de l'université d'Arizona, évoquait une *« menace existentielle »*. Julia Angwin, une ancienne du *Wall Street Journal*, passée par le site *ProPublica*, voit se profiler une *« tempête parfaite »* avec trois composantes : le journalisme traditionnel empêtré dans ses problèmes de financement, l'ascension des dirigeants autoritaires, et les géants Google et Facebook, *« qui s'érigent en gouverneurs mondiaux de l'expression, sans être soumis à une régulation »*. Et ce nouvel environnement où *« n'importe qui peut répandre n'importe quel mensonge »* remet inévitablement en cause le dogme de l'objectivité, *« un faux dieu »*, désormais contesté : pourquoi s'entêter à devoir présenter les deux côtés d'une histoire si l'on sait pertinemment que l'un est faux ?

AUX ÉTATS-UNIS, UN TIERS DE L'ÉLECTORAT EST ISOLÉ DANS SON PROPRE CIRCUIT D'INFORMATION

Un autre traumatisme nourrit ce questionnement : le Brexit. Pour Alan Rusbridger, qui, après avoir dirigé la rédaction du *Guardian*, enseigne à présent à Oxford, les médias britanniques ont clairement failli dans leur devoir d'informer les citoyens sur les conséquences du Brexit. *« Cela nous a menés à ce chaos effarant, avec, pire que l'échec du journalisme, l'échec du politique »*, dit-il. Le débat sur ce rôle des médias, cependant, se fait attendre : *« Les journalistes n'en veulent pas, ancrés dans un modèle conçu pour des technologies dépassées et des structures de pouvoir et de relations sociales différentes. »*

Attention, avertit Jay Rosen, qui a mené l'an dernier une étude de la presse allemande pour la Fondation Bosch, dans laquelle il analyse l'incapacité des journalistes à poser toutes les questions au moment de l'arrivée massive de réfugiés en 2015 : le risque est de consacrer la fracture de la société. *« Le populisme invite les usagers du journalisme à sortir du système, une menace qu'il faut prendre au sérieux »*, dit-il. C'est déjà le cas aux Etats-Unis : un tiers de l'électorat est isolé dans son propre circuit d'information, coupé des médias libéraux qu'il ne croit pas.

Plongés dans la tempête, les médias italiens sont à leur tour gagnés par le doute. *« Oui, on fait beaucoup d'introspection*, répond Beppe Severgnini, journaliste star du *Corriere della Sera. Pour trouver quoi ? Pas grand-chose. On sait que la confiance du public dans le journalisme est au plus bas. On sait que la Ligue et le Mouvement 5 étoiles* [au pouvoir] *préfèrent nous contourner pour s'adresser directement à leurs électeurs, via Facebook ou Twitter. Malheureusement, beaucoup de journalistes ont du mal à renoncer à leurs vieilles habitudes et à leurs privilèges. Nous n'arrivons pas à nous poser la question fondamentale : comment espérer que les gens paient pour notre travail s'ils ne nous croient pas ? »*

Et en France ? Une étude d'opinion, réalisée par Kantar-Sofres pour *La Croix* en janvier, a révélé une hausse de l'intérêt porté à l'actualité, après trois années de baisse – c'est la bonne nouvelle. Mais un quart des sondés seulement jugeaient que les journalistes étaient indépendants du pouvoir et de l'argent – c'est la mauvaise nouvelle. Les « gilets jaunes », organisés eux aussi en circuit parallèle sur Facebook, et leur critique d'un journalisme dont ils se sentent exclus tout en le rejetant, ont secoué les médias autant que le système politique. Ce n'est pas le premier avertissement ; l'engouement des médias pour le oui au référendum sur la Constitution européenne de 2005 et leur aveuglement sur le camp du non devraient pourtant être un cuisant souvenir. Il a nourri la méfiance. Elle n'a pas disparu : raison de plus pour en explorer les causes. ■

LES « GILETS JAUNES » ONT SECOUÉ LES MÉDIAS AUTANT QUE LE SYSTÈME POLITIQUE

Tirage du *Monde* daté mercredi 17 avril : 220 278 exemplaires

TIANANMEN, TRENTE ANS APRÈS

ÉDITORIAL

L'anniversaire est passé largement inaperçu. Il y a trente ans, le 15 avril 1989, mourait à Pékin l'ancien secrétaire général du Parti communiste chinois (PCC) Hu Yaobang, à l'âge de 73 ans. Le « petit diable rouge », son surnom dans les maquis révolutionnaires, avait été limogé deux ans auparavant pour son attitude, jugée trop conciliante, envers les manifestations étudiantes. Avec sa politique réformiste, il avait su pourtant panser les plaies de la Révolution culturelle, se ralliant les faveurs des cadres et des intellectuels qui avaient durement souffert de cette période de folie révolutionnaire (1966-1976), lancée par Mao Zedong.

Le jour des funérailles, organisées dans le Palais du peuple en présence de tous les dignitaires, des centaines de milliers d'étudiants lui ont rendu hommage sur la place Tiananmen voisine. Ils ont fini par s'y installer et réclamer plus de libertés et moins d'inégalités. Le reste du pays a été gagné par des manifestations similaires, et le régime a vacillé.

Plus de dix ans après son lancement, la politique de réformes et d'ouverture suscitait autant de mécontentement dans une population urbaine exaspérée par l'inflation et la corruption que d'inquiétude chez les conservateurs du parti, désireux de revenir à une économie étroitement contrôlée, comme dans les années 1950. Ce « printemps de Pékin » a même éclipsé la réconciliation sino-soviétique et la rencontre tant attendue entre Deng Xiaoping, l'homme des réformes, et Mikhaïl Gorbatchev. Finalement, les durs du régime chinois ont eu gain de cause, Deng s'est rangé de leur côté. L'armée est intervenue en pleine ville dans la nuit du 3 au 4 juin 1989 pour déloger les manifestants, la répression a été féroce et a suscité l'indignation en Occident.

Aucun bilan officiel n'a été donné, mais des historiens avancent le chiffre de 2 800 morts tout autour de la place Tiananmen. La France, qui fêtait avec faste les 200 ans de sa Révolution, avait accueilli d'anciens dirigeants du mouvement et condamné avec force Pékin, par la voix de son président, François Mitterrand : *« Un régime qui, pour survivre, en est réduit à tirer sur la jeunesse qu'il a formée et qui se dresse contre lui au nom de la liberté n'a pas d'avenir. »* Cruelle ironie du sort, trente ans ont passé, et le régime a non seulement survécu, mais il s'est renforcé. Le choix de la répression a permis au PCC de ne pas connaître le sort de son homologue soviétique.

Les pays occidentaux se sont longtemps bercés d'illusions, persuadés que l'enrichissement des classes moyennes et l'arrivée d'Internet allaient conduire la Chine à se démocratiser. Selon eux, Tiananmen n'avait été qu'une tentative manquée. Non seulement la puissance asiatique n'a pas suivi le chemin de l'URSS, mais l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping, fin 2012, a marqué le triomphe d'un néo-autoritarisme qui se pose en alternative du système occidental et abhorre les valeurs universelles. Les critiques sont réduites au silence : journalistes, avocats, blogueurs, professeurs d'université en font les frais… L'histoire est sous contrôle, au service d'un « roman national » à la gloire de la toute-puissance du PCC.

Plus inquiétant encore, Pékin, fort de son succès économique, se montre politiquement offensif, proposant une « solution chinoise » pour résoudre les problèmes du monde. Séduisant même certains pays comme la Hongrie. Trente ans après Tiananmen, la situation s'est retournée, le combat pour la démocratie se joue désormais en Europe. ■